VOL. XXXIV—No 46 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 7 MARS 1947 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

La province de Québec maintient de bonnes relations



M. Georges Léveillé, à gauche, secrétaire exécutif du premier ministre M. Duplessis, de Québec, donne la main à M. Harry Dunlap, éditeur du magazine "Cosmopolitan". L'on voit également M. Arthur J. Leilemand, éditeur canadien, qui assistait à cette réunion qui eut lieu à l'hôtel Astor, de New-York. Cette occasion marquait l'année-record dans l'industrie touristique de la province de Québec en 1946. En effet, il y eut 10,000,000 de touristes américains qui se rendirent dans cette province en 1946.

Les rouges étranglent la Pologne; les E.-U. et l'Angleterre ne font rien...

La situation polonaise constitue un triomphe de la politique russe sur l'inaction américaine et anglaise. Une enquête sur l'inhumanité de l'UNRRA est commencée.

Dans un défi méprisant pour les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et les nations chrétiennes et démocratiques du monde occidental, les forces de l'athéisme organisé de Moscou étranglent lentement la catholique Pologne.

Les Rouges sont à réaliser ce tour de force par un ensemble de procédés de terrorisme, de brutalité, de mensonges et de vilenies étroitement apparentés avec les méthodes employées par Hitler pour avancer petit à petit en Europe, en cachant son jeu tant qu'il ne fût pas prêt pour une attaque ouverte sur la chrétienté.

L'Amérique et l'Angleterre, comme aux jours de Munich, n'ont protesté que faiblement. En effet, d'après toutes les apparences, l'Angleterre a abandonné les Polonais — ses seuls alliés aux jours sombres de 1940 — aux Rouges de Moscou.

Le recul du gouvernement socialiste anglais, qui se dit le champion de la démocratie et de l'opprimé, a été annoncé dans un discours par le Major C. P. Mayhew, sous-secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, pendant que son chef, Ernest Bevin, secrétaire des Affaires étrangères, était "discrètement" absent.

Le Major Mayhew dit à la Chambre qu'en dépit du fait que le gouvernement de Varsovie était arrivé au pouvoir au moyen d'une élection frauduleuse, menée par le terrorisme et le meurtre, en violation directe des accords de Yalta et de Potsdam, le gouvernement anglais ne prenait aucune mesure pour remédier à la situation.

Les Etats-Unis demeurent également inactifs. L'ambassadeur américain à Varsovie, Arthur Bliss Lane, de retour dans son pays, ne fit aucune déclaration avant consultation avec le Ministère des Affaires étrangères, qui gardait également le silence.

AINSI TOUTE LA SITUATION constitue un autre triomphe de la politique russe sans conscience sur l'inaction américaine et anglaise, tout comme Hitler, en 1939, s'empara d'un pays après l'autre sans rencontrer d'autre opposition que celle de vains mots.

Une seule puissance résista et proclama les droits de la justice, de la démocratie et de la liberté. Et ce fut l'Eglise catholique qui, par ses cardinaux, ses évêques, ses prêtres et ses laïques, résista au communisme comme elle avait résisté au nazisme, et cela, non pas en se tenant prudemment à l'écart en dehors de la Pologne, mais dans ce pays même, exposée au péril de la mort. Cette résistance fut si forte, si ferme, et pour-

(Suite à la septième page)

Le budget des Etats-Unis réduit

WASHINGTON — Le sénat a adopté une résolution destinée à réduire à $33,000,000,000 les prévisions budgétaires du président Truman pour l'exercice financier 1948 et à réduire de $2,600,000,000 la dette publique avant que cette économie administrative ne soit appliquée à la diminution des impôts.

Mésentente au sujet des Balkans

SALONIQUE, GRECE — Des disputes continuelles au sein de la commission des Nations unies qui fait enquête dans les Balkans font craindre qu'elle n'arrive pas à une décision unanime dans la première épreuve de l'aptitude des Nations unies à régler une querelle internationale.

Une rancoeur se manifeste dans cette commission, tandis qu'elle étudie la plainte de la Grèce contre la Bulgarie, la Yougoslavie et l'Albanie avec mission de rétablir la paix sur la frontière grecque et d'éliminer une menace de guerre.

Les autorités de la commission croient que la Russie et la Pologne présenteront des rapports minoritaires quand le groupe se rendra en Suisse le mois prochain pour rédiger ses recommandations.

L'amiral d'Argenlieu a été congédié

PARIS — L'amiral George Thierry d'Argenlieu a été renvoyé par le cabinet français comme haut commissaire en Indochine.

Emile Bollaert, ancien préfet du Rhône, a été désigné pour lui succéder.

L'amiral d'Argenlieu, dont l'attitude a été critiquée depuis que les Vietnamiens ont commencé leurs attaques à Hanoï le 19 décembre, n'a pas démissionné, précisent les informateurs officiels.

Il est revenu dernièrement de Saïgon parce que le gouvernement français lui avait ordonné de revenir conférer sur la situation de l'Indochine.

Appui promis par les Etats-Unis à Rome

ROME — Les Etats-Unis appuieront l'Italie dans sa demande d'être représentée à la Commission d'enquête pour les colonies italiennes.

Des assurances dans ce sens ont été données par le secrétaire d'Etat Marshall à l'ambassadeur d'Italie à Washington, M. Alberto Tarchiani. Les Etats-Unis se prononceront en outre en faveur d'un mandat italien sur ces colonies, conformément à la proposition de MM. Molotov et Bidault, formulée à Paris, le 5 mai dernier.

Staline aurait "démissionné"

LONDRES — Le premier ministre Joseph Staline a "démissionné" comme ministre de la défense nationale de l'U.R.S.S. à cause d'un surcroît de travail, a annoncé la radio de Moscou.

Le général Nikolai Bulganine, adjoint de Staline à ce même ministère, a recueilli sa succession à la défense nationale, a ajouté Radio-Moscou.

La souscription pour Radio-Saint-Boniface dépasse $15,500

La souscription s'élève presqu'à $16,000.00.

Nous approchons de $16,000. et nous espérons qu'au prochain rapport nous aurons dépassé le seizième mille. Voici où en est la souscription au 1er mars:

Reporté	$15,319.57
St-Georges ($158.00)	80.00
Abbé McDougall	50.00
RR. SS. de St-Adolphe	20.00
St-Boniface ($4552.35)	34.00
Dr Dandenault (Ste-Marie)	50.00
TOTAL	$15,553.57

Comme on le verra, il y a encore du chemin à faire, mais nous arriverons! Il faut que nous atteignions le but! Nous sommes certains d'y arriver.

Remerciements

M. le docteur Henri Guyot, président de Radio-Saint-Boniface, nous adresse la lettre suivante avec prière de la publier:

A tous ceux qui ont assisté à la réunion annuelle de CKSB.

Radio-Saint-Boniface vous remercie, par l'intermédiaire de son président, de vous être rendus à St-Boniface le 26 février dernier. Nous savons que pour plusieurs le voyage a été un sacrifice de temps et d'argent, et pour tous, un dérangement onéreux. Les administrateurs de CKSB apprécient à sa juste valeur le dévouement et l'intérêt des délégués des paroisses ainsi que l'aide apportée par MM. les curés. Le fait qu'un si grand nombre ont bravé l'intempérie, mercredi dernier, pour assister à la réunion est un témoignage précieux et réconfortant.

Grand merci à tous.

Sincèrement vôtre,

Henri GUYOT, M.D., président.

L'espionnage russe pratiqué aux Etats-Unis

WASHINGTON — Le représentant républicain de New-Jersey, M. J.-P. Thomas, a rapporté que le comité de la chambre des représentants sur les agissements anti-américains a découvert que la Russie poursuit aux Etats-Unis "un programme élaboré d'opérations légales d'espionnage".

Dans un discours préparé à l'intention de la Chambre, M. Thomas a dit: "Un aspect de cet espionnage légal réside dans l'exploitation des découvertes industrielles et militaires américaines au profit du gouvernement soviétique".

Depuis 1943, a-t-il dit, l'Union soviétique a réussi à obtenir par le truchement de ses organismes aux Etats-Unis presque tous les brevets industriels, chimiques et militaires, dont des centaines se rapportent à toutes les phases de nos progrès technologiques"

Les Russes, a dit M. Thomas, ont ordonné dans une seule demande jusqu'à 60,000 brevets du bureau américain des brevets.

Seuls les catholiques ont maintenu leurs écoles

LONDRES — "Si chaque école catholique avait inscrit en grosses lettres au-dessus de son entrée: "Nous fournissons des écoles pour les enfants du pays. Le pays ne veut pas en fournir pour les nôtres"; si nous imprimions cela sur chaque feuille d'affaires catholique, et si nous apposions un timbre portant un semblable "dicton" sur toute notre papeterie pour correspondance, nous pourrions peut-être susciter chez les gouvernants une certaine honte de sa loi injuste".

C'est ce qu'écrit M. Frank Doyle, principal des Ecoles de St-Wilfrid, Hulme, Manchester, et trésorier de la C. P. E. A. de Salford, dans le dernier numéro du bulletin diocésain de Salford, qu'il a récemment inauguré et dont il est le rédacteur; il rappelle énergiquement aux catholiques du diocèse ce que les clauses de la nouvelle loi d'Education signifient pour les catholiques.

"Le gouvernement de ce pays ostensiblement chrétien a constamment refusé de fournir des écoles chrétiennes pour les enfants chrétiens dans ce pays chrétien de l'Angleterre," écrit M. Doyle.

"Le gouvernement fournit des écoles chrétiennes dans les colonies et en Ecosse. Il ne l'a jamais fait dans ce pays (Jamais? Pourtant, il pourvoit des écoles chrétiennes pour les enfants chrétiens si ces enfants sont délinquents).

"Si les parents chrétiens d'un enfant acceptent pour lui une éducation qui n'est pas à base chrétienne, l'Etat fournira une école non-chrétienne pour cet enfant. Si le parent chrétien refuse, le parent chrétien devra alors pourvoir à sa propre école."

Capitulation totale.

"C'est ce que les parents ont fait dans le passé, mais cette tâche a été lourde et elle a eu comme conséquence un abandon presque total des principes religieux de l'éducation depuis l'année 1900. Les Anglicans ont fermé 3000 de leurs écoles (30%); les Wesleyens 350 (75%); les autres sectes 900 écoles (90%).

Seuls les catholiques ont refusé d'abandonner leurs écoles et pendant toutes ces années ils ont combattu afin de pouvoir les procurer à leurs enfants. Pendant ces mêmes années ils n'ont pas seulement maintenu leurs écoles mais en ont augmenté le nombre de 212 (soit de 20%).

"Que devons-nous faire si nous voulons sauver nos écoles?

"Bien que le coût moyen et les contributions moyennes ne peuvent dépeindre la situation telle quelle est, il ne serait pas exagéré de dire que le premier coût (pour les catholiques) en raison de la Loi de 1944 signifierait une contribution nette de 20 livres de la part de chaque catholique, homme, femme et enfant."

"Cela voudrait dire une perception dans chaque paroisse catholique se chiffrant à 20 livres par semaine (par mille de population) pendant quarante ans, et cela en ne faisant pas mention des dettes du passé et des responsabilités futures.

"Pouvons-nous continuer à assumer cette tâche pendant les années à venir et en même temps faire face aux taux plus élevés de l'éducation, du logis, de la santé et des autres services? Le coût en retombera sur nous. Nous pouvons supporter ce fardeau si nous changeons nos vues au sujet de nos contributions."

Une coordination des secours catholiques

PARIS — La réunion des délégués de 26 nations appartenant au secours catholique a eu lieu à Paris. Cette rencontre internationale de nations, qui durera jusqu'au 5 mai et parmi lesquelles figureront la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Canada, la Belgique, la Finlande, l'Autriche, la Hongrie, la Grèce et la Colombie, fut provoquée par le "Secours catholique" afin d'étudier en commun les secours demandés de toutes parts par les malades sinistrés, les personnes déplacées, etc.

Ce congrès est présidé par Son Eminence le nonce apostolique à Paris.

L'ouverture coïncide avec le déclenchement d'une campagne pour les malades lancée par ce même organisme.

Les enseignements tirés du pôle sud

A BORD DE L'U. S. S. MOUNT-OLYMPUS — L'expédition américaine aux régions antarctiques a duré 8 semaines. Elle a atteint quatre importants résultats: 1) Les régions antarctiques ont été explorées plus à fond que jamais auparavant. 2) On a la preuve que les gros avions de transport peuvent décoler de porte-avions et atterrir sur skis; que l'on peut aménager des pistes d'atterrissage sur la glace. 3) 4,000 hommes ont eu l'expérience du travail en climat polaire; un nombreux matériel a été mis à l'épreuve; l'expédition rapporte des observations qui serviront à améliorer l'équipement. 4) Enfin l'expédition rapporte des observations scientifiques, bien qu'elle ait dû se borner.

Surplus de $4,724,476 pour la province du Manitoba

La députation CCF s'en prend à "l'inertie" du gouvernement.

Le rapport financier qui fut déposé à la Chambre manitobaine la semaine dernière révèle que la province a réalisé pour l'année fiscale qui se terminait le 30 avril 1946 un surplus de $4,724,476.00. Les revenus bruts pour l'année se sont élevés à $24,185,797, et les dépenses à $19,461,321.00

L'hon. S. S. Garson, premier ministre et trésorier provincial, a déclaré en présentant le rapport à la Chambre que les revenus dépassaient de beaucoup les prévisions qu'il avait faites dans son budget en 1945.

A la fin de l'année financière, la dette totale de la province était de $108,893,531.00 alors qu'en 1940 elle s'élevait à plus de $130,000,000.00. Dans les six dernières années, la dette a été réduite de $21,277,831.00.

Eloge

En réponse au discours du trône, MM. Chris Alldorson, de St. George, et Ronald Robertson, de Roblin, ont tous deux fait l'éloge du travail accompli par le gouvernement durant l'année qui vient de s'écouler. Les deux députés ont cité en particulier les projets suivants, qui ont reçu la faveur du public dans la province: augmentation des unités sanitaires, construction de nouvelles routes, électrification rurale et le partage entre la province et les municipalités des revenus qui résultent de la nouvelle entente fédérale-provinciale.

M. Alldorson s'est dit particulièrement heureux de ce que des $2,700,000.00 donnés aux municipalités, $1,900,000.00 seront consacrés à l'éducation.

Quant à M. Robertson, il a parlé de l'urgence de trouver un moyen qui empêcherait les jeunes gens de quitter les fermes et de venir s'établir en ville.

Manque de logis

Le colonel Gordon M. Churchill, représentant l'armée à la Législature manitobaine, aime les belles phrases. Il s'en est donné librement vendredi dernier contre le manque de logis convenables pour les vétérans dans la province du Manitoba. Il a exhorté les municipalités et les provinces à la coopération pour que l'on trouve une solution à ce problème urgent.

M. Gray, CCF de Winnipeg, parla longuement du travail accompli par son parti en Saskatchewan. Il se dit heureux de ce que le gouvernement du Manitoba avait enfin l'intention d'augmenter les pensions des vieillards.

M. Stubbs

M. L. St. George Stubbs, indépendant de Winnipeg, s'est rangé du côté de la CCF, dans une violente sortie qu'il fit contre le gouvernement, lundi soir. Il a déclaré qu'il ne pouvait voter pour un gouvernement qui n'avait pas cru opportun de partager avec les vieillards les $6,000,000.00 de profits provenant de la vente des boissons alcooliques.

Il concentra son attaque sur quatre points: les logis, les services sociaux, les grandes unités d'administration scolaire et les salaires des institutrices.

Parlèrent en faveur de l'amendement de non-confiance dans le gouvernement: MM. W. A. Kardash, communiste de Winnipeg, E. D. Hansford, CCF de St-Boniface, D. Swailes, CCF de Winnipeg; parlèrent contre: MM. W. Scraba, lib.-prog. de Winnipeg, J. McDowell, conservateur d'Iberville, George Renouf, conservateur de Swan River, J. P. Lawrie, conservateur de Norfolk.

Les communistes hongrois préparent une révolution

BUDAPEST — Les communistes hongrois, petite minorité au pays, se préparent à renverser le gouvernement légitimement élu, et à lier un autre pays catholique au charriot de Staline, a-t-on annoncé ici cette semaine.

Le travail de base de cette révolution consiste dans la campagne de détraction dans laquelle le "Small Holders Party" actuellement au pouvoir, est accusé, d'une façon ridicule, de conspiration contre son propre régime.

Un indice de cela fut la ré-arrestation soudaine de la nouvelle sentence à quatre ans d'emprisonnement de Mgr Stephan Zadravecz, franciscain, dont une sentence antérieure de cinq ans et demi, prononcée par une "cour du peuple" avait été annulée par la Cour d'Appel.

Les journaux communistes ont soulevé la voix pour protester, en disant que la sentence n'était pas assez sévère. Une foule de gens, cependant, présents au procès, se sont agenouillés pour recevoir la bénédiction de l'évêque.

On rapporte comme preuve qu'il y aurait un plan sur pied pour effectuer une campagne communiste armée — peut-être le 20 août, fête de St-Etienne, patron national — qu'un discours fut prononcé à un congrès de la gauche, et dans lequel il aurait été dit que les ouvriers dans les industries "attendent les ordres de leurs chefs pour commencer la guerre qui doit aboutir à la destruction des forces anti-révolutionnaires."

M. E. Préfontaine corrige certaines affirmations de M. Sawchuk

La députation de la "Cooperative Commonwealth Federation" à la Législature provinciale manitobaine s'efforce de trouver des motifs pour critiquer le gouvernement au pouvoir. Il n'y a pas à se surprendre de cette attitude; c'est d'ailleurs le rôle qui lui est assigné, puisqu'elle constitue la seule opposition que le gouvernement connaisse actuellement. Elle doit tout de même ne faire que des déclarations exactes. M. Edmond Préfontaire, député coalitionniste de Carillon, le lui a rappelé mercredi après-midi.

M. M. Sawchuk, CCF d'Ethelbert, a soutenu que seulement 40 pour-cent des élèves des écoles de campagne atteignaient le huitième grade. Il a critiqué le gouvernement pour les salaires inférieurs qui sont payés aux instituteurs.

M. Préfontaine a mis en doute les chiffres cités par M. Sawchuk relativement au nombre d'élèves qui, dans les écoles publiques, n'atteignent que le huitième grade. Il a déclaré que ces chiffres étaient peut-être exacts pour la périade de 1929 à 1935, durant les années de dépression, mais qu'ils étaient certainement douteux pour la période actuelle. "Quant aux salaires des membres du corps enseignant, ils ne sont pas aussi pitoyables que ne voudrait le faire croire M. Sawchuk, puisque d'après le rapport du ministère de l'Education, la moyenne des salaires payés aux instituteurs qualifiés en 1945-46 était de $1,150. par année," a dit le député de Carillon.

Mère catholique

Mme Math Lies, d'Andale, Kans., veuve d'un fermier et mère de 14 enfants, a été choisie pour personnifier la mère catholique américaine en 1947. La nouvelle nous est venue de la "National Conference on Family Life". Le cardinal Stritch lui présentera la médaille de la "Christian Motherhood", lundi prochain, à l'occasion du 15ème congrès annuel de la "National Catholic Conference on Family Life".

Plus de "Made in Japan"

TOKYO — L'estampille "Made In Japan" apposée sur toutes les marchandises japonaises sera remplacée par la mention "Made In Occupied Japan", selon un décret des autorités américaines d'occupation.

Lettre de Paris

Liberté ou servitude?

Par Maurice HERR

(Spécial à la Liberté et le Patriote)

Dès son arrivée au pouvoir, le gouvernement présidé par M. Ramadier s'est trouvé en présence de graves difficultés que M. Léon Blum avait su très habilement éviter durant son éphémère passage au pouvoir.

Intimement liés, les problèmes de la monnaie, des salaires, des prix et du ravitaillement, dont les solutions avaient été constamment ajournées depuis plusieurs mois, ne pouvant attendre davantage. L'équilibre budgétaire d'une part, et la fixation d'une parité normale entre les salaires et les prix d'autre part, s'imposaient de toute urgence, sous peine de graves désordres financiers, économiques et sociaux.

Mais, tandis que le gouvernement indiquait s'il entendait poursuivre énergiquement la politique de baisse des prix inaugurée par son prédécesseur, et que les ministres intéressés mettaient au point les détails techniques de la seconde opération de baisse promise par M. Blum pour le 1er mars, la Confédération générale du Travail (C. G. T.) présentait une revendication concernant la fixation du salaire minimum vital. La C. G. T. estimait qu'aucun travailleur en France ne devait recevoir un salaire mensuel inférieur à 7.000 francs, somme constituant, d'après ses calculs, le minimum vital. Or il se trouve que de nombreux ouvriers et employés perçoivent habituellement une rémunération nettement inférieure à ce chiffre de 7.000 frs. Pour eux, l'octroi du minimum vital fixé par C. G. T. équivaudrait à une augmentation de salaire de l'ordre de 20 à 25%, dont se réclameraient finalement l'ensemble des travailleurs en vertu du principe de la hiérarchie des salaires.

Conscient du danger que la satisfaction de ces revendications ferait courir à la politique de baisse des prix, le gouvernement fit la sourde oreil-

[Suite à la dixième page]

EN GARDE

Le parti communiste canadien, connu aussi pour fins de propagande sous les noms d'emprunt de "Parti Ouvrier Progressiste" et de "Labor Progressive Party", fait actuellement circuler au Manitoba un dépliant de quatre pages pour protester contre la demande de hausse des tarifs de fret par les chemins de fer canadiens.

Le parti communiste invite la population à signer la pétition de protestations qui se trouve à la quatrième page du dépliant puis à la retourner aux Quartiers généraux du parti communiste, à Winnipeg.

On annonce également dans le dépliant qu'une délégation du parti communiste présentera prochainement les pétitions qui auront été envoyées à celui-ci, au Bureau des Commissaires du Transport à Ottawa.

Les communistes veulent une fois de plus poser en défenseurs de l'ouvrier, du fermier et de l'homme moyen. On sait fort bien que, si les rouges venaient à saisir le pouvoir, l'ouvrier et le fermier deviendraient des esclaves sous la botte de quelque Staline ou Molotov ou autres dictateurs de même acabit.

Lecteurs, n'allez pas tomber dans le piège que vous tendent les communistes! Ne signez pas les pétitions que le parti communiste (Labor Progressive Party) vous a envoyées. Refusez-les et remettez-les au facteur.

* * *

Un autre groupe de fauteurs de désordre qui s'apparentent de très près aux communistes, les Témoins de Jéhovah, solliciteraient actuellement, de maison en maison, des signatures pour demander que l'on prenne action contre la persécution dont ils seraient l'objet dans le Québec.

Nos lecteurs savent ce qu'il faut penser de ces illuminés à la façon diabolique.

Ne signez pas leur pétition. De plus, éconduisez-les s'ils se présentent chez vous, comme l'on ferait d'un importun impudent.

Les évêques de Québec donnent leur approbation

MONTREAL — La Fédération des ligues du Sacré-Coeur vient de recevoir une lettre de l'épiscopat de la province de Québec, dans laquelle NN. SS. les archevêques appuient officiellement la récente initiative de cet organisme en vue de faire respecter les lois et règlements concernant les grills et les clubs de nuit.

Cette lettre déclare que "les archevêques et évêques félicitent la Fédération pour son travail en vue de promouvoir le respect de la morale".

"La situation révélée par votre enquête est pénible, et l'épiscopat vous prie de continuer votre lutte et vous assure de sa plus entière collaboration."

Il n'est pas fréquent que l'épiscopat appuie officiellement l'initiative d'un organisme quelconque, même en pareille circonstance, et cette lettre constitue un document rare qui montre toute l'importance que NN. SS. les archevêques et évêques attachent à la campagne des ligues.

LONDRES — Ross Munro, qui a parcouru une distance de 75,000 milles dans dix Etats européens depuis que la guerre a pris fin, fera rapport des délibérations du conseil des ministres des Affaires étrangères qui se réunit à Moscou le lundi 10 mars, pour le compte de la presse Canadienne. Ce sera le seul correspondant canadien à ces entretiens.

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

Quelques membres de la CCF votent contre le gouvernement

Le gouvernement aura son propre garage. La question du vote des Indiens sera étudiée.

[Du correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"]

REGINA, SASK.— Les membres de la Législature ont adopté une résolution désapprouvant une augmentation de 30 pour-cent sur les taux de transport de fret par les chemins de fer. Une telle augmentation affecterait sérieusement la structure économique de l'Ouest. Les compagnies de chemin de fer, de leur côté, veulent une hausse des tarifs sur fret sous prétexte que les salaires et le coût du matériel auraient augmenté de 40 pour-cent. M. D. M. Lazorko, C. C. F. de Redberry, a proposé la résolution, qui a été acceptée à l'unanimité par la législature.

Des C. C. F. votent contre une section du bill des assurances

Pour la première fois, à la présente session, quelques C. C. F. se sont unis aux membres de l'opposition pour désapprouver quelques sections d'un bill du gouvernement. Ont voté contre certaines stipulations du bill relatif à l'assurance sur les automobiles: W. N. Patterson, chef de l'opposition, P. J. Hooge, libéral de Rosthern, Allan Embury, représentant des forces armées, Warden Burgess, C. C. F. de Qu'appelle-Wolseley, et Jacob Benson, C. C. F. de Last Mountain.

Le projet de loi, lu en deuxième lecture, a été présenté par O. W. Velleau, ministre du bien-être social. Le ministre déclara que la vente des primes d'assurance contre les accidents d'automobiles rapporterait la somme de $1,306,000 au 1er avril 1947. Les pertes encourues et celles prévues seraient d'environ $320,000. Ce qui permettrait au bureau de l'assurance de mettre de côté $774,000 comme fonds d'égalisation et $133,000 comme réserve. La proportion des pertes équivaut à quatre pour-cent et demi du revenu des primes.

Procter, libéral de Moosomin, a protesté contre le bill qui aurait soutiré des motoristes la somme $1,300,000, qui n'ont reçu en retour que $320,000. Ils ont donc payé quatre fois plus que la protection ne valait, dit-il.

M. Valleau déclara que l'office de l'assurance a payé les récla-

(Suite à la septième page)

IL FAUT ENCORE $9,446.43 POUR QUE CKSB APPARTIENNE AUX MANITOBAINS!

Si vous n'avez pas encore donné, faites-le sans tarder; si vous avez déjà donné, contribuez de nouveau. L'oeuvre en vaut la peine!

La résistance, une sinistre blague

Aujourd'hui que l'on peut classifier les hommes de la Résistance, que l'on découvre les visages sous les masques, que l'on voit les motifs sous les actes, il faut se rendre à l'évidence: seulement une infime partie de la grande armée anonyme a obéi à un patriotisme désintéressé en combattant l'occupant. Sur 2,000,000 de Français qui se prévalent de leurs services dans la résistance, à peine 80,000 ont été de véritables résistants; de même, sur un total de 600,000 résistants belges, environ 50,000 ont droit au titre de héros. Tous les autres gardaient leurs allégeances politiques ou idéologiques et préparaient, les uns le rétablissement des partis, les autres, celui du communisme.

Le petit nombre des résistants authentiques sont aujourd'hui dégoûtés du gouvernement qui les juge à l'auge politique et s'en méfie.

Alliance scandaleuse, les grands collaborateurs de la finance et de l'industrie ne sont guère ennuyés et font bon ménage avec les membres d'un gouvernement Front populaire. Ils en connaissent trop long sur le passé de ces messieurs pour que ceux-ci risquent les rétrospectives dangereuses en les traduisant devant les tribunaux.

Le chaos en Europe

C'est là l'impression que rapporte d'un voyage d'enquête en Europe Mgr Vincent de Moor, personnage légendaire des deux dernières guerres et spécialiste des questions nazistes et communistes, que nous avons rencontré, au monastère des Pères Blancs, rue Saint-Hubert.

L'image est sombre que le prélat-soldat conserve de l'Allemagne, de la Hollande, du Luxembourg, de la Belgique et de la France qu'il vient de parcourir. "Où va-t-on? se demande-t-il. A la guerre mondiale ou à la guerre civile? Le grand péril, c'est le péril soviétique. Partout en Europe, on voit la main de Moscou. Elle est organisée et active et, il faut être aveugle pour la nier.

Chacun pour soi!

Même si elle n'est pas brutale et ouverte, il y a une révolution dans le monde, qui "n'a rien appris de la guerre".

"L'égoïsme règne en maître. Chacun pour soi, c'est la loi de l'heure. Et le pire, c'est qu'il n'y a aucune réaction efficace de la part des gens d'ordre. La masse du peuple, avec raison, veut le respect de ses droits, et elle l'exige. L'ouvrier aspire à un travail honnête qui lui procure sa subsistance et celle de sa famille; il ne veut pas vivre de la charité. Or, actuellement, il y a beaucoup de salaires nettement insuffisants qui détonnent à côté de bénéfices colossaux, fruits de la fraude, de la spéculation ou de l'agiotage, bénéfices qui échappent à l'impôt.

"La juste répartition des biens nécessaires au bonheur du monde n'existe pas. J'ai eu l'occasion de constater que les impôts sont souvent injustes et mal appliqués, par suite du je-m'en-fichisme des dirigeants, plus intéressés à leur succès électoral qu'au bien de leurs électeurs. Tout cela plonge l'Europe dans le chaos et risque de déclencher des troubles mondiaux".

Il n'y a qu'un remède aux maux du monde; l'instauration de la justice sociale, telle que prescrite par les encycliques.

"Là-dessus, l'Amérique et, tout particulièrement, le Canada peuvent être cités en exemple au reste du monde, a dit Mgr de Moor. Les richards de là-bas creusent inconsciemment leur tombe et préparent eux-mêmes l'avènement du communisme. S'ils imitaient l'initiative des grands hommes d'affaires canadiens qui sont déjà alarmés du péril et contribuent de leur argent et de leur action à l'enrayer par des groupements comme l'Association professionnelle des industriels catholiques, par exemple, nous aurions l'assurance de l'échec des forces soviétiques."

Le prélat rend un bel hommage à S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau pour son sens social profond et pour sa largeur de vues. "Si tous les évêques d'Europe avaient cet esprit, la lutte serait plus facile là-bas. Vous avez un grand évêque et vous pouvez en être fiers."

NOTICE

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN THAT THE RURAL MUNICIPALITY OF DE SALABERRY INTENDS TO ADD TO THE LOCAL IMPROVEMENT DISTRICT FORMED BY BY-LAW No. 666 OF THE MUNICIPALITY AND KNOWN AS "THE ST. PIERRE LOCAL IMPROVEMENT DISTRICT" AND COMPRISING THE FOLLOWING LANDS, THAT IS TO SAY:—

All those portions of Lots Twenty-seven, Twenty-eight and Twenty-nine, according to the Dominion Government Survey of the Rat River Settlement in Manitoba, which lie to the East of the East Branch of the Rat River;

THE FOLLOWING DESCRIBED AREA, SITUATED IN THE MUNICIPALITY, THAT IS TO SAY THE FOLLOWING LANDS:—

Lots Twenty-six to Thirty-one, both inclusive, and Forty-two, according to the Dominion Government Survey of the Rat River Settlement in Manitoba: Excepting out of said Lot Twenty-six that portion thereof lying to the East of the Production in a straight line Northerly of the Eastern Limit of said Lot Forty-two; Excepting out of said Lots Twenty-eight to Thirty-one both inclusive, those portions thereof which lie to the West of the Western Limit of Lot Four as the same is shown on a Plan registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 3423 and the straight production Southerly thereof; And Excepting out of said Lots Twenty-six and Twenty seven those portions thereof which lie to the West of a straight line drawn East of, parallel with and perpendicularly distant Ten Chains from the straight production Northerly of the Western Limit of said Lot Four;

UNLESS A MAJORITY OF THE OWNERS OF THE LAND AFFECTED, REPRESENTING AT LEAST ONE-HALF IN VALUE THEREOF AND WHOSE NAMES APPEAR ON THE LAST REVISED ASSESSMENT ROLL OF THE MUNICIPALITY AS SUCH OWNERS, PETITION THE COUNCIL OF THE MUNICIPALITY AGAINST THE SAME WITHIN FOUR WEEKS AFTER THE FIRST PUBLICATION OF THIS NOTICE.

DATED THE 5TH DAY OF MARCH, 1947.

G. CHENARD
Clerk
R. M. De Salaberry.

Au Manitoba

Perception comparée de l'Association d'Education

	1945	1946
Abbéville	$ 6.00	$ ....
St-Adolphe	53.40	75.50
Ste-Agathe	119.45	146.85
Ste-Amélie	15.15	13.25
Ste-Anne-des-Chênes	123.75	159.70
St-Alphonse		40.00
Aubigny	57.75	41.75
St-Boniface	1,026.47	1,513.85
Bruxelles	36.47	69.75
Brébeuf	....	30.90
St-Claude	163.60	211.80
St-Charles	....	....
Ste-Claire	....	5.00
Dunrea	....	....
Ste-Elisabeth	22.00	35.35
St-Eustache	100.80	67.00
St-Emile	10.00	56.25
St-Eugène	....	43.75
Elie		83.90
Fisher Branch	50.00	37.00
Fannystelle	62.75	80.50
St-François-Xavier	39.55	46.90
Grande Clairière	28.90	....
St-Georges	45.00	51.00
Ste-Geneviève	20.35	22.35
Haywood	68.10	74.00
Ile-des-Chênes	40.50	64.75
St-Jean-Baptiste	146.65	174.00
St-Joseph	64.50	78.25
La Broquerie	127.40	153.40
La Salle	29.25	36.78
St-Lazare	90.75	86.80
St-Labre	8.00	10.25
Laurier	51.75	45.00
St-Laurent	80.00	100.55
Lourdes	160.00	251.00
St-Léon	47.00	51.00
Lorette	132.50	190.35
Letellier	138.20	160.50
St-Lupicin	23.25	37.05
Mariapolis	66.84	80.00
St-Malo	96.50	105.85
McCreary	19.25	24.25
Ste-Marie	61.90	....
St-Norbert	113.10	110.50
St-Pierre-Jolys	206.50	223.80
Précieux-Sang	....	180.00
Ste-Rose du Lac	77.40	74.35
Somerset	64.25	74.10
South Junction	20.55	16.25
Otterburne	60.25	90.00
Thibaultville	40.12	55.65
Toutes-Aides	20.25	10.00
Treherne	....	5.40
Holland	....	22.35
Vassar	12.25	42.00
Woodridge	18.00	28.00
Strathclair	5.00	....
Oak Point	....	1.00
Don individuel	....	400.00
TOTAL	$4,091.40	$5,890.68

Concours de français

Liste des écoles et nombre de concurrents, en date du 3 mars.

Ecole Provencher, Aubigny	23
Ecole Ste-Agathe, Ste-Agathe	117
Ecole St-Vincent de Paul, Ste-Amélie	19
Ecole Ste-Anne de l'Eglise, Ste-Anne des Chênes	163
Institut Collégial St-Joseph, St-Boniface	453
Ecole Dunrea, Dunrea	30
Ecole du Sacré-Coeur, Dunrea	2
Ecole Chabot, St-Eustache	6
Ecole St-Eugène, St-Vital	29
Ecole Elie, Elie	49
Ecole Allard, St-Georges	18
Ecole Dandurand, Haywood	25
Ecole St-Joseph, St-Joseph	39
Ecole Deux Petites Pointes, Letellier	5
Ecole Grenier, St-Labre	16
Ecole St-Laurent, St-Laurent	76
Ecole Champlain, Laurier	8
Ecole Centre, Lorette	50
Ecole Jeanne d'Arc, Notre-Dame de Lourdes	9
Ecole St-Joachim, La Broquerie	103
Ecole Notre-Dame de Lourdes, N.-D. de Lourdes	111
Ecole Montcalm, N.-D. de Lourdes	10
Ecole St-Adélard, N.-D. de Lourdes	4
Ecole Cardinal, N.-D. de Lourdes	5
Ecole des Filles, St-Norbert	85
Ecole Centre, Otterburne	23
Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre-Jolys	20
Ecole des Filles, St-Pierre-Jolys	101
Ecole du Précieux-Sang, Norwood	49
Ecole Ste-Rose du Lac, Ste-Rose du Lac	66
Ecole South Junction, South Junction	15
Ecole Richer, Thibaultville	34
Ecole Ste-Marie, St-Vital	9
Total des concurrents pour les 33 écoles	**1,772**

L'an dernier, 110 écoles ont concouru avec 3,195 concurrents.

L'abbé Alphonse Tétu prêtre depuis 65 ans

QUEBEC — M. l'abbé Alphonse Tétu, du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, compte depuis le 5 mars, 65 ans de sacerdoce. Les professeurs et élèves de cette institution ont célébré cet anniversaire.

M. René Jutras et la politique du blé canadien

(Suite de la troisième page)

d'abord créé des sous-comités provinciaux pour délimiter les frontières des divisions électorales dans chaque province. C'est M. Fernand Viau, député de St-Boniface, qui a été choisi comme président du sous-comité manitobain. Un autre député de langue française, M. J.-M. Dechêne, a été désigné comme président du sous-comité albertain. Le président du comité québecois est M. Edouard Rinfret, député libéral d'Outremont.

Le sous-comité manitobain de redistribution comprend outre le président, M. Viau, M. J. A. Ross, député conservateur de Souris, et M. Stanley Knowles, député socialiste de Winnipeg-nord-centre. Ce sous-comité devrait avoir fort à faire car M. Knowles a indiqué dès la première séance du comité son intention d'obtenir un remaniement complet et fondé sur une étude objective de chaque circonscription.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kics)

VENDREDI 7 MARS

7.00—Ouverture— Marches militaires —
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.05—Nouvelles
5.15—Le Forum Ecolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Rêverie musicale
7.45—Pot pourri musical
8.00—Ecoles au micro
8.30—Ecole des parents
9.00—Sur demande
9.30—Manitoba français à vol d'oiseau
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

SAMEDI 8 MARS

7.00—Ouverture — Marches militaires
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Le Club Juvénile
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Dans un tour de valse
11.30—Les plus beaux disques
12.00—Musique populaire
12.15—En Parcourant le Clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles - Seigle
1.15—Musique de Sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Musique concert
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches Militaires
5.05—Nouvelles
5.15—Les Vedettes
5.30—Evénements sociaux
5.45—La bonne chanson
6.00—En Valsant
6.25—Chronique sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Concert promenade
7.30—Au music hall
7.45—Musique sud-américaine
8.00—Musique du bon vieux temps
8.15—Concert Léger
8.30—A être annoncé
9.00—Sur demande
9.45—Musique
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

DIMANCHE 9 MARS

5.00—Ouverture: Orgue
5.05—Nouvelles
5.15—Concert léger
5.30—Notre français sur le vif
5.45—Concert populaire
6.00—En valsant
6.30—A l'Opéra
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Les virtuoses
7.30—Les artistes de CKSB
7.45—Music Hall
8.00—Heure religieuse
8.30—Nos classiques
8.45—Commentaires des nouvelles
9.00—Fin des émissions

LUNDI 10 MARS

7.00—Ouverture— Marches militaires —
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches Militaires
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—Aventure dans la Discothèque
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
6.45—Let's Learn French
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Rêverie musicale
7.45—Trio Guyot
8.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
8.30—Pat Pender
8.45—Concert Léger
9.00—Sur demande
9.45—Musique
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MARDI 11 MARS

7.00—Ouverture— Marches militaires —
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches Militaires
5.05—Nouvelles
5.15—Le Forum Ecolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—Aventure dans la Discothèque
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Le ralliement du rire
8.00—Vieux Raconteur
8.15—A être annoncé
8.30—Section manitobaine de la coopération
8.45—Collines parlementaires
9.00—Le Petit Théâtre
9.15—Sur demande
9.30—Céleste et Valentin
9.45—Musique
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MERCREDI 12 MARS

7.00—Ouverture— Marches militaires —
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—En badinant avec nos voisins
10.55—D'un coin à l'autre du Canada
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Les beaux disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches Militaires
5.05—Nouvelles
5.15—Le Forum Ecolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—Aventure dans la Discothèque
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Rêverie musicale
7.45—Pot pourri musical
8.00—Les amateurs
8.30—Concert léger
8.45—Tribune des livres
8.55—Intermède musical
9.00—Sur demande
9.30—Manitoba français à vol d'oiseau
9.45—Musique
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

JEUDI 13 MARS

7.00—Ouverture— Marches militaires —
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—Mélodies Hambleys
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches Militaires
5.05—Nouvelles
5.15—Le Forum Ecolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—Aventure dans la Discothèque
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Ecrin musical
7.45—Concert Léger
8.00—Vieux Raconteur
8.15—A être annoncé
8.30—Del Genthon
9.00—Sur demande
9.30—Céleste et Valentin
9.45—Musique
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

Chronique des Anciens du Collège de Saint-Boniface

A propos d'un chat . . .

Dédié aux élèves et particulièrement à J. L. du "Coin"

Il y avait une fois un chat.

C'était un jeune chat.

Etant jeune, il se montait des châteaux en Espagne.

Son maître l'avait envoyé à la chasse. Et toujours, il ramenait sa proie.

Mais il y avait une souris qui se jouait du chat.

C'était une souris qui avait vécu.

Elle était rusée. Plus d'une fois, elle avait mis hors de combats de nombreux chats. Onze fois sur quatorze, elle était sortie victorieuse de durs combats.

Or, un jour, exactement le 16 février, le jeune chat voulut écraser la souris, qui souriait d'aise: Elle, qui en avait vu bien d'autres.

Le chat était anxieux, nerveux, inquiet. Depuis longtemps, il redoutait ce duel. Même l'entraîneur du chat craignait cette rencontre. Aussi multiplia-t-il les exercices.

La souris, joyeuse, alerte, marcha bravement au combat. Ele était bellement costumée.

La première période fut serrée. Le chat avait chaud. Il reçut quelques bons coups de dents. La souris passait et repassait entre les pattes du chat qui n'en revenait pas!

Malheureusement, à la deuxième période, la souris fut blessée. Elle se fracassa une patte, brisa l'os d'une autre. Mais elle continua quand même à lutter avec énergie.

A la troisième période, la souris reprit son aplomb. Malheureusement, la cloche vint interrompre une ascension qui se révélait dangereuse.

Le chat était vainqueur. Mais ce n'était pas la victoire espérée. Il avait rêvé un écrasement. Il n'en fut rien.

La souris fit la morte, mais pour ressusciter avec gloire. Car dès le mercredi soir suivant, elle s'attaquait à l'équipe de l'Immaculée-Conception, de Winnipeg, pour remporter une éclatante victoire.

Et la souris veut reprendre sa lutte avec le chat. Elle lui demande de choisir lui-même, le jour, l'heure, l'endroit de la rencontre. Car elle est prête.

* * *

Le mercredi 26 février, le club des Anciens rencontrait l'équipe de Dominion Envelopes. Le résultat demeura 3 à 3 malgré les 5 minutes de jeu supplémentaire. La partie aurait pu être intéressante n'eut été la rudesse du jeu. Il manquait 3 joueurs sur l'équipe des Anciens: M. Lévêque, L. Savoie et B. Blais.

Un de nos joueurs à l'honneur

Il nous fait plaisir de souligner la grande victoire d'un de nos coéquipiers dans une joute de boxe à l'Auditorium, le lundi 24 janvier. En effet, Lionel (Baker Savoie) triomphait dans une rencontre avec un boxeur américain. Nos félicitations.

LONDRE, 24 (BUP) — Le frère cadet de l'ex-premier ministre Winston Churchill, le major John Spencer Churchill, est décédé dimanche, à l'âge de 67 ans.

Il était l'un des plus vieux partenaires de la Cie de courtage Vickers de Coasta, et fut toute sa vie lié à son fameux frère.

A propos de la commission du blé

Le **Winnipeg Free Press** publiait, samedi dernier, un premier rapport fort intéressant sous plusieurs aspects. Je crois que quelques commentaires ne seront pas superflus.

1—Il est amusant de voir ce journal, ordinairement libéral, critiquer vertement le gouvernement de M. King. Il l'accuse carrément d'avoir introduit la mesure la plus fortement socialiste jamais érigée en loi par un gouvernement responsable au Canada.

2—C'est, paraît-il, pour pouvoir tenir les engagements de ce même gouvernement envers l'Angleterre que cette mesure vexatoire fut prise. Ces engagements prennent fin en 1950. Cette loi nouvelle, elle aussi, se termine en 1950.

3—Le grand quotidien admet que tout cela peut avoir une certaine légitimité, qu'au moins le tout peut être expliqué, malgré la mauvaise fondation sur laquelle repose la législation.

4—Ce qui n'est pas explicable, ce qui n'est pas pardonnable, c'est, premièrement, la dûreté de la loi dont les sanctions sont d'une sévérité sauvage; deuxièmement, cette commission ne sera pas responsable aux fermiers dont elle monopolise les produits, mais elle le sera au gouvernement — il rappelle là-dessus le cas de M. Oatway, cultivateur de Rosser, Manitoba, qui eut un certain retentissement pendant la guerre—troisièmement, les fonctions de la commission sont restreintes à juridiction sur le blé, mais ses pouvoirs peuvent être étendus à tous les autres grains par un arrêté du Gouverneur-en-Conseil; quatrièmement, ce bill aurait dû être référé à un comité d'étude avant de devenir loi . . .

Il est indiscutable que la loi ainsi critiquée est vraiment vexatoire. En effet, le cultivateur perd complètement tout contrôle sur le marché de son produit; dorénavant, il ne lui sera plus loisible de vendre où et comment il lui plaira; le corps gouvernemental est établi en vrai monopole, et n'est pas responsable de sa conduite à ceux dont il devient l'unique marché. Le cultivateur n'a aucun droit en face de l'agence du gouvernement. On peut protester à moins! . . .

Mais ici se pose une question; nous vivons en démocratie. Pourquoi le sentiment et la volonté des cultivateurs n'ont-ils pas été consultés avant que notre gouvernement ne prenne des engagements qui le forcent littéralement à prendre des mesures dictatoriales en temps de paix? Je soumets humblement que l'on se souvienne de ce que j'écrivais ici même la semaine dernière, en commentant un article de M. le Professeur Harper, de Cornell. Selon les préceptes et lois inéluctables de la **Science économique**, il n'y a que trois moyens de sauver le monde du démon de l'inflation monétaire qui nous persécute actuellement: a) laisser l'inflation dévorer l'épargne monétaire qui est par nature inflationnaire; b) **abaisser les salaires** des travailleurs; c) prohiber la dépense des épargnes de guerre.

Un rapide examen révèle que ces trois moyens ne sont différents que dans l'expression. En effet, ils se résument tous au premier. L'abaissement des salaires forcera la liquidation de l'épargne: on refuse au travailleur un salaire suffisant, alors il est bien obligé d'entamer ses épargnes. La prohibition sur la dépense des épargnes leur enlève **toute valeur effective**, les consume par conséquent.

Il est à noter qu'actuellement, en Belgique, on poursuit une politique d'abaissement des salaires. Au Canada, on oblige le cultivateur à vendre ses produits bien en bas du prix du marché. C'est le pauvre qui doit perdre ses épargnes; lorsqu'il se met dans la tête de remonter la côte, il cause de l'inflation. "Haro! sur le baudet, ce pelé, ce galeux d'où vient tout le mal!" J'admets que ma pauvre intelligence ne comprend rien au bon sens de la Science économique! Je confesse sans honte que je désire mourir dans une complète et crasse ignorance de cette **Science**! Je veux voir la **justice** régir enfin l'économie, sans Science, mais avec beaucoup de charité chrétienne.

Paul PRINCE,
La Broquerie, le 2 mars 1947.

UN SEISME EN ITALIE A FAIT ECROULER DES RUINES

ROME — Un tremblement de terre a été ressenti à Brescia.

Les ruines de l'église de Santa-Afra, qui avait été endommagée par les bombardements, se sont écroulées. Il n'y a aucune victime à signaler.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.00; autres pays, $2.50. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Le Canada et le Vatican

La nouvelle session parlementaire à Ottawa bat son plein. Elle avait débuté à la fin de janvier avec la pompe sobre et traditionnelle qui convient. Le programme du gouvernement, qui est esquissé dans le discours du Trône, donne une part considérable aux affaires extérieures. Le Canada semble décidé à prendre pied sur le plateau glissant de la politique mondiale, tant pour affirmer sa souveraineté que pour défendre ses intérêts.

Dans le domaine international, une question délicate qui tient au coeur de tous les catholiques qui forment presque la moitié de la population, est certainement la représentation canadienne auprès du Vatican. A diverses reprises, le problème a été agité au Parlement et dans l'opinion; et plusieurs sociétés patriotiques canadiennes ont souvent proposé des voeux officiels pour qu'il soit résolu dans le sens désiré par la vaste population catholique du pays.

Pendant la session parlementaire qui vient de commencer, on peut s'attendre à de passionnants débats sur les relations du Canada et du Vatican. En effet, le député Elie Bertrand a tablé déjà une résolution dans ce sens: "De l'opinion de cette Chambre, le Canada, qui accroît constamment sa représentation diplomatique dans divers pays, devrait avoir un représentant diplomatique officiel auprès du Vatican." Cette motion laconique contient pourtant beaucoup de possibilités de controverses publiques. Car si les catholiques sont unanimes pour réclamer l'établissement de relations officielles avec le Vatican, plusieurs sociétés protestantes ont déjà marqué leur hostilité envers ce projet.

La question n'a pas manqué d'être étudiée par le gouvernement, sous la pression des ministres catholiques qui en font partie. Mais chaque fois, le Cabinet avait décidé que le moment n'était pas venu. L'année dernière encore, le premier ministre M. Mackenzie King avait déclaré que le gouvernement ne perdrait pas de vue cette question, mais qu'il n'était pas encore opportun de la résoudre. On verra bien, cette année, si les circonstances sont plus favorables pour la décision désirée des catholiques.

Les arguments de ces derniers sont considérables et nombreux: analogie avec d'autres Etats, accroissement de l'influence du Canada dans les affaires mondiales, importance du Saint-Siège comme centre diplomatique, et d'autres encore. Les protestants intransigeants ont bien peu à offrir de raisonnable contre ce projet, si ce n'est les arguments surannés provoqués par des passions qui ne sont plus de mise aujourd'hui. Connaissant la grande prudence du gouvernement canadien, on peut être sûr que M. Mackenzie King ne voudrait pas risquer une scission dans l'opinion au sujet du Vatican, qui pourrait en coûter à sa popularité politique.

Il convient de signaler aussi quelques difficultés techniques du côté du gouvernement qui ne nous paraissent pas bien graves cependant. La première, c'est que le Canada voudrait laisser à l'Angleterre le soin de faire les premiers pas: or celle-ci a bien un ministre auprès du Vatican, mais sans la réciproque; diverses questions de protocole interviennent pour maintenir telle quelle cette situation. Il ne nous semble pas nécessaire pourtant que le Canada imite l'Angleterre sur ce point. Il y aurait ensuite le désir du gouvernement canadien de signer d'abord la paix avec l'Italie et d'échanger des représentants diplomatiques avec elle, avant de penser au Vatican. Dans certains milieux officiels, on pensait même qu'un même ministre pourrait être nommé auprès de Rome et du Vatican; ce qui n'est pourtant pas possible selon la procédure vaticane. Enfin, on entend aussi le prétexte que le Canada n'a point suffisamment de diplomates pour desservir toutes ses légations, et qu'il ne faudrait pas augmenter le nombre de ces dernières.

On peut donc s'attendre à des débats animés sur cette question, quand son tour viendra pour une discussion publique. Il faut espérer cependant que ces débats ne soient pas un reflet de cette propagande anti-catholique de mauvais goût de sectaires protestants ou autres, qui utilisent insidieusement la tribune libre des journaux pour faire passer d'injustes remarques envers l'action de l'Eglise. Il est consolant de dire qu'un grand nombre de protestants de bonne foi ont eu le courage de dénoncer ces méthodes qui ne profitent à personne et qui introduisent une division factice dans la population. La dignité du Parlement exige que les discussions prochaines sur les relations du Canada et du Vatican prennent ce ton noble et patriotique qui convient à un sujet aussi élevé. Ne cachons pas non plus qu'en cette année mariale, tous les catholiques du Canada et leurs amis à l'étranger ont le droit d'espérer que le détail juridique et diplomatique de ces relations soit décidé en faveur de leurs thèses et de leurs souhaits légitimes.

T. G.

Directives de Pie XII

Depuis qu'il a été élevé au souverain pontificat, Pie XII adresse chaque année, la veille de Noël, un message à l'univers. On peut dire que c'est son discours capital de l'année. Il contient d'importantes directives sur les problèmes d'actualité, en particulier sur l'établissement de la paix. L'allocution de décembre dernier ne fait pas exception. "C'est un texte, écrit un journaliste, qui devrait figurer en tête de la liste des lectures de tous les chrétiens pour cette année."

Nous n'avions jusqu'ici qu'une traduction faite sur la version anglaise. Un texte français traduit de l'original même vient d'arriver. L'Ecole Sociale Populaire s'est empressée de le publier dans sa collection des Actes Pontificaux (no 10) sous le titre: "Les grandes directives". Elle y a joint deux autres discours importants de Pie XII, l'un et l'autre prononcés en 1946, le premier sur la famine (4 avril), le deuxième sur l'Eglise en face de la situation présente (1er juin, en la fête de saint Eugène). Ce fascicule de 24 pages, sous couverture solide et attrayante, ne se vend que 10 sous.

Les Témoins de Jéhovah

Plus actifs que jamais, les témoins de Jéhovah réussissent sinon à "convertir", du moins à troubler un certain nombre de gens par leur propagande effrénée. Il faut mettre l'antidote à côté du poison. C'est ce que vient de faire un auteur et conférencier bien connu, M. René Bergeron. En quelques pages drues et vivantes, il résume la doctrine de ces "témoins de la sottise", comme il les appelle, puis lui oppose la doctrine catholique. Cet exposé est suivi d'une brève étude du P. Ledit sur les libertés civiles. Brochure substantielle qui sera des plus utiles à tous ceux qui veulent empêcher l'erreur de se répandre. Publiée par l'Ecole Sociale Populaire, dans la collection de l'Oeuvre des Tracts, sous le titre: "Les Témoins d'une sottise", elle ne se vend que 10 sous l'exemplaire.

La Pologne et les Nations-Unies

Le gouvernement anglais a déclaré qu'il ne reconnaissait pas les élections polonaises. Mais alors, se demande le **Tablet** de Londres, quelle est l'autorité du gouvernement actuel de la Pologne? Aucune, répond-il, si ce n'est celle que lui a donnée la Russie qui l'a imposée au pays, en se moquant de la Charte des Nations-Unies. Aussi, conclut-il, les gouvernements de ces nations n'auraient jamais dû permettre la présence parmi eux d'un représentant d'une Pologne factice.

Approbation du pasteur Shield

Comme il fallait s'y attendre, le mouvement en faveur des "écoles non-confessionnelles" lancé par le président de l'Institut démocratique a trouvé un partisan enthousiaste dans la personne du pasteur Shields. Son dernier bulletin contient la traduction anglaise des principaux passages de la harangue sénatoriale. Ils voisinent à côté d'articles contre le culte de la sainte Vierge et le Droit canon. Ils sont bien à leur place.

La sécurité sociale

Dans un vigoureux éditorial de la France Catholique, M. Jean Le Cour Grandmaison, ancien député et successeur du général de Castelnau à la présidence de la Fédération Nationale d'Action catholique met ses lecteurs en garde contre le nouveau plan de "sécurité sociale" adopté par le Parlement français. Il rappelle d'abord qu' "en matière de progrès social" les catholiques n'ont de leçons à recevoir de personne, "pas même des marxistes de toute obédience". Ce sont leurs représentants, les de Mun, les Lerolle et maints autres qui saisirent la Chambre de projets de loi destinés à améliorer le sort du peuple. Et que d'initiatives bienfaisantes on leur doit, l'oeuvre par exemple "d'un Louis Durand couvrant la France d'un réseau de milliers de caisses libres de crédit mutuel, qui ont ouvert l'accès de la propriété à des foules de cultivateurs, d'artisans, d'ouvriers et de petits commerçants, luttant ainsi efficacement contre le développement du prolétariat". Mais le plan de Sécurité sociale contient de graves défauts. Et l'auteur les énumère:

1—Il supprime la liberté dont nous jouissions jusqu'ici et lui substitue le système de la caisse unique;

2—Il impose à notre économie une surcharge financière telle qu'il prétend garantir des aléas de l'existence;

3—Il crée un Etat dans l'Etat, et tend à livrer le pays au pouvoir discrétionnaire de la C.G.T. dont on sait quels sont les vrais maîtres. Celle-ci disposera chaque année d'un budget de 250 milliards, échappant complètement au contrôle du ministre des Finances et du Parlement. On fait encore bien des choses avec 250 milliards, et les innombrables "agents visiteurs" de la Sécurité sociale — autant de bras perdus pour la production — ne manqueront pas d'arguments pour convaincre les "assujettis" des avantages qu'ils ont à s'inscrire à tel syndicat, à telle association familiale, à mettre leurs enfants à telle école, ou à adhérer à tel parti. C'est ainsi qu'on réalise dans un pays "libre" cet idéal d'unité qui s'appelle l'unanimité, et que nous voyons aujourd'hui fleurir dans tant de nations européennes. Tout cela mérite qu'on y prenne garde".

"Les enfants du paradis"

L'**Information française** adresse actuellement aux journaux des articles de revues favorables au film censuré. Mais ces articles louent la technique du film, non pas son aspect moral. Or c'est cet aspect qui est en cause, c'est lui seul que devait juger la censure et c'est lui qui a déterminé son veto. Ce jugement, si sévère peut-il paraître, rejoint celui de la Centrale catholique du cinéma de France qui classe le film: "à déconseiller" et fait remarquer que "tous les personnages — sauf un — n'ont en vue que la satisfaction de leurs passions ou de leur instinct".

Dans une plaquette récemment parue aux **Editions familiales** de France, à Paris, l'auteur, Daniel Parker, après avoir indiqué la cote morale de 182 films sur les 220 produits en France de juin 1940 à août 1944, analysés par la Centrale catholique, conclut: "N'est-il pas désolant que tant d'habileté professionnelle, de sens artistique, d'intelligence et d'efforts puissent aboutir à ce chiffre qui est un jugement: 1 film sur 5 ou 1 film sur 10 seulement est acceptable pour le public familial qui est le public habituel des salles. Aucun effort de relèvement moral de notre pays ne pourra aboutir tant que d'énergiques mesures de salubrité n'auront pas été prises à l'égard du cinéma".

E. S. P.

Victimes de la rage communiste



Des murs calcinés et recouverts de neige: voilà ce qui reste de la cathédrale de Siwantze (en haut) et du noviciat des soeurs chinoises, qui se trouvent dans la Mongolie intérieure. La population de la ville est catholique dans une proportion de 90 pour-cent; elle demeura toujours étrangère à la propagande communiste. Les communistes y exercèrent des représailles en détruisant les édifices religieux.

Billet du vendredi

La vie sacrifiée de

Marguerite de Cortone

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Après neuf ans d'une vie dissolue, Marguerite dite de Cortone renonce au monde et au péché, pour se consacrer au service de Dieu. Un jour de l'année 1273, elle se présente au couvent franciscain de Celle, tenant un petit garçon par la main. Exténuée, elle porte des vêtements de deuil. Elle ne demande pas l'aumône, mais l'habit de pénitence. Amenée en la présence du Père gardien, celui-ci la considère un moment, lui parle avec douceur et la congédie par ces mots: "Ma fille, vous êtes trop jeune et trop jolie." Marguerite quitte alors le couvent et se rend à Cortone, à deux lieues de là. Elle rencontre en y arrivant deux femmes qui, la voyant en pleurs, lui adressent la parole. L'une est Marinaria Moscari et l'autre sa bru, Renaria. Elles invitent chez elle Marguerite, qui leur raconte son histoire, puis elles lui offrent asile ainsi qu'à son fils. La future sainte restera chez elles plusieurs années. Mais, pour ne pas leur être à charge, elle garde les femmes en couches et présente leurs enfants au baptême. Plus tard, elle se consacre au service des pauvres et secourt les prisonniers. Pendant ce temps, elle fait pénitence et mortifie son corps, avec une véritable folie de destruction. Elle se rase la tête, se barbouille le visage de suie, porte comme vêtements des guenilles. Elle ne dort presque pas la nuit, s'inflige des disciplines si sanglantes que son directeur, le Frère Giunta Bevegnati, en reste décontenancé et lui en interdit le plus qu'il peut. Après des années, vers 1276, on lui permet enfin de revêtir l'habit du Tiers-Ordre franciscain. Elle est alors une malade, presque une infirme.

★

Dans sa **Sainte Marguerite de Cortone** (1), François Mauriac raconte la vie de cette femme, qui passe vingt-trois ans dans la pratique de la contemplation et des plus cruelles austérités, atteint peu à peu aux sommets de l'union mystique. Elle connaît les révélations, les extases, les visions. Entre-temps, elle ne néglige pas les oeuvres, fonde un hôpital, organise la Corporation de Notre-Dame de la Miséricorde pour le service des malades. Elle meurt en odeur de sainteté le 22 février, à l'âge de cinquante ans, et l'Eglise la canonise en 1728 par la voix du pape Benoît XIII. Du jour où elle vit la lumière, l'ancienne pécheresse ne vécut que pour Dieu, dans son amour. "Et sans doute, écrit Mauriac, si Marguerite de Cortone a cru en cet amour jusqu'à lui immoler sa vie jour après jour, c'est qu'elle avait reçu un signe et qu'avant toutes les paroles intérieures dont elle fut comblée, elle en avait écouté une peut-être moins distincte, mais aussi impérieuse . . ." Marguerite naquit en 1247 à Laviano, village situé près du lac de Trasimène, en Toscane. Son père cultivait la terre. La fillette était d'une si grande beauté que les gens s'arrêtaient dans la rue pour la regarder et l'admirer. Comme elle venait d'avoir dix-huit ans, un jeune seigneur de voisinage la séduisit, après l'avoir trompée par une promesse de mariage, et elle vécut avec lui de gré ou de force, pendant neuf années. Elle en eut un fils, ce petit garçon qui la suivait en pleurnichant, se plaignant de la soif et de la fatigue, alors qu'elle se dirigeait vers le couvent des Frères Mineurs de Celle, après la mort de son amant.

★

Celui-ci est tué au début de l'année 1273, dans la forêt de Petrignano. Il était parti le matin, suivi de son lévrier favori. Deux jours plus tard, le chien revient seul en gémissant et il se met à lécher les mains de Marguerite, puis à la tirer par sa robe. Il la conduit ainsi jusqu'au fourré où gît le cadavre percé de coups du jeune seigneur. "Et aussitôt, écrit Mauriac, elle vit l'Autre, elle se trouva face à face avec cet autre qui, à aucun moment, ne s'était détourné d'elle et qui, devant les pires abaissements de cette femme, ne s'était pas voilé la face; mais au contraire, il n'avait jamais cessé de la regarder." Peu après, la jeune femme tournait le dos à son passé, et elle s'engageait dans l'étroit sentier de la pénitence. Elle se rendit d'abord chez son père à Leviano, mais sa belle-mère ne voulut pas la recevoir. Elle partit donc pour le couvent de Celle et bientôt Cortone. Dès lors commence la vie de renoncement et d'extrême pauvreté à laquelle elle associe son fils, un enfant. Celui-ci grandit, puis il entre à son tour chez les Frères Mineurs. L'existence de Marguerite fut terrible de dépouillement et d'abjection. A peine peut-on la comparer à celle du saint pouilleux et sale qui s'appelait Benoît Labre. Pour elle les jeûnes, les larmes, la discipline, la confession publique, les cilices. La pauvre pénitente de Cortone, morte depuis sept siècles, Mauriac la ressuscite un moment pour notre admiration et notre édification. Son livre appartient à la théologie mystique, plus qu'à la biographie. Beaucoup le liront qui ne le comprendront pas. Mauriac en écrit lui-même: "Peut-être fera-t-il peur et même horreur à quelques-uns . . . car Marguerite n'est pas une sainte pour les hommes d'aujourd'hui, errant si loin de la lumière."

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Aux Editions Variétés, Mtl.

Prêtres torturés par les Albanais

ROME — Deux prêtres auraient été tués après avoir enduré les plus terribles tortures, à Scutari, rapporte le **Giornale d'Italia**, qui s'inquiète des "activités anticatholiques" en Albanie. Le journal ajoute que tous les prêtres de Scutari ont été emprisonnés à l'exception de deux infirmes.

La Chronique « « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

Une nouvelle alliance anglo-française est signée. Les Etats-Unis viendront au secours de l'Angleterre en Grèce.

Monsieur Ernest Bevin a annoncé aux Communes anglaises la semaine dernière une alliance anglo-française pour résister à n'importe quelle agression allemande. Le pacte sera tout probablement signé lorsque paraîtra cette chronique. On a choisi Dunkerque pour y signer l'entente, Dunkerque qui contient pour les deux pays tant de souvenirs malheureux puisque ce fut là, en 1940, que faillit si horriblement une tentative militaire des deux pays.

Il sera donc entendu que pour cinquante ans à venir, et non pour vingt comme il avait tout d'abord été décidé, si la France ou l'Angleterre avait à faire face à une agression allemande, l'un ou l'autre pays interviendrait immédiatement avec toutes ses forces militaires, politiques et économiques. De plus, les deux pays conviennent de n'entrer dans aucune coalition dirigée contre l'un d'entre eux et ils décident de se prêter toute l'assistance politique et économique possible pour accélérer la reconstruction d'après-guerre.

On insiste particulièrement sur le fait que cette entente ne signifiera pas seulement de simples "échanges de vues", advenant le cas d'une agression allemande. Les consultations des deux puissances devront au contraire aboutir par un commun accord de mesures nécessaires pour parer aux dites menaces.

Geste surprenant de la Russie

La Russie a accordé son approbation officielle, il y a quelques jours, à un plan de contrôle américain de quelque 623 îles du Pacifique, libérées du mandat japonais. La Russie déclarait dans une note que le contrôle américain serait juste parce que le sang répandu dans l'éviction des Japonais de ces îles fut en grande partie du sang américain.

Ce geste soviétique a causé tout un émoi à Washington où on se demande quelle peut bien être l'intention des Russes en accordant pareille approbation. Quelques observateurs émettent l'opinion que Moscou tenterait ainsi de créer un précédent afin de justifier les acquisitions territoriales d'après-guerre de la Russie.

La France et les prisonniers allemands

Le gouvernement français a demandé aux Etats-Unis la permission de garder en France encore un an 440,000 prisonniers allemands pour parer au manque de main-d'oeuvre. La note française ajoute que la France a perdu durant la guerre 800,000 hommes dont 500,000 sont morts en Allemagne, dans les camps de prisonniers ou dans le service de travail forcé et 300,000 tués pendant les hostilités.

La requête du gouvernement français a été portée aux autorités américaines après que celles-ci eurent demandé à la France de libérer 740,000 prisonniers allemands. De ce nombre, 300,000 sont morts, se sont évadés ou ont été libérés avant la demande américaine, prétendent les autorités françaises.

C'est là une situation délicate pour les Etats-Unis car la plupart des prisonniers allemands actuellement en France ont été capturés par les forces militaires américaines. Lors de la première grande guerre, dix mois après la signature de l'armistice, les prisonniers étaient retournés dans leurs pays respectifs. Cette fois, 22 mois après la victoire, il y a plus de 5,000,000 d'Allemands encore aux mains de leurs vainqueurs.

Les Etats-Unis en Grèce

Il est fort possible que les Etats-Unis viennent au secours de l'Angleterre en Grèce en prenant sur eux les charges matérielles— sans cependant remplacer l'armée d'occupation britannique. Les Etats-Unis seraient obligés d'intervenir en Grèce afin d'empêcher que ce pays ne tombe sous la domination soviétique. Des conseillers du général Marshall prédisent que si la Grèce venait à tomber sous la domination russe comme ses voisins, la Turquie et les Etats pétroliers du Moyen-Orient ne pourraient opposer aucune résistance à la diplomatie et à l'armée russe.

Un pareil secours de la part des Etats-Unis coûterait $250,000,000 par année. L'opinion américaine s'inquiète de l'avenir, car s'engager à fond en Grèce signifierait pour les Etats-Unis s'engager également à fond dans les affaires de l'Europe, ce qui implique des conséquences inévitables.

Pour sa part, la Grande-Bretagne a déclaré — par la bouche de M. Hector McNeil, ministre d'Etat — qu'elle n'avait pas encore formellement prié les Etats-Unis de l'aider en Grèce. M. McNeil a cependant avoué que "le Royaume-Uni est incapable de donner aux Grecs tout le secours qu'il leur faut".

Un autre problème auquel auront à faire face les Américains est celui de nourrir le Japon. Le général McArthur a fait rapport récemment au Congrès américain à ce sujet et il a déclaré que la famine au Japon "mettait ce peuple en proie à n'importe quelle mauvaise idéologie au moyen de laquelle on lui promettrait de la nourriture".

MacArthur a ajouté qu'il recommanderait l'abolition des contrôles militaires aussitôt que les contrôles civils pourront leur être substitués sans danger, car l'histoire démontre qu'après une période limitée d'occupation militaire la situation s'aggrave rapidement. La victoire dans une guerre moderne où des idéologies s'affrontent, a dit le général, "n'est guère qu'un armistice entre deux campagnes jusqu'à ce que les causes fondamentales de guerre aient été extirpées".

Chronique fédérale

M. René Jutras et la politique du blé canadien

Le débat sur l'Office du blé a duré toute la semaine dernière. M. Fernand Viau nommé président du sous-comité manitobain de redistribution.

Par Etienne PARENT
(Spécial à la Liberté et le Patriote)

Toute la semaine du 24 au 28 février a été remplie aux Communes par le débat qui s'est livré autour de la loi de l'Office canadien du blé. La plupart des députés des Prairies ont tenu à participer au débat, soit au cours de la discussion qui a précédé la deuxième lecture, soit au cours de l'étude en comité général. Le parrain de la mesure, M. J. M. MacKinnon, a eu presque constamment l'assistance de deux de ses collègues, M. J. G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, et de M. J. L. Ilsley, qui vient de quitter le ministère des Finances pour prendre la direction de celui de la Justice.

Les conservateurs et l'accord du blé

Les conservateurs ont vigoureusement critiqué l'accord du blé avec la Grande-Bretagne. Leur chef, M. John Bracken, n'y est pas allé de main morte sur ce point, mais il a cependant déclaré qu'il respecterait l'entente si son parti était porté au pouvoir. M. Bracken et les conservateurs ont surtout insisté pour que le gouvernement ou plus précisément l'Office du blé honore immédiatement les certificats de participation au lieu d'attendre à la fin de la période de cinq ans et à l'expiration du traité. Ils auraient voulu que l'on versât immédiatement aux agriculteurs le plein montant du prix obtenu pour leur blé sur les marchés du monde. M. Gardiner et les ministériels ont répondu en insistant sur la nécessité d'assurer la stabilité des prix et sur l'avantage pour les agriculteurs de pouvoir toucher $1.35 le boisseau pendant toute la période de cinq ans.

Demande de la CCF

Les députés de la C.C.F. ont cherché à faire insérer dans le projet de loi la garantie que le gouvernement accepterait livraison de tout le blé produit pendant la période. On sait qu'en vertu du bill de M. MacKinnon le gouvernement ou l'Office s'oblige à accepter 14 boisseaux par acre en culture. M. Gardiner et les autres ministres ont donné l'assurance à la Chambre que l'Office accepterait livraison de tout le blé produit, mais ils se sont refusés à insérer dans le bill une garantie à cet effet.

Les députés de la C.C.F. ont également cherché à obtenir que les employés de l'Office du blé passent sous le contrôle de la Commission du service civil ou, en d'autres termes, qu'ils deviennent des fonctionnaires fédéraux. C'était une façon comme une autre d'assurer la permanence de l'Office canadien du blé et d'enterrer à tout jamais la Bourse des Grains. Les socialistes ne se sont d'ailleurs pas privés de dénoncer la Bourse des Grains qui n'a trouvé que quelques timides défenseurs chez les conservateurs et les libéraux.

M. René Jutras

M. René Jutras, député de Provencher, a prononcé au cours du débat un bref discours qui résume fort bien la question, tout en justifiant la politique du gouvernement. Il a déclaré qu'il appuyait la mesure parce qu'elle constitue un moyen législatif d'assurer la stabilité de l'agriculture au Canada. Il a félicité le gouvernement d'avoir consulté les sociétés agricoles avant de déterminer sa politique et d'avoir largement tenu compte de leurs recommandations. Il est convaincu que la meilleure façon d'assurer la stabilité de l'agriculture canadienne est de signer avec les pays étrangers des contrats à long terme qui nous permettent de disposer de notre blé.

Interruptions

M. Jutras a été plusieurs fois interrompu par les députés conservateurs, notamment par ses adversaires manitobains, MM. Ross et Miller, mais il ne s'est pas laissé décontenancer et il a poursuivi son argumentation. Il a soutenu que les conservateurs qui critiquent l'accord avec la Grande-Bretagne n'ont rien suggéré de mieux sauf d'insinuer qu'il faudrait en revenir au marché libre. Après avoir souligné que la plupart des sociétés agricoles et des coopératives ont approuvé l'accord, il s'est étonné de voir les compagnies et les banques s'éprendre d'une sympathie inusitée pour l'agriculteur et réclamer un prix plus élevé pour son blé pendant qu'elles se désintéressaient de son sort quand il ne touchait que 70 cents le boisseau après 1930.

Comparaisons

M. Jutras a fait observer que les producteurs argentins ne touchent pas de meilleurs prix pour leur blé que les cultivateurs canadiens, tandis que l'Australie a établi, comme le Canada, un plan quinquennal de stabilisation des prix. Quant aux Etats-Unis, il estime que toute comparaison entre leurs prix et ceux du Canada est mal fondée parce que la situation est tout à fait différente. Les Etats-Unis n'exportent que leur surplus de blé et peuvent manifester une indépendance complète, tandis que toute l'économie agricole du Canada est fondée sur l'exportation du blé.

Argumentation

Si nous ne réussissons pas à nous assurer des débouchés extérieurs pour notre blé, de conclure M. Jutras, nous nous trouverons en bien mauvaise posture, car le gouvernement devra recourir aux subventions. Il est bel et bon de dire qu'on devrait laisser aux cultivateurs le prix le plus élevé possible et qu'advenant un fléchissement du prix du blé le gouvernement pourra être prié de subventionner les cultivateurs à même le fonds du revenu consolidé, mais les producteurs de blé n'ont guère foi en cette méthode car ils se rappellent combien il a été difficile dans le passé de puiser au fonds du revenu consolidé les deniers nécessaires au versement d'une subvention sur le blé. Ils ont eu affaire à tous les gouvernements, et les cultivateurs d'autres pays ont éprouvé la même difficulté sous des régimes politiques différents. Aujourd'hui, ils contribueraient plus volontiers à une caisse parce qu'ils seraient sûrs de pouvoir au moins compter sur quelque chose. Si la situation venait à se gâter, on peut raisonnablement supposer qu'un gouvernement qui leur serait sympathique leur viendrait en aide. Autrement, leurs chances seraient minces. Ils sont au courant des faits et c'est pourquoi ils approuvent le présent contrat. Personne ne sait exactement comment il fonctionnera, mais on pourra au moins dire qu'un effort sérieux a été tenté.

M. C. G. Power

Le comité de la redistribution a choisi comme président, comme le voulait la rumeur, M. C. G. Power, député de Québec-sud et ancien ministre dans le gouvernement King. M. Power ne faisait pas partie du comité au début, mais M. Léopold Langlois, député de Gaspé, a démissionné pour lui faire place. On continue de répéter que cette importante tâche qui est confiée à l'ancien ministre doit préparer sa rentrée éventuelle dans le cabinet. Ce rapprochement de M. Power avec le gouvernement qu'il avait quitté il y a deux ans et qu'il avait encore critiqué tout récemment, a été le principal sujet de conversation dans les cercles politiques, au cours de la semaine.

M. Fernand Viau

Le comité de redistribution a déjà tenu une première séance pour organiser son travail. Il a

(Suite à la deuxième page)

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

La prochaine journée sacerdotale aura lieu le mercredi 12 mars, aux heures habituelles.

Mois de saint Joseph

Les exercices du mois de saint Joseph se font à la cérémonie du soir, les lundi, mercredi et vendredi. Les mardi, jeudi et samedi, les prières se font après la messe de 8 h. 15.

Quête commandée

Dimanche prochain aura lieu la quête commandée pour le Denier de Saint-Pierre.

Baptêmes

Le 23 février: Claudette-Marcelle-Lynn, née le 31 janvier, fille de Claude Vermander et de Françoise Blain. Parrain, Damien Vermander; marraine, Aline Blain.

Le 23 février: Marie-Jeanne-Annette, née le 12 février, fille de Noé Rémillard et de Pearl Daniel. Parrain, Cyrille Rémillard; marraine, Jeanne Gauthier.

La Pologne et ses alliés

On sait de quelle façon les élections ont eu lieu en Pologne. Dès que les faits et leurs résultats furent connus, le cardinal Griffin, archevêque de Westminster, prononça un vigoureux discours à Londres où il s'éleva contre une politique d'apaisement à l'égard des Etats communistes. Les Alliés, a-t-il déclaré, ne doivent pas reconnaître le gouvernement actuel de Varsovie, car il n'a pas tenu les engagements qu'il avait pris.

Retraites fermées

Maison Notre-Dame du Cénacle 686, rue du Collège, St-Boniface.

Du 7 au 10 mars: Hommes et jeunes gens de St-Laurent. Prédicateur: R. P. D. Jubinville, O.M.I.

Du 11 au 14 mars: Hommes de Lourdes. Prédicateur: R. P. A. Veilleux, O.M.I.

Du 14 au 17 mars: Institut St-Joseph, Grades XI et XII. Prédicateur: M. l'abbé L. Blais, curé de la cathédrale.

Du 18 au 21 mars: Demoiselles de Lourdes. Prédicateur: R. P. Létourneau, C.Ss.R., curé de Ste-Anne-des-Chênes.

Du 21 au 24 mars: J.O.C. (jeunes gens de St-Boniface). Prédicateur: R. P. Louis Gagnon, O.M.I.

Du 25 au 28 mars: Dames de Lourdes. Prédicateur: R. P. A. Bastien, O.M.I.

Du 28 au 31 mars: Jeunes filles de Ste-Agathe. Prédicateur: R. P. A. Bastien, O.M.I.

N.B.—On pourra se joindre aux groupes de LOURDES, sur demande, à la Maison des Retraites.

Assemblée mensuelle du Cercle Ouvrier

L'assemblée mensuelle du Cercle Ouvrier qui se tint le mardi 18 février était marquée d'un caractère récréatif et instructif, puisque c'était également jour de fête et de récréation.

Mardi Gras! Selon les vieilles traditions canadiennes, il ne fallait pas manquer de se récréer ce jour-là car c'était la veille du Carême!

Le mardi 18 mars, on se remettra à l'oeuvre; nous vous attendons en grand nombre. M. l'échevin J.-B.-T. Hébert nous donnera une causerie sur le "Town Planning and Zoning". Nous savons que ce sujet intéresse beaucoup la population de St-Boniface. M. Hébert, étant le président de ce comité, saura nous parler en connaissance de cause.

LE SECRETAIRE.

Petite Note

M. et Mme Henri-P. M'ron (née Florence Cossette) sont heureux de faire part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils, Henri-Raymond, né le 27 février à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg.

NOMINATION BRITANNIQUE

LONDRES — Sir James Barnes a été nommé sous-secrétaire d'Etat permanent au ministère de l'air britannique, en remplacement de Sir William Brown, qui est décédé dernièrement.

M. Barnes était secrétaire permanent adjoint au ministère de l'air depuis 1943.



Trois d'une sorte . . . et une paire

La maison de **M. Raymond Macatee** est remplie maintenant . . . Des triplettes de 16 mois sont actuellement en admiration devant leurs soeurs jumelles âgées de 2 mois. Les parents sont membres de la paroisse du Très Saint Sacrement, à Philadelphie.

L'Osservatore Romano est mécontent de ces traités

ROME — Un premier-Rome paru dans l'"Osservatore Romano" déclare les traités imposés aux pays satellites de l'Axe injustes, illogiques et dépourvus de bon sens. Bien que l'article en question porte sur les cinq traités, il est bien évident à la lumière du contexte que le journal du Vatican a surtout en vue le traité de paix italien qui est qualifié de "paix dictée".

On y regrette surtout que ces cinq traités ne répondent aucunement aux promesses solennelles que la Charte de l'Atlantique comportait. On ajoute aussi que les promesses ont été faites à un moment où le seul objectif des nations signataires était de gagner la guerre. La paix restaurée, ces nations unies par la guerre, se sont trouvées divisées quant à leurs buts de paix; alors, pour concilier leurs divergences, elles ont sacrifié la Charte dans une série de conférences, (Potsdam, Téhéran, Paris,) qui n'est encore pas terminée.

D'après l'"Osservatore Romano", les chefs des Etats vainqueurs n'ont pas tenu compte de la volonté populaire et ils ont cassé des décisions que l'on avait pourtant jugées justes et décisives à la fin de la première grande guerre. Le journal du Vatican ajoute encore que les paix imposées sont inutiles si elles ne contiennent même point de clauses permettant d'espérer une révision future. On rappelle aussi cette parole du pape Benoit XV: "Les pays ne meurent pas; c'est-à-dire qu'ils survivent et que, partant, ils se souviennent; ce sont des créatures morales encore plus qu'ethniques. Elles estiment la vie en autant que la vie leur semble valoir la peine d'être vécue".

Le journal cite enfin Pie XII: "Dans un ordre nouveau, fondé sur des principes moraux, il n'y a pas de place pour un nouvel attentat contre la liberté, l'intégrité et la sécurité des pays étrangers".

Festival sportif à l'Amphithéâtre le 15 mars

A l'Amphithéâtre, le 15 mars, rendez-vous des Canadiens français. Trois parties de gouret et des courses. Voilà un programme bien rempli. Le tout pour 50 ou 75 sous. Vous serez donc de la fête.

Vous aimeriez connaître mieux les équipes qui se rencontreront le 15 mars? Voilà:

Ecole Provencher: Cette équipe a fait briller les couleurs de l'Ecole dans de nombreuses rencontres avec les équipes de la ville.

Juniorat: Camp très bien monté. Son savant jeu de passe lui a valu plus d'une victoire.

Anciens: Sous l'habile direction de M. T. Marius, les Anciens ont vaincu dans presque toutes les parties jouées. Leurs joûtes sont toujours des plus intéressantes.

St-Jean-Baptiste: Plusieurs joueurs de cette équipe jouent avec celle de Morris dans la ligue "Intermédiaire". Cette partie sera très contestée. Il serait très téméraire de chanter victoire dans l'un ou l'autre camp avant la dernière close de la joute.

St-Boniface: Première de la ligue catholique durant toute la saison. Equipe rapide, avec un gardien inexpugnable.

Collège: Après deux ans de succès ininterrompu, les Collégiens perdent une première partie contre St-Boniface. Une reprise s'impose. Ce sera le 15 mars. Vous serez de la fête, n'est-ce pas?

Société d'Enseignement Postscolaire

Tissage

Il y aura un cours du soir qui commencera le lundi 17 mars, vers les sept heures. Le cours aura lieu tous les soirs à 7 h. dans la salle Jubinville. On pourra s'adresser à Mlle Lucille Campeau, 140, avenue Provencher. Téléphone:201 137.

Bibliothèque

Notre bibliothécaire nous annonce de très bonnes nouvelles: l'arrivée de plusieurs nouveaux volumes d'actualité; le nombre croissant de lecteurs; le privilège obtenu des autorités postales, d'expédier par la malle les livres à des taux extrêmement avantageux. Cette dernière nouvelle intéressera particulièrement nos lecteurs et lectrices des centres éloignés des deux villes.

Causeries historiques à CKSB

Tous les mercredis et vendredis soirs, la Société Historique de St-Boniface offre à CKSB une série de causeries sur nos paroisses manitobaines. Cette série s'intitule: "Le Manitoba français à vol d'oiseau".

Cette semaine, les 5 et 7 mars, le R. P. E. Champagne, C.R.I.C., curé de Lourdes, parla de sa paroisse. Les 12 et 14 mars, M. l'abbé F. Normandin, curé de Thibaultville, parlera sur Thibaultville; et les 19 et 21 mars, M. l'abbé Edouard Fontaine, vicaire à Bruxelles, parlera sur la paroisse de Bruxelles.

La suite de ces intéressantes causeries sera alors renvoyée après Pâques, alors que M. l'abbé Zéphir Garand parlera sur Aubigny, les 9 et 11 avril. Toutes ces causeries se donnent à 9 h. 30, les mercredis et vendredis soirs.

Causeries sur les livres

Mercredi de cette semaine, M. A. Monnin a parlé du "Français en affaires". La semaine prochaine, Mme E. Houde parlera sur "La littérature française", et la semaine suivante, le 19 mars, M. Emile Pelletier parlera sur "Les questions sociales". Le 26 mars, le R. P. L. Guy, du collège de St-Boniface, parlera des "Revues canadiennes". Ces causeries sont données les mercredis soirs, à 8 h. 45.

S. S. Pie XII a célébré son 71e anniversaire

CITE VATICAN — Les bannières papales ont flotté le 2 mars dans la Cité Vaticane à l'occasion du 71e anniversaire de naissance de Sa Sainteté Pie XII et du huitième anniversaire de son pontificat. En cette occasion, le Pape a reçu de toutes les parties du monde des télégrammes.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est permis de voir qu'à certaines conditions; quels sont ceux, enfin qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI

Quelques films à l'affiche cette semaine

The Shocking Miss Pilgrim	I
If I'm Lucky	I
Blind Spot	II
Magnificent Doll	II
From This Day Forward	II
Notorious	II
Bedelia	II
Strange Journey	II
The Big Sleep	III

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

Radio St-Boniface

La Ligue des radiophiles

Radio-St-Boniface vient de former la Ligue des radiophiles. Pour la modeste somme de $1.00, on aura droit à tous les numéros de **Chante-Clair**, qui seront publiés durant l'année, ainsi qu'à toutes les publications que Radio-Saint-Boniface décidera de faire parvenir au public. Il s'agit donc d'un nouveau moyen d'établir une liaison entre le poste et le groupe canadien-français du Manitoba et des autres provinces.

Chante-Clair est une élégante revue qui fait honneur à l'habileté des imprimeurs et directeurs. Seuls, les membres de la Ligue recevront **Chante-Clair**. En plus, on aidera l'oeuvre de CKSB en devenant membre de cette Ligue. Il faut que CKSB ait sa revue et il faut que cette revue soit reçue par le très grand nombre des auditeurs habituels du poste. On pourra s'abonner à la Ligue des radiophiles en s'adressant directement au poste ou en s'adressant dans sa propre paroisse où quelqu'un a des reçus officiels à cet effet. Nous vous ferons tenir votre carte de membre. Adressez-vous aux autorités de la paroisse et on vous dira où et comment devenir membre. Nous comptons sur plusieurs milliers d'abonnés.

Le secrétariat de CKSB.

Desserte du Précieux-Sang

Partie de cartes du 25 février

Elle était organisée par Mme L. Boissonneault, aidée de Mmes A. Beauchamp, M. Bernard, H. Boissonneault, O. Bourbonnière, J. Bourdon, M. Bélanger, M. Clément, M. Choiselat, J.-B. Corbeil, D. Carlton, A. Camajou et M. Combaz.

Donateurs: Mmes A. Beauchamp, M. Bélanger, M. Bernard, H. Boissonneault, O. Bourbonnière, J. Bourdon, A. Camajou, D. Carlton, M. Choiselat, J.-B. Corbeil, J. Daigneault, A. Robitaille, V. Labelle, R. Collette; M. S. D. Waller, M. O. Boissonneault, Kiewel Brewery Ltd, J.-A. Lanthier and Sons, Chaput Frères, Park Hotel, Boissonneault Electric, M. Clément et Mme Collock.

Gagnants de rafle: M. Collette, Mlle L'Heureux, Gilbert Rougeau, M. E. Dumas, Mme O. Trudeau, Mlle A. Sacks, Mme D. Carrière, Mlle J. Benoit, Mme Pearce, Camille Bérard, Mme J. D. Waller, M. R. Bourrier, D. Robitaille, Mme J.-B. Corbeil, M. Clément, Mme Sexton, Mme A. Cyr, Mme B. Blais, M. Bélanger, A. Brunet, J. Orieux et Mlle R. Clément.

Prix d'entrée: Mme F. Pecks.

Prix de cinq mains: Mme G. Gauthier et M. A. Brunel; Mme E. Dumas et Mlle Y. Grégoire; Mme E. Picard; M. Vince Sexton.

Prix de "pool": 1er, Mme E. Dumas; 2ème, Mme Doris Stomp.

Consolation: Mme E. Lanthier.

Prix de la 1ère série

1er prix—Mme O. Orieux; 2ème prix, M. S. McGavin; 3ème prix, M. Gingras; 4ème prix, Mme G. Blanchette; 5ème prix, M. S. Muloin.

Continuez à venir à ces parties de cartes; tout en vous amusant, vous contribuerez à assurer de beaux succès et de bons revenus pour notre chapelle. Remerciements sincères à tous les donateurs ainsi qu'aux personnes qui organisent ces parties de cartes.

Chapelle Ste-Marie

Les organisatrices de la partie de cartes du 2 mars remercient sincèrement tous ceux et celles qui les ont assistées et ont, par ce fait, contribué au succès de cette soirée.

Elles sont reconnaissantes aux amis des paroisses voisines qui se sont rendus en grand nombre et à M. Labelle, de la desserte du Précieux-Sang, qui a accepté de bonne grâce la fonction de maître de cérémonies.

Les prix du tirage et de la partie de cartes avaient été offerts par Mmes F. Baken, P. Molaro, O. Morier, J. Legal, N. Durand, G. Miron, A. Mager, H. Munro, R. Croteau, H. Morier, St. Vital Hardware, Weston's Bread & Cake Ltd; MM. J-B. Lemieux, H. Collins et Guy Morier et ont été gagnés par Mmes E. A. Poulain, R. Croteau, De Pourg, A. Orieux, J. Lavallée, L. Huot, C. Champagne, M. Birteau, Mme Watters: M.M. E. Gobeil, J. De Montigny, E. A. Poulain et Léo Morier.

La liste des noms énumérés ci-dessus est exacte, mais, ayant dû m'absenter de la salle, je n'ai pu me procurer tous les détails, je m'en excuse.

Plusieurs gâteaux ont été vendus à l'enchère et, grâce à la générosité des joueurs, ont rapporté une somme appréciable.

Dimanche dernier, la grand'messe à la chapelle a été célébrée par M. l'abbé Sylvio Morin, chancelier du diocèse de Gravelbourg.

A l'occasion de l'anniversaire du couronnement du Souverain Pontife Pie XII, la chorale a chanté après la messe, l'oraison Pro Pontifice.

Le prix de catéchisme a été mérité en février par Juliette Desjardins, élève du Grade VI et celui de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises par Renée Morier, élève du Grade VI également.

Baptême

James-Michaël, enfant de Richard Webber et de Marion Harrington, né le 24 janvier 1947 et baptisé le 2 mars. Parrain et marraine: M. et Mme William Cadotte.

La secrétaire.

LE PRESIDENT TOMAS BERRETA ASSERMENTE

MONTEVIDEO — Le nouveau président de l'Uruguay, M. Tomas Berreta, et le nouveau vice-président, M. Luis Dattleberren, ont prêté serment constitutionnel devant l'assemblée générale du sénat et de la chambre des députés.

L'URSS déboursera deux fois plus que les Etats-Unis en armements

WASHINGTON — L'U. R. S. S. veut débourser deux fois plus que les Etats-Unis en armements. Cette comparaison se fonde sur le taux officiel du change, qui est de 5 roubles au dollar.

Si les chiffres des budgets américain et russe ont un sens, ils signifient que la Russie aura bientôt une aviation égale à celle des Etats-Unis, sinon supérieure. L'armée russe passe déjà pour la plus nombreuse du monde.

La semaine dernière, on apprenait de Moscou, que l'U. R. S. S. consacrera 18 p. cent de son budget aux armées de terre, d'air et de mer; mais la flotte soviétique est relativement faible. A 5 roubles au dollar, le prochain budget russe sera de $70 milliards, dont $12,600 millions seront consacrés aux armées.

La dépense militaire américaine

Le budget proposé par M. Truman (mais non accepté) est de $37,500 millions, dont $11,200 millions réservés pour les armées. De cette dernière somme, $6 milliards doivent aller au département de la Guerre, qui doit en employer 58 p. cent, soit $3,500 millions, pour l'aviation militaire.

On croit à Washington que l'U. R. S. S. consacrera la même proportion de son budget, soit $7,500, à son aviation militaire. On croit aussi que l'U. R. S. S. consacre aux études d'aviation des sommes beaucoup plus fortes que ne pourrait le faire le président Truman.

Soldes comparées

La simple comparaison des budgets ne donne d'ailleurs pas un tableau complet de la situation. Il faut aussi comparer les soldes des deux aviations, séparées par un énorme écart:

	Américain (par mois)	Russe
Simple soldat	$75.00	$10.00
Caporal	90.00	16.00
Sergent-major	165.00	70.00
Capitaine	230.00	150.00

Les soldats américains sont aussi beaucoup mieux nourris que leurs camarades russes, à tel point que l'été dernier, à Berlin, les soldats russes s'imaginaient que les Etats-Unis n'avaient envoyé en Allemagne que des corps d'élite, jouissant d'un traitement de faveur.

Il est vrai que l'U. R. S. S. paie ses officiers supérieurs plus cher que l'armée américaine. Un maréchal d'aviation russe gagne $1,600 par mois contre $733.33 pour un général américain de grade correspondant. D'autre part, les officiers américains reçoivent des indemnités supplémentaires. On ignore si leurs collègues russes en ont autant.

Dieu, en nous appelant à naître n'a cru suffire à sa bonté qu'en nous donnant pour berceau le coeur d'une mère.

LACORDAIRE.

La femme de maît' Bouchu, le fermier, a tenu à mettre son fils au collège, malgré l'opposition de son mari, qui est toujours resté d'une ignorance crasse et méprise inconsidérément l'instruction en général et en particulier les langues étrangères.

—Qué fariboles est-ce qu'on t'apprend dans ton collège?... demande-t-il à son fils.

—L'anglais, le latin, l'allemand, le grec, l'espagnol, l'algèbre...

—Te v'la bien avancé... Ça te fera une belle jambe quand tu sauras dire bonjour en espagnol ou... en algèbre!

DETACHEZ CE COUPON ET ENVOYEZ-LE A RADIO-ST-BONIFACE

Radio-Saint-Boniface,
St-Boniface, Manitoba.

Chers Messieurs,

Je désire faire partie de la LIGUE DES RADIOPHILES de CKSB, et recevoir "CHANTE-CLAIR" et vos autres publications durant l'année. Ci-inclus un dollar.

Nom ....

Adresse ....

....

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saint-Claude

Le vendredi soir, 28 février dernier, vers 6 h. 30, un violent incendie ravagea deux des bâtiments de M. Raoul Laliberté du village de St-Claude. Le feu commença d'abord dans le garage pour se communiquer rapidement dans un autre bâtiment adjacent qui servait de remise pour la graine de "broom-grass". Dans l'espace de quelques heures le tout n'était plus qu'un amas de ruines fumantes.

Les pertes matérielles furent considérables, bien qu'une partie ait pu être sauvée. Le dévouement des employés fut remarquable en cette pénible circonstance. Un grand nombre d'aides bénévoles accoururent aussitôt que l'alarme fut donnée pour aider au sauvetage de tout ce qui pouvait être retiré des bâtiments avant que le feu se propageât.

Comme le vent donnait du Nord-Ouest, on dut concentrer les efforts pour empêcher le feu de se communiquer aux bâtiments de moulage, à l'est, ainsi qu'à la salle et au magasin. Heureusement que le vent n'était pas trop fort, parce qu'alors l'incendie aurait pu devenir un désastre sans nom.

M. Laliberté, qui était absent au moment de l'incendie, désire remercier tous ceux qui lui ont porté secours en cette pénible occasion.

• • •

Le dimanche 2 mars les paroissiens apprenaient la nouvelle de la mort subite de Gustave Allégret, époux de Marie Minaud. Le service funèbre eut lieu à l'église paroissiale, le mardi 4 mars.

Nous offrons nos sympathies les plus sincères à Mme Allégret, ainsi qu'à tous les parents du défunt.

Fannystelle

Baptême

Le 13 février: Glenn-Barclay-Joseph, né le 26 janvier, fils de M. et Mme Léo Bernardin. Parrain et marraine, M. et Mme Cyril Poirier.

Saint-Malo

Assemblée de la Coopérative

La semaine dernière, il y eut la réunion annuelle de la Coopérative de St-Malo. Elle fut présidée par M. le curé G. Poitras.

M. Chase nous intéressa beaucoup par ses belles paroles encourageantes. Qu'il soit dit en passant que M. le Curé se dévoua beaucoup pour les Coopératives.

L'assemblée se termina par la prière.

Nos jeunes

M. le curé Poitras s'intéresse grandement aux jeunes: nous avons, grâce à lui, du cinéma deux fois la semaine, et des allées de quilles qui, tout en amusant bien les jeunes, contribuent à les garder dans la paroisse. Espérons que les Chevaliers de Colomb vont faire leur part; ce serait très amusant d'avoir une patinoire à St-Malo. Il y a cinq ans, avant la guerre, nous avions une belle patinoire et un jeu de gouret était inauguré; maintenant la guerre finie, nos jeunes gens revenus, c'est le temps de se mettre à l'oeuvre. M. Victor Morin, amateur du gouret, tient la "Egg Trading Station" à St-Malo; plusieurs autres jeunes sont revenus des usines et des grandes villes.

Nos félicitations à St-Pierre-Jolys, qui a un si beau théâtre; espérons que St-Malo suivra ses traces.

AVIS AU PERSONNEL ENSEIGNANT

Le concours de français aura lieu le 17 MAI PROCHAIN. Tous les élèves de langue française (Grade IV à XII inclusivement) doivent y prendre part. A moins de permission spéciale de l'Exécutif, l'élève doit concourir dans le même grade qu'au programme anglais. Les noms des concurrents devaient être envoyés au Secrétariat de l'Association d'Education AVANT le 1er FEVRIER (voir p. 25, programme d'Etudes françaises).

La secrétaire-générale.

Elie

M. et Mme Armand Bremmer, ainsi que Mme W. Lynch, étaient en visite dernièrement chez leurs parents.

Baptême

Joseph-Emile-Antonio, né le 31 janvier, fils d'André Boyer et de Rose-Elda Bremmer. Parrain et marraine, Antonio et Auréa Bremmer, oncle et tante de l'enfant.

Dunrea

La semaine dernière, M. le Curé a assisté à l'assemblée de Radio-Saint-Boniface.

Le "Bonspiel"

Au "Bonspiel" de Dunrea qui dura dix jours, M. Louis Sawyri et son équipe ont remporté le premier prix. M. Georges Fortier remporta le deuxième prix et M. Jos. Patton, le troisième. MM. Victor Beaupré, Willard Hammond et Wilfrid Fortier disputaient ces honneurs aux gagnants.

Le premier prix des dames fut gagné par Mme Rondeau et son équipe. Celle-ci était composée de Mlle Anita Fortier, Mme Joseph Boulet et Mme A. Lavoie, fils.

Ici et là

La partie de cartes du 2 mars, organisée par le troisième groupe, a rapporté la jolie somme de $231.25.

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Philippe Bisson, père, qui a été gravement malade, continue à prendre du mieux, ainsi que Mme Arthur Parent, qui put se rendre à l'église récemment pour la première fois depuis Noël.

M. Thomas Boulet est retenu à la maison par la maladie.

M. Eugène Côté s'est fracturé une épaule la semaine dernière en jouant au gouret.

Inwood

Va-et-vient

Mme P. Hogue et sa fille, Lorette, étaient en visite au village dernièrement.

Mme F. Rohne et sa soeur, Verna, ont loué le restaurant de Mme Watt.

M. et Mme Murray Brown sont revenus à Inwood; ils demeurent dans la maison de M. Feduruck.

La famille Russell est déménagée dans une des maisons Lanham.

Mme Alfred Haslund a vendu son magasin à Eileson, de Teulon.

Mme E. Laporte est venue de Winnipeg passer quelques jours chez elle, mais elle doit retourner à Winnipeg pour passer quelque temps avec sa fille, Hermina.

M. Edward Ring est arrivé chez son frère, Louis, où il doit passer quelque temps.

Mme P. Hogue a reçu un télégramme de sa fille, Mme B. Brae, de Californie, lui annonçant la naissance d'un fils.

M. Teddy Humphrey qui va à l'école de Teulon, était chez ses parents pour la fin de semaine, ainsi que Mlle Peggy, qui enseigne à l'école Monar.

M. P. Sepushun, qui est à l'hôpital, va mieux après avoir subi une deuxième opération.

M. Harold Lilliquist, de Sandridge, qui est à l'hôpital depuis quelque temps à la suite d'un accident sérieux, doit revenir chez lui dans deux semaines.

Letellier

Quoique son état de santé eut laissé à désirer depuis plusieurs années, la mort de M. Léon Gauvin, forgeron, fut une surprise pour tous, car encore le mardi 25 février dernier il se rendait à sa boutique. Il ne s'alita que le mercredi 26 et expira le dimanche matin 2 mars à 7h. 30, à l'âge de 72 ans. La sépulture eut lieu le mardi 4 mars à 10h.; l'assistance était nombreuse.

M. le curé chanta le service, ayant comme diacre et sous-diacre, M. M. les abbés S. Caron et Beaulieu, curé et vicaire de St-Jean-Baptiste. La quête fut faite par M. Emile Durand, de St-Jean-Baptiste, gendre du défunt, accompagné de M. Florent Mouflier, de St-Pierre, neveu du défunt.

M. Charles Mouflier portait la croix. Les porteurs étaient: M. M. Marcel et Gabriel Tétreault, Jean-Louis Laberge, Gratien et Marcien Mouflier, neveux, et Hector Durand, petit-fils.

M. Léon Gauvin était originaire de l'Ancienne Lorette, P. Q., Né le 20 mai 1875, il vint au Manitoba en 1903, et pratiqua son métier à Winnipeg pendant quelques années. En 1904, il épousa Adrienne Mouflier, de St-Pierre: ce mariage fut le premier à être célébré dans l'église actuelle de cette paroisse. Il s'établit à Letellier en 1918.

Habile dans son métier et travailleur consciencieux, bon patriote, il contribua généreusement à l'Association d'Education chaque année, et au poste CKSB. Outre son épouse, il laisse deux enfants: Roger, qui l'aidait depuis plusieurs années et qui continuera le commerce; Béatrice (Mme Emile Durand, de St-Jean-Baptiste); un frère, M. Joseph-Hubert Gauvin, de l'Ancienne Lorette; deux soeurs, Mme Philias Laberge, de Toutes-Aides, Man., Mme Marie Alain de l'Ancienne Lorette, et plusieurs petits-enfants qu'il chérissait et pour qui il avait des gâteries surprenantes, car malgré son extérieur plutôt sévère, le défunt avait un bon coeur.

En plus de ceux déjà nommés, assistaient aussi aux funérailles: M. et Mme Geo. Gosselin, Mme Xavier Tétreault, de St-Pierre; M. et Mme Gabriel Tétreault, de St-Boniface; Mme Florence Mouflier, de Winnipeg, et autres.

Nous offrons nos profondes sympathies à Mme Gauvin et à ses enfants à l'occasion du deuil qui les frappe si soudainement.

Remerciements

Mme Léon Gauvin, M. Roger Gauvin et Mme Emile Durant remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur deuil récent. Les visites à la chambre mortuaire et l'assistance nombreuse aux funérailles furent appréciées.

Naissance

Joseph-Emile-Alain, enfant d'Eugène Leclair et de Jeanne Jubinville, né à l'hôpital de St-Boniface le 19 février et baptisé le 2 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Xavier Juvinville, grands-parents de l'enfant.

Mme A. Genest, d'Otterburne, passe quelques jours chez sa fille, Mme Marcel Graveline.

N.-D. de Lourdes

Baptême:

Le 2 mars: Joseph-Roger-Pierre, né le 22 février, fils d'Alfred Cénérini et de Cécile Thorimbert. Parrain et marraine, M. et Mme Ovide Danis.

Soirée

Les chantres se réunirent le dimanche 2 mars, à la salle paroissiale, lors d'une soirée organisée par le maître de chant, M. Louis Delaquis. Les trois heures qu'on y passa furent bien employées: partie de cartes (avec prix!) violon, piano, chants, jeux et programme dans le genre de "l'Argent fait parler", préparé par MM. André Fouasse et Marcel Weicker. Le Rev. Père Emile, dans un truc, nous fit admirer les gracieux enjambements de Roland et Joseph ! ! ! Il fit ensuite apparaître la "mord" à Benoît . . . Vint alors la ronde . . . Les boîtes de flocons de maïs ne furent pas épargnées . . . Et les biscuits soda de Marcel? Ils passèrent tous !

On lança au courant de la veillée quelques-unes de nos Bonnes Chansons: "Le Petit Mousse", "Le Laboureur", "La prière en famille", "Au fond des Campagnes", "Alouette" et autres chants à répondre . . . La vraie gaieté régnait chez tous . . .

Vint ensuite un délicieux goûter avec des biscuits à la Madeleine ! ! ! Notre Rev. Père Curé profita de quelques minutes de silence pour nous adresser la parole. Il se montra bien satisfait de nous tous, nous encouragea à se réunir et nous remercia tous, avec un compliment spécial pour M. Delaquis, notre dévoué maître de chant. M. Pierre Bazin remercia alors le R. P. Curé au nom des chantres, ainsi que M. Delaquis pour le dévouement continuel qu'il démontre pour le succès du chant d'église.

Et il était déjà temps de se quitter . . . On chanta de tout coeur la "Chanson des Adieux" et pour bien finir la veillée, le Rév. Père Curé nous donna sa bénédiction paternelle.

Quelques précisions sur "La Passion"

Depuis quelque temps, nous recevons des lettres de personnes désireuses d'obtenir de plus amples détails concernant les représentations de LA PASSION. Ce courrier nous parvient de loin, à savoir, même du Dakota-Nord, du Minnesota, de la Saskatchewan et de l'ouest de l'Ontario. C'est donc dire que ce grand drame biblique attire l'attention de tous.

Il nous fait plaisir de répondre aux quelques questions posées:

Q. — Est-ce que LA PASSION est un film?

R. — Non, ce n'est pas un film. La PASSION sera présentée sur la scène de la salle moderne de Ste-Anne des Chênes, Manitoba, et les rôles principaux seront tenus par des artistes montréalais et locaux, ainsi que par une nombreuse figuration choisie.

Q. — Est-ce que LA PASSION sera présentée ailleurs qu'à Ste-Anne des Chênes?

R. — Non.

Q. — Pourquoi?

R. — Parce que LA PASSION exige des décors appropriés et que la construction des quatorze tableaux dépasse cinq cents dollars, et la location des costumes se chiffre à environ deux cents dollars.

Q. — D'où viennent les costumes?

R. — Du grand costumier Jos Ponton, de Montréal.

Q. — Y a-t-il du confort dans la salle de Ste-Anne des Chênes?

R. — La salle est très moderne et des sièges confortables sont disposés de façon à rendre agréable la vue du spectacle.

Q. — Quelle sera la durée du spectacle?

R. — Quatre heures. Le lever du rideau se fera à huit heures précises pour les représentations du soir et à deux heures précises pour la représentation spéciale en matinée le 30 mars.

Q. — En partant de Winnipeg, quelle route dois-je suivre pour me rendre à Ste-Anne des Chênes?

R. — La route no 12, c'est-à-dire, le chemin Dawson. Cette route est excellente et accessible en tout temps. Ste-Anne des Chênes est situé à trente milles à l'est de Winnipeg.

Q. — Y a-t-il des salles à manger à Ste-Anne des Chênes?

R. — Il y a un restaurant près de la salle où l'on sert des repas légers, ainsi que l'hôtel Ste-Anne où l'on peut se procurer un bon repas à un prix raisonnable, à toute heure. Nous nous ferons un plaisir de vous réserver des chambres afin d'agrémenter votre voyage. Adressez vos réservations à "**La Passion**" Ste-Anne des Chênes, Man.

Q. Y a-t-il de bons billets en vente ailleurs qu'à Ste-Anne des Chênes?

R. — Il y a de très bons billets en vente au magasin de merceries pour hommes A. Huot, 200, Provencher, St-Boniface; au Waldorf Lunch Bar, rue Main, Winnipeg; et chez Andrew's Restaurant, coin des rues Marion et Taché. Vous serez également assurés d'une attention toute particulière en adressant vos réservations accompagnées d'un mandat-poste à: "LA PASSION", Ste-Anne des Chênes, Manitoba. Vous recevrez vos billets par retour du courrier.

• • •

Il y aura des excursions par autobus de Winnipeg et de St-Boniface, à taux réduits. (Voir l'annonce dans **La Liberté et le Patriote** à ce sujet).

Si des groupes demeurant à l'extérieur de la ville désirent un service privé d'autobus, ils n'ont qu'à s'adresser à "La Passion", Ste-Anne des Chênes, Man., et l'organisation se fera un plaisir de leur fournir tous les détails.

St-Pierre-Jolys

Quilles.

Depuis l'ouverture de la salle de quilles au Club St-Pierre-Jolys, l'entrain au jeu n'a pas manqué et l'organisation de nombreuses ligues a contribué largement à créer entre les divers groupes une forte émulation.

Pour l'intérêt de nos lecteurs nous avons cru bon de fournir une liste des moyennes établies à date. C'est à la mi-avril qu'auront lieu des demi-finales et les demi-finales. Nous proclamerons alors les vainqueurs et les points enregistrés durant la saison.

Ligue de cinq quilles
Hautes moyennes

Raymond Roy, 202 — Albert Morissette, 201 — Gérard Roy, 191— Emile Lambert, 190 — Philippe Roy, 178 — Philippe Tessier, 176. Gédéon Gauthier, 175.

Lavergne Electric
Gagnées 23 — Perdues 10.
Banque Canad. Nationale
Gagnées 20 — Perdues 13.
Manitoba Telephone system
Gagnées 20 — Perdues 13.
Royale
Gagnées 17 — Perdues 16.
Caisse Populaire
Gagnées 15 — Perdues 18.
Préfontaine
Gagnées 15 — Perdues 18.

Ligue de dix quilles
Hautes moyennes

Gérard Roy, 165 — Raymond Roy, 158 — Lionel Tessier, 157 — Philippe Roy, 153 — Léon Gagné, 152 — Paul Côté, 149.

La Fourche
Gagnées 14 — Perdues 7.
Otterburne Garage
Gagnées 13 — Perdues 8.
Rouilleurs
Gagnées 13 — Perdues 8.
Laitiers
Gagnées 12 — Perdues 6.

Soirée d'hygiène

Le jeudi soir 13 mars prochain, au théâtre St-Pierre, sous les auspices du Comité des Aides bénévoles, aura lieu une soirée d'hygiène à laquelle le public de St-Pierre et des paroisses environnantes est cordialement invité. Habilement préparée, cette soirée promet d'être intéressante à tous points de vue. Porteront la parole: Mlle Nix, hygiéniste bien connue à Winnipeg, M. le docteur G. Létienne, médecin en chef de l'Unité sanitaire de Ste-Anne des Chênes, qui traitera de la tuberculose, et M. le docteur Maurice Gydé, médecin à St-Pierre, qui renseignera le public sur les bienfaits de la pénicilline.

On déroulera sur l'écran un film instructif sur la prévention de certaines maladies. La partie musicale de la soirée a été confiée à des artistes avantageusement connus. L'admission à cette soirée est gratuite, et il est à souhaiter que le théâtre St-Pierre regorgera le 13 mars au soir d'un public avide d'être renseigné sur des sujets d'une primordiale importance.

Retraite fermées

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler dans des chroniques précédentes quel intérêt religieux nos paroissiens attachaient à l'oeuvre des Retraites fermées.

Du 14 au 16 février dernier un groupe imposant de 34 des nôtres, hommes et jeunes gens ont suivi les exercices à N.-D. du Cénacle sous l'égide du R. P. D. Jubinville, O. M. I. Tout récemment, plusieurs dames de St-Pierre se joignaient à un groupe de St-Boniface; en mars et avril, nos jeunes filles auront leur tour; pour avril aussi, un 3e groupe d'hommes et jeunes gens s'enrôlent déjà, et ne veulent pas laisser passer une si précieuse opportunité.

De tous ceux qui y ont pris part, cette année, nous n'avons recueilli que des témoignages éloquents de leur plus vive satisfaction. Tous ont été unanimes à proclamer à leur retour, qu'ils venaient de vivre pendant ces jours de retraite des heures pleines de lumières, et qu'ils avaient pris à bonne source de nouvelles forces, de nouveaux élans au service du bien dans la paroisse. Son Excellence Monseigneur Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, ayant tenu à porter sa parole d'encouragement à l'un et l'autre de ces groupes, demeure assuré que ses précieux conseils auront certes un écho prolongé dans notre vie paroissiale.

Saint-Eustache

Baptême

Le 23 février: Marie-Bernadette-Rose-Cécilia, enfant de M. et Mme Alfred Ross. Parrain et marraine, M. et Mme Modeste McKay, de St-Laurent, représentés par M. Hyacinthe McKay et Mlle Eileen Ducharme.

Va-et-vient

M. et Mme Alexandre Hamelin et leur famille nous ont quittés pour aller demeurer à New Westminster, C.-B.

M. Joseph Normandin a été transporté à l'hôpital ces jours derniers.

M. Adrien Guay a fait un voyage en Saskatchewan, il y a quelque temps.

M. Albert Gervais est en visite chez son frère, M. Alfred Gervais, de l'Ontario.

Lac-du-Bonnet

Partie de cartes

Le 18 février, nous avons eu une belle partie de Whist organisée par Mmes Arthur Fournier, Paul Lavoie et Donalchuk. Cette partie de cartes rapporta la somme de $50.00.

Il y eut de magnifiques prix et un goûter clôtura la soirée.

Prix d'entrée: M. Creary.

Prix des messieurs: M. A. Markusson; consolation: Owen Le Vasseur.

Prix des dames: Mme Duply; consolation: Mme Moroz.

Partout où souffrent ou espèrent des humains le Christ établit sa demeure.

François MAURIAC.

Les églises d'Italie sont réparées

CITE DU VATICAN — 1,912 églises, 261 édifices ecclésiastiques et 662 maisons, appartenant à des oeuvres charitables, endommagés au cours de la guerre ont été remis en état, en Italie, ainsi que cela sort du rapport que Mgr Giovanni Constantini, évêque président de la commission pontificale de l'art sacré, a présenté aux autorités pontificales sur les activités déployées dans ce domaine, du 10 juillet 1945 au 31 décembre 1946. Le rapport fait ressortir, en outre, que l'Etat italien s'est engagé à rendre aux églises les cloches qui ont été réquisitionnées ou détruites pendant le conflit et dont le nombre s'élève au total de 13,000. Ce travail demandera 4 ans.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

Mort de M. G.-L. Parent

M. Georges-Louis Parent, citoyen bien connu et très estimé de la population de Domremy, où il résida et exerça le métier de marchand durant plusieurs années, est décédé à Prince-Albert, où il était établi depuis deux ans en raison de son mauvais état de santé. M. Parent a succombé à une crise cardiaque à l'âge de 52 ans. Cette mort subite a été un rude coup pour ses parents et ses nombreaux amis.

Les funérailles eurent lieu à la cathédrale du Sacré-Coeur, en présence d'un nombre considérable de citoyens de Domremy et de Prince-Albert. M. l'abbé A.-J. Houle, curé de Domremy, chanta la messe de requiem. Officiaient comme diacre et sous-diacre, MM. les abbés J. Daoust et A. Leslie. S. Exc. Mgr Duprat, O.P., assistait au trône.

MM. J.-O. Brodeur, G.-L. Blerot, E.-C. Pourbaix, J.-A. Blondeau, J. J. Kraus et W. J. Quinn portaient la dépouille, qui fut inhumée dans le cimetière de la ville, dans la partie réservée aux catholiques.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, un fils, André, étudiant au collège de Gravelbourg; une fille, la Rév. Sr Cécile, de la communauté des RR. SS. de la Présentation; six frères, Octave, Adolphe et Noël, en Saskatchewan, Abraham et Albert, en Colombie-Britannique, Edmond, dans le Québec; une soeur, Mme E. Labine, des Etats-Unis.

A l'occasion du décès, la famille a reçu de nombreuses marques de sympathies. Aussi désire-t-elle exprimer sa gratitude à tous ceux qui se sont associés à son deuil.

North Battleford

Le dimanche 23 février, tous les scouts de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes ont assisté à la messe de 8 h. 30. La plupart d'entre eux communièrent aussi.

Le R. P. Larose, O.M.I., leur aumônier, avait bien choisi ses paroles pour l'occasion. Il parla sur la devise des scouts: "Soyez prêts". "Votre vie devrait être exemplaire", dit-il. Déplorant l'inexistence de ce mouvement qui ne lui a pas permis d'être scout dans sa jeunesse, M. l'Aumônier encouragea les scouts à continuer à répandre leur mouvement dans la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes.

On comptait cinquante-huit membres présents. Les guides avaient pour directrices Mmes Weiler et Miness, avec Mlles Jean Chisholm et Marguerite Petty comme assistantes.

M. Andrew Wilson était en charge des garçons.

Les membres du comité de la paroisse étaient représentés par le président, M. J.-A. Breton, et le secrétaire, M. Georges-N. Forest.

Le 23 février, dans la salle paroissiale, les scouts ont tenu une soirée socialé pour leurs pères respectifs.

Lac Pelletier

Nos malades

Mme St-Pierre est allée voir les médecins à Ponteix.

Mlle Bernadette Monette a subi une opération à l'hôpital de Swift Current. Son état est bien satisfaisant.

Ici et là

M. Ethier est revenu de Régina par avion, où il a passé 2 semaines chez M. Létourneau.

Le mercredi 26 février, un service funèbre fut chanté pour le repos de l'âme du cardinal Villeneuve. On y entonna le "Tota pulchra es Maria", hymne préférée de son Eminence.

M. Fourni est venu passer quelques jours chez sa fille, Mme Jos. Dumesnil.

Le mardi matin 25 février, un service anniversaire eut lieu pour le repos de l'âme de M. H. Pellerin.

MM. Cléophas Rémillard, F. Métivier et Léon Laverdière sont venus chercher leur automobile qui était restée ici depuis les fêtes à cause de la mauvaise température et l'état des chemins.

Nous remercions Mme Ignace Dumesnil qui remplace notre organiste, Mlle B. Monette.

Viscount

M. et Mme Ed. Comeault sont partis à Davidson, où ils rendent visite à leur fille, Mme Hamel.

M. le Curé est allé à Biggar chanter le service funèbre de M. Georges Dubois.

M. Noël Dumontier est de retour de l'hôpital militaire.

M. et Mme Paul Comeault nous ont quittés pour Englefield, où ils résideront désormais.

Les dimanches après-midi et les vendredis soirs du Carême, il y a chemin de la croix et prières.

Quoique l'hiver soit très dur en Saskatchewan, nous avons eu un service postal très régulier.

Saint-Front

Malgré une température glaciale, la soirée des rois eut lieu le 6 janvier. La partie de cartes et le bingo furent suivis par la distribution du gâteau royal et le sort tomba sur M. Gabriel Dufault et Mlle Marie Picton qui choisirent à leur tour parmi la foule tout le personnel de la cour royale. Tous ensemble, sous la direction du R. P. C. Lesage, p. s. m., ils chanterent plusieurs vieilles chansons.

Un beau gâteau fut raflé et gagné par le roi de la fête, M. Gabriel Dufault. Un bocal contenant 164 noisettes et amandes fut gagné par Mlle Alice Le Strat qui en avait fixé le nombre à 167.

Séance

Le dimanche 16 février, l'on nous présenta une soirée dramatique, donnée sous l'habile direction de notre curé, le R. P. Lesage.

Comme premier entr'acte, les actrices chantèrent: "Les soirées de Québec".

La comédie en deux actes "La Malade Imaginaire" fut jouée avec beaucoup de naturel par Mlles Jacqueline Dallaire, Simone Dufault, Doris Happ, Alice Le Strat, Olga Roufosse et Jeanne Boire.

Durant le 2e entr'acte Jacques Dallaire déclama le monologue comique: "Les confitures de Ratelles". Il fut vivement applaudi.

"Consultations gratuites", comédie en un acte, mit en vedette le R. P. Lesage, M. André Le Strat et M. Vibrod Bouchard. Un rire continu secoua la salle.

Pour terminer, les actrices et acteurs chantèrent "Alouette" et "O Canada".

Malheureusement le beau temps du matin s'était changé en tempête dans l'après-midi; il retint donc bon nombre de paroissiens chez eux.

Notre équipe de gouret, malgré les intempéries, a réussi à se faire une patinoire et va de succès en succès. Elle a battu l'équipe de Dahlton, quatre fois et celle d'Archerwill une fois sans subir de défaite.

Durant le mois de janvier, trois nouveaux marguilliers furent élus: MM. J. Plamondon, M. Bussière et D. Quessy pour remplacer MM. G. Hurion, L. Le Strat et D. Kaye.

Baptêmes

Le 15 février, Marie-Jeanne-Annette, fille de G. Plamondon et d'Hélène Moyen. Parrain et marraine, M. Lucien Alic et son épouse, Lucienne Plamondon.

Le 17 février, Julien-Louis, fils de Jean Picton et de Lucienne Boire. Parrain et marraine: M. Louis Picton et Mlle Jeanne Boire, oncle et tante de l'enfant.

Forget

Sr M.-Camille de Lellis

Après plus de 52 ans de vie religieuse, Sr M.-Camille de Lellis fut rappelée à Dieu le 14 février dernier. Née en France le 11 février 1875, Sr M.-Camille de Lellis est arrivée à Forget en décembre 1905. Elle fonda une école à St-Hubert en 1907; trois ans plus tard, ses supérieurs réclamèrent ses services à Forget; puis en 1926, elle fut nommée supérieure de Wauchope. Depuis 1944, Sr M.-Camille enseignait le français à Forget. Avec une âme délicate et profondément religieuse, elle manifesta un dévouement admirable, malgré une santé toujours fragile.

En 1937, elle écrivait:

"Quand là-bas vous viendra, de ma dernière heure

L'annonce très tardive, oh! hâtez-vous de prier;

Car je serai gardée dans l'abîme où l'on pleure,

Oh! par pitié, ma Soeur, ne me laissez pas crier."

Que les Religieuses de N.-D. de la Croix acceptent nos plus sincères sympathies et le témoignage de notre reconnaissance.

Meadow-Lake

Baptêmes

Le 12 février, en notre église, fut baptisée Thérèse, fille de M. et Mme Harris Fiddler.

Le 20 février, également en notre église, fut baptisé Joseph-Stanley, fils de M. et Mme Cyrille Morin.

Partie de cartes

Le 16 février les Dames de la charité organisèrent une partie de cartes en notre salle paroissiale, au profit de l'église. Un goûter fut servi.

Prix de bridge: Mme Petersen et M. Frank Walsh.

Prix de whist: Mme J. Seidel et M. Hans Maier.

Ici et là

Les Dames canadiennes-françaises eurent leur réunion mensuelle dans l'après-midi du 20 février, au domicile de Mme H. Gaudette. Le R. P. A. Gaudet était présent. Après les discussions d'usage, un excellent goûter fut servi par Mmes Jos. Kirby et Gaudette.

Les Scouts catholiques eurent leur réunion hebdomadaire les 14 et 21 février. Les Guides eurent la leur les 16 et 23 février, en la salle paroissiale.

La C. Y. O. tint son assemblée semi-mensuelle dans la soirée du 23 février.

Dans l'après-midi du dimanche 16 février, sous la direction de leur entraîneur, Armand Laliberté, les Scouts catholiques organisèrent une partie de traîneau. Les Guides ont eu la leur le même jour, sous la direction de Mlle Jacqueline Ducluzeau.

Gouret

Dans l'après-midi du 23 février, le club de gouret de Big River rencontrait celui de Meadow Lake. Les visiteurs sont sortis victorieux par un pointage de 4 à 3.

Nos malades

M. H. Cornet suit des traitements à l'hôpital de Meadow Lake.

Mme Richard est convalescente après être restée une semaine à l'hôpital de Meadow Lake.

Soeur Marie-Léona de l'Enfant-Jésus, fille de M. et Mme Léo Bouillet, fut en traitement pour quelque temps à l'hôpital de Saskatoon; elle est maintenant transférée à Régina.

Va-et-vient

Mme A. Laliberté est partie rendre visite à ses enfants, à Saskatoon.

Mlle Yvonne Sergent est de retour de Battleford, où elle a rendu visite à son ancienne institutrice, Soeur St-Paulin, supérieure du couvent.

Mmes H. Alger et L. Lussier se sont rendues à New-Westminster, où elles ont assisté aux funérailles de leur soeur, Mlle A. Leboeuf.

M. et Mme L. Luyet sont partis à Détroit, où ils resteront jusqu'au printemps.

Entrepôt de poisson

Le travail au nouvel établissement de poisson de la Saskatchewan à Meadow Lake, commence à ralentir après un mois de travail jour et nuit pendant lequel 600,000 livres de poisson furent empaquetées.

Dollard

M. et Mme F. Gordon, Mme J. Golem et sa mère visitèrent M. et Mme E. Kemp.

Le village de Dollard aura sous peu une salle-restaurant dans son hôtel. En ce moment, M. A Marquis est en train de redécorer cette pièce et dès qu'elle sera finie, M. W. Nolin ouvrira les portes.

Le dimanche soir 23 février eut lieu, à la maison de M. et Mme J. Moreau, une fête-surprise à l'occasion du 17ème anniversaire de naissance de Bobbie Roy. Après plusieurs mains de bridge, un goûter fut servi par Mme J. Moreau.

Mme Dorr Towle est de retour après avoir passé trois mois à Shaunavon.

Cutknife

Partie de cartes

Le dimanche soir 16 février eut lieu dans le soubassement de l'Eglise, une partie de cartes.

M. Matt McKeown et L. Riopelle étaient chargés du jeu et M. C. Grosjean et P. Beaudry étaient en charge du goûter.

Les prix furent donnés par M. R.-J. Dion.

Les premiers prix pour le bridge furent remportés par Mlle Olive Rewerts et M. Grosjean; les prix de consolation par Mme Wilf. Beaudry, et M. A. Riggs.

Premiers prix pour le whist: Mlle Thérèse Dupuis et Harvey Ramsay; prix de consolation: Mme Pat. Murphy et Lucien Dupuis. Un prix spécial fut gagné par Mme Matt. McKeown.

M. Albert Forest, de North Battleford, est venu passer une semaine chez son fils, Robert.

Mme Jos. Forest, accompagnée de sa fille, Mme M. Rak, sont allées rendre visite à leur fils et frère, Théodore Forest, d'Edmonton, Alta.

Val Marie

Voici la liste des patients inscrits à l'hôpital Notre-Dame, du 9 au 28 février:

Val Marie: Georges Massicotte, Béatrice Perreault, Louis Denniel, père, Aimé Nadeau, Mme Cécile Duquette, Adélard St-Jean, Norman Reid, Bruno Bos, Mme Michael Heisler, Marcel Paradis, Mme René Bourlon, Maurice Sincennes, Armand Dumonceau et Mme Eugène Paradis.

Masefield: Theresa Holst, Mme Leo Kress, Mme J. Garrety et Mme William Holst.

Orkney: Howard Wade, Ed. Chapman, Harold Reed, Mme Rose Shaylor, Charles Carleton, David East et Richard James.

Rosefield; Gordon Geiger et Mme Philomena Lucarz.

Beaver Valley: Arthur Johnson et Walter Hedstrom.

Partie de cartes

Le dimanche 16 février, il y eut une partie de cartes au profit de l'église.

Prix des dames: Mlle Delia Heisler; consolation: Mlle Thérèse de Montigny.

Prix des messieurs: M. Prosper Pinel; consolation: M. Noël Dumonceau.

Le prix pour le plus beau panier fut décerné aux Révérendes Soeurs du couvent, et celui qui remporta le plus, à Mlle Lucille Bleau. Il y eut une courte pièce comique "Le dentiste", jouée par les jeunes garçons de l'école. Voici le nom des acteurs: Jean Toupin, Robert Lemire, Raymond Duey, Paul Denniel et Armand Dumonceau. Ces derniers méritent des félicitations. Au programme musical citons: Le choeur de chant des élèves du couvent, au piano, Mlles Lemire; guitare et chant, par Mlles Trottier et Moine; et déclamation, par M. Eugène Tanter.

Les recettes se sont chiffrées à $89.00. Merci à tous.

Ici et là

M. et Mme Noël Dudragne sont revenus de Ponteix après une absence de deux semaines.

M. Arthur Lemire fit un voyage d'affaires à Shaunavon cette semaine; M. René Bourlon en fit un à Cadillac.

Etaient de passage à Régina la semaine dernière: M. le docteur et Mme J. Longpré et leur fils, Warren, Jean Cornet, Lucien Lizée, Joseph Wanlin, Mme Eugène Toupin et son fils, Jean, et Arthur Labelle.

Mgr L. Lussier, de Ponteix, était en visite au presbytère le mercredi 26 février.

Mme J. de Repentigny est en visite chez sa soeur, Mme Xavier Morel; M. Adrien Privé, chez son fils, Marcel, tous deux de Ponteix.

Mlle Lorette Couture, de Ferland, est en visite chez son frère, M. J.-B. Couture.

Baptême

Le 19 février: Joseph-Marcel, né et baptisé le même jour, fils de M. et Mme Eugène Paradis. Parrain et marraine, M. et Mme Stanislas Clément.

St-Victor

Ici et là

Mlle Claire Allard est maintenant employée au bureau d'assurance.

Mlle Louise Caplatte est partie le 25 février à Moose Jaw où elle s'est trouvé un emploi.

MM. Amédée Belisle et Hervé Boutin sont revenus de Vancouver où ils ont passé l'hiver.

M. et Mme Auguste Allard, de Willow-Bunch, étaient en promenade à St-Victor le dimanche 23 février.

M. et Mme Hartel Beauregard et leur oncle, de Montréal, sont en promenade chez leurs parents.

A cause du mauvais état des chemins, la réunion du Conseil qui devait avoir lieu le 3 février a eu lieu le 19 février. Notre conseiller, M. Willie Gaudry, s'y rendit ainsi que M. Willie O'Reilley, le conseiller du sud.

Mme Lacasse est partie passer deux semaines à Meyronne, où elle visitera des parents et amis.

Mme E. Vaudrin s'est rendue à Régina où elle doit subir une opération.

Mlle Lina Vaudrin passa quelques semaines à Willow-Bunch chez M. Arthur Rainville.

M. Euclide Fontaine est à l'hôpital d'Assiniboia, où il a subi une opération.

Mme Ted Lalonde a passé quelques jours en promenade chez des amis, à Assiniboia.

Le dimanche 23 février, M. Léon Isabelle se rendit à Lisieux en automobile pour la première fois depuis les fêtes, vu les mauvais chemins. Le courrier fut transporté en voiture presque tout l'hiver. Depuis 1939, un camion nous en assurait le va-et-vient.

Baptême

M. et Mme Paul-Emile Coutu, née Madeleine Laplante, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance, à Montréal, le 27 février 1947, d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-André-Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Rosario Laplante, grands-parents de l'enfant. Mme Robert Laplante, tante de l'enfant, était porteuse.

Bellegarde

Baptême

Le 4 février: Marie-Brenda-Carol, fille de M. et Mme Maurice Monin. Parrain, M. George Monin; marraine, Mme Joseph Monin.

Va-et-Vient

M. Alphonse Sylvestre, de Fannystelle, est en visite chez ses parents et amis. Mme Albert Georges est partie accompagner sa soeur, Mme Maurice Nannan à l'hôpital de Winnipeg, où celle-ci doit subir une opération.

M. et Mme Rosario Poirier sont revenus d'un voyage de quelques semaines passées à Rochester.

Mme Charles Paulhus est revenue de l'hôpital de Manor en bonne voie de guérison.

Mlle Gisèle George, de Winnipeg, est en vacances chez ses parents.

Décès

M. Louis Renauld, de Parkman, est décédé le samedi 22 février à 9h. 30 p. m., à la résidence de sa soeur, Mme Lucien Renard. Il était âgé de 72 ans. Les funérailles eurent lieu à Bellegarde. Nous offrons nos sympathies à la famille éprouvée.

Nouveau ronronnement . . .

Quel est ce nouveau bruit qui court nos campagnes? On dirait bien un avion qui survole audessus de nos têtes... On se précipite pour voir qui de nos voisins est malade, car c'est peut-être l'avion-ambulance de Régina. Forcément, nos yeux sont ramenés à l'horizon et l'on voit filer notre jeune médecin dans son "snowmobile". C'est que M. le docteur Rosario Morin veut être à la portée de ses malades, et cela au premier appel at avec vitesse . . .

Nous sommes heureux d'apprendre que Mgr Jules Bois prend beaucoup de mieux. Notre joie sera encore plus grande lorsqu'il sera de retour parmi nous.

Willow-Bunch

A Joliette, P. Q., le 8 février, dans la chapelle des Religieuses des Saints Coeurs de Jésus et de Marie, a eu lieu une cérémonie de vêture et de profession religieuse présidée par Mgr J.-E. Jetté, vicaire général, assisté de M. l'abbé G. Coderre et de M. l'abbé Jean Lafrenière, aumônier de la communauté. Le R. P. Marsoliau Eudiste, prédicateur de la retraite, fit le sermon de circonstance.

La sainte messe fut célébrée par le R. P. Gérard Rainville, Clerc de St-Viateur.

Ont revêtu le saint habit: Pauline Granger, autrefois de Willow-Bunch (Sr Jean-Gérard), Jeanne d'Arc de Grandpré (Sr Françoise de Chantal), et Roberte Robert, de St-Damien de Brandon (Sr Françoise Renée).

Ont prononcé leurs voeux temporaires: Sr Denise-Marie, de Montréal, et Sr Patrice-Marie, de Robertville, N.-B.

Le R. P. Gérard Rainville est le neveu de Sr St-Donat et de Mme Gustave Poirier, de Joliette, et de M. Arthur Rainville, de Willow-Bunch, et le cousin-germain de Sr Jean-Gérard.

Assistaient aussi à cette cérémonie: Sr Marie-Rosario, Sr Marie-Rita (Lucienne), fille de M. et Mme Gustave Poirier, Sr Gérard-Magella et beaucoup d'autres religieux et religieuses et parents. La cérémonie s'est clôturée par l'exposition du T. S. Sacrement, en l'honneur de la fête du Saint-Coeur de Marie, fête patronale de la congrégation.

"PIERRE BRABANT PUBLIE DEUX PIECES POUR PIANO."

On nous annonce que "Les Editions de l'Aube" viennent de publier deux oeuvres pour piano de PIERRE BRABANT. Ce sont: "Berceuse" et "Souvenir", d'un musicien polonais. Ces oeuvres, plusieurs fois entendues en concert, ont été très goûtées du public qui ne s'est pas fait faute de lui manifester son enthousiasme. Prochainement, Pierre Brabant se fera entendre en récital à Rouyn.

(Les Editions de l'Aube, 8529 Drolet, Montréal.)

Vonda

Le dimanche 9 février, une soirée eut lieu dans le soubassement de l'église. On joua tout d'abord aux cartes, puis la soirée se termina par une heure d'amateurs. Le gagnant fut M. Alonzo Martiniou. Cette belle soirée rapporta la somme de $66.00.

Mme Dominique Beaulieu est de retour après avoir passé quelques semaines avec sa mère ainsi que ses frères et soeurs qui demeurent à Wainwright, Alberta.

M. Camil Caron, frère de Mme Dominique Beaulieu, est en visite ici. Mlle Claire Sirois est venue passer quelques jours chez ses parents. Mlle Sirois fréquente l'école de Saskatoon.

Mme Lenglet est de retour parmi nous après avoir passé une semaine à Duck Lake.

Lebret

Va-et-vient

Mlle Thérèse Bouffard, de Vancouver, est en visite chez ses parents.

Mlle Cécile Lemire est revenue de St-Boniface, après un séjour d'un mois.

Mlle Cécile Piché est de retour après avoir passé une semaine chez ses parents, à Gravelbourg.

L'école publique a repris ses classes après deux semaines de vacances (se disent les élèves), à cause du manque de charbon.

Plusieurs de nos gens ont dû faire des stages à Régina, Balcarrès et Melville, parce que les trains n'ont pu passer depuis le 28 janvier.

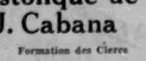








Le vicariat apostolique de S. Exc. Mgr L.-J. Cabana



ST-HYACINTHE — Du Courrier de St-Hyacinthe.

S. Exc. Mgr Louis-Joseph Cabana, de la Société des Pères Blancs, vicaire apostolique élu de l'Ouganda, au centre de l'Afrique, vient de passer quelques jours à Saint-Hyacinthe, où il rencontra bon nombre de ses condisciples de collège et d'anciens amis. Il fut reçu au palais épiscopal de S. Exc. Mgr Douville et au Séminaire, dont il est un ancien élève.

Protectorat anglais

Il a bien voulu, au cours d'une entrevue, donner des détails sur le pays où il exerce son ministère depuis plus de 22 ans. Protectorat anglais, l'Ouganda se divise aujourd'hui en cinq vicariats apostoliques, dont le sien, en réalité le Bouganda, mais qui porte le nom du pays, en souvenir du temps où n'existait qu'un seul vicariat. L'un de ces vicariats, le Masaka, est aujourd'hui confié au clergé indigène, sous la direction de S. Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, ancien Père Blanc, qui fut sacré à Rome en octobre 1939, par S. S. Pie XII lui-même. Deux des vicariats sont confiés aux Pères Blancs, celui de l'Ouganda et celui de Rwenzori, sous la direction de S. Exc. Mgr F.-Xavier Lacoursière, un Canadien français. Les deux autres, celui du Haut-Nil et du West-Nile, sont dirigés respectivement par les Pères de Millhill et les Pères de Vérone; le premier a pour vicaire apostolique S. Exc. Mgr Reesinck, un Hollandais, et le second, S. Exc. Mgr Negri.

Population

L'Ouganda a une population de 3,500,000 habitants, dont un millier de Blancs et quelque 12,000 Hindous. Le vicariat apostolique de l'Ouganda, confié à S. Exc. Mgr Cabana, a une population d'environ 300,000 âmes, dont 183,000 catholiques, 300 blancs et un millier d'Hindous.

Clergé

Le clergé se compose de 72 Pères Blancs, dont 24 Canadiens français, et de 20 prêtres noirs. Les missions sont au nombre de 24, dont cinq confiées aux prêtres de race noire. Sur les 24 Pères Blancs, originaires du Canada, qui exercent leur ministère dans le vicariat de l'Ouganda, 2 seulement sont du diocèse de Saint-Hyacinthe, S. Exc. Mgr Cabana lui-même et le R. P. Gérard Perreault, originaire de Saint-Jude, qui est économe de la mission de Rubaga, siège épiscopal du vicariat.

Pères Blancs

Son Excellence souligne que 28 anciens élèves du Séminaire de St-Hyacinthe appartiennent à la Société des Pères Blancs. Il est lui-même, non le premier à y être entré, mais le premier à y avoir persévéré. 5 d'entre eux sont dans l'Ouganda. Outre ceux déjà nommés, ce sont les RR. PP. Henry Déjordy, originaire de St-Ours-sur-Richelieu, Olivier Desnoyers, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville et Robert Chaput, de Saint-Hyacinthe, qui se trouvent dans le vicariat de Rwenzori. Le Père Champagne, lui aussi de Saint-Hyacinthe, présentement au Canada et pour l'instant secrétaire de S. Exc. Mgr Cabana, appartient au vicariat de Navrongo (Côte d'Or), sur la côte ouest de l'Afrique.

Formation des Clercs

Chaque vicariat de l'Ouganda, celui de Mgr Cabana excepté, possède un petit séminaire, pour la formation des futurs prêtres de race noire. Jusqu'à ces derniers temps, les sujets du vicariat de l'Ouganda poursuivaient leurs études dans le Masaka, mais un Séminaire sera fondé prochainement pour eux, vraisemblablement à Buyege. Le grand Séminaire, où se poursuivent les études philosophiques et théologiques, est dirigé par les Pères Blancs, et il se trouve à Katigondo, dans le vicariat de Masaka.

Après quatre années d'école primaire, sous la direction des professeurs indigènes, les jeunes noirs qui se destinent aux études classiques passent de six à sept années au petit séminaire, selon leur degré de préparation. Ils étudient dans trois langues: l'indigène, l'anglais et le latin. Au grand séminaire, les études se poursuivent en anglais et en latin, mais ils poussent la connaissance de cette dernière jusqu'à pouvoir la parler couramment. Avant d'être admis à la prêtrise, ils font 2 années de philosophie, quatre de dogme, une de probation, puis trois de morale et de pastorale. C'est dire que les prêtres noirs se donnent une préparation des plus sérieuses. Le premier d'entre eux à être ordonné le fut en 1913.

Hiérarchie

L'Afrique compte présentement cinq vicaires apostoliques, originaires du Canada. Outre ceux de l'Ouganda, ce sont LL. EE. NN. SS. Oscar Morin, de Navrongo; Oscar Julien, de Nyassa; Guillaume Trudel, de Tabora.

S. Exc. Mgr Cabana est le troisième vicaire apostolique de l'Ouganda. Il succède à S. Exc. Mgr Edouard Michaud, qui succéda lui-même à S. Exc. Mgr John Forbes, tous deux Canadiens français. Rubaga, sa ville épiscopale, est la première mission du centre africain. Il y a là une magnifique cathédrale, qui peut contenir 2,500 personnes assises, érigée par S. Exc. Mgr Forbes, au coût de quelque $100,000. Elle est en brique et de style Roman, et l'on mit quinze ans à la construire. On la doit à la générosité des Canadiens qui donnèrent $80,000 pour sa construction, au cours de quêtes distribuées sur une période de quinze ans. Les autres dons vinrent de la France et des indigènes du pays.

Biographie de Mgr Cabana

Né à Granby en 1896, S. Exc. Mgr Cabana est fils de Joseph Cabana et de Mérérise Desgrés, originaire de Saint-Pie de Bagot. Après ses études au Séminaire de St-Hyacinthe (1911-1919), il entra dans la Société des Pères Blancs et fit d'abord un an de postulat à Québec. Il se rendit ensuite à la Maison Carrée d'Alger, pour une année de noviciat, puis fit trois ans de théologie à Carthage. En vertu d'une dispense spéciale du Pape, il fut ordonné à l'oratoire Saint-Joseph de Montréal, le 24 juin 1924, en même temps que son frère, le R. P. Jean-Baptiste Cabana, O. M. I., missionnaire dans l'ouest canadien, par S. Exc. Mgr Guillaume Forbes, alors évêque de Joliette. Retourné en Afrique, il fut successivement missionnaire à Kasenyi (Ouganda), de 1924 à 1928; vicaire, économe, chapelain de l'université gouvernementale et directeur de l'Ecole secondaire de Rubaga de septembre 1928 à avril 1929; économe général de sa communauté à Alger, en janvier 1936; renvoyé au Canada en mai 1936, où il fut propagandiste de sa communauté jusqu'en mai 1937; procureur de la province canadienne de sa communauté à Québec; rappelé en Afrique en octobre de la même année et nommé supérieur-curé de Busubizi, jusqu'en février 1940; supérieur-curé de la cathédrale de Rubaga; nommé encore une fois, en juin 1943, économe général du vicariat de l'Ouganda. Il revint au Canada en mai 1946, et c'est pendant son séjour au pays qu'il apprit la nouvelle de son élévation à l'épiscopat.

Comme annoncé, S. Exc. Mgr Cabana sera sacré à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, le 19 mars prochain, par son frère aîné, S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface. Les évêques coconsécrateurs seront: LL. EE NN. Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke, et L.-A. Desmarais, évêque d'Amos.

L'église et le Monastère des RR. PP. Rédemptoristes, de Ste-Anne des Chênes, Manitoba, où sera présenté le grand drame biblique "La Passion".

IN MEMORIAM

Ceux qui s'en vont...

Décès de Marcel Dugas

J'ai bien connu cet écrivain canadien qui vient de disparaître, et cela remonte à l'autre grande guerre: exactement en 1917. A cette époque, il y avait à Montréal un salon littéraire où nous jouissions d'une bien large et bien cordiale hospitalité. C'était chez maître A.S. Deguire, avocat, où le maître de céans et sa digne compagne faisaient les honneurs de la maison avec une charmante bonhomie dans laquelle il entrait quelque mansuétude puisqu'ils avaient la patience de nous endurer. Que de dissertations, que de discussions! Mon Dieu! que les mots "technique" et "esthétique" revenaient souvent dans les conversations. Quelquefois, nous y passions toute la nuit, faisant notre somme sur les canapés des salons.

Les hôtes habituels de ce cénacle étaient, outre Marcel Dugas, Robert Larocque de Roquebrune, autre écrivain canadien doublé d'un parfait gentilhomme, les frères Hébert, Adrien, le peintre, et Henri, le sculpteur, maître René Chopin, poète auteur de beaux poèmes, le pianiste-virtuose et compositeur Léo-Pol Morin, qui devait perdre la vie si tragiquement dans un accident d'auto, son cousin Pol, poète-lauréat, auteur du "Paon d'émail", qui ciselait des vers aussi beaux que ceux de Théophile Gauthier, Guy de la Hayse, mon frère Emile et moi. Bref, tous de retour d'Europe.

Les conversations portaient sur Marcel Proust déjà! Paul Verlaine, dont Dugas avait connu le fils et dont il était féru, Dostoïski et combien d'autres.

La soirée ne se terminait pas sans que Marcel Dugas nous récitât quelques-unes de ses pages, ce qu'il faisait avec emphase et ardeur.

Plus tard, les mêmes, moins quelques-uns, devaient se rencontrer encore à Paris aux réunions de la rue Servandoni où Dugas récitait de sa prose. Ringuet y venait occasionnellement.

J'ai en ma possession un livre que Dugas avait publié à ce moment-là. Il portait pour titre "Tryptique" et était signé: Tristan Choiseul, pseudonyme qu'il avait adopté à l'époque. Ce livre n'était pas son meilleur. Il m'en avait dédicacé un exemplaire où il était question de Vénus, Cupidon et que sais-je encore. Il est vrai qu'à l'époque j'étais célibataire, mais je crois que l'écrivain — ils ont beaucoup d'imagination — exagérait. Il me décrivait comme un amoureux aux 36 belles, quoi!

Si l'on devait décrire d'une phrase le caractère de Marcel Dugas, on pourrait le résumer ainsi: Il aima les belles-lettres. Devant cette tombe fraîchement fermée, à titre de connaissance, d'ami, j'ai voulu exhumer tout en y déposant des fleurs ces quelques souvenirs.

Guy GRAVEL
Gravelbourg février 1947

EXXECUTION A VARSOVIE DE 3 SUPPOSES ESPIONS POLONAIS

VARSOVIE — Trois Polonais ont été condamnés à mort et ont été exécutés le mois dernier, après avoir été déclarés coupables d'espionnage. Ce sont le comte Xavier Grocholski et ses deux associés, Waldemar Baczak et le major Wildt Kalicki. Le président de la république polonaise, Boleslas Beirut, a refusé de leur faire grâce.

Les Rouges étranglent la Pologne: les E.-U. et l'Angleterre...

(Suite de la première page)

tant si calme, que le régime-esclave de Moscou, en possession de toute la force physique, se livrait à une étrange vilenie, en tâchant de se faire passer comme sans-Dieu mais non comme anti-Dieu.

Les journaux du gouvernement, qui, avant l'élection "démocratique" du 19 janvier, accusaient l'Eglise de favoriser le chef du Parti Paysan, Stanislaw Mikolajczyk, proclamaient maintenant que l'Eglise s'était rangée du côté du régime de Varsovie.

La majorité du clergé du pays, disaient-ils, a voté en faveur du gouvernement. La raison de cette étrange déclaration a été ainsi expliquée par un chef polonais:

"Ils savent bien que les résultats électoraux, tels qu'ils ont été annoncés, sont trop bons pour être crus. Dans leur effort pour convaincre le monde que seulement 6 pour-cent de la population a voté pour Mikolajczyk, il faut qu'ils disent que les catholiques ont appuyé leur gouvernement."

Les journaux du gouvernement firent aussi rapport des cérémonies qui se tenaient dans les églises pour fêter la libération, en "action de grâce pour la victoire du président Bierut aux élections!" Cela, en dépit du fait que les évêques polonais ont toujours refusé d'être mêlés à une soi-disant approbation de l'élection de Bierut par la célébration d'une messe à l'occasion de son élection.

Non seulement les évêques, mais tous les catholiques en général, sont conscients du fait que le gouvernement tente, petit à petit, à livrer la guerre ouverte à l'Eglise catholique.

Par ailleurs, le gouvernement a lancé une campagne de famine contre les intellectuels polonais dans le but de réduire la résistance de ce côté. L'UNRRA, paraît-il, prête son concours dans d'autres manoeuvres pour écraser la résistance polonaise à la communisation. La cruauté envers les enfants est une des méthodes employées.

La campagne de "laissons-les-manger-des-roches" commença par l'abolition des cartes de ration chez tous les journalistes, écrivains, artistes, médecins et pharmaciens non-communistes. Ceci voulait dire qu'à moins qu'ils n'achètent de la nourriture sur le marché noir à 20 fois le prix ordinaire, ces gens devaient tout simplement mourir de faim.

Plus de 500,000 Polonais ont été ainsi exposés à la famine presque certaine, à moins que d'autres Polonais loyaux trouvent moyen de partager avec eux leurs maigres rations.

Pendant ce temps, la Troisième Armée américaine a commencé une enquête sur l'inhumanité de l'UNRRA envers les Polonais dans les divers camps de l'Allemagne.

Les rapports disent que les cruautés de l'UNRRA visaient surtout à pousser les Polonais en Russie, aux mains de Staline, et aussi à noircir les Etats-Unis, qui sont la principale source de revenus de l'UNRRA.

La Troisième Armée Américaine a fait son entrée en scène quand une Mme Kaiser, qui avait déjà fermé plusieurs camps, annonça que l'armée avait donné l'ordre de liquider le camp de Murnau.

ELLE FIT CELA EN UNE PERIODE DE FROID INTENSE, obligeant les Polonais à prendre le pavé. Plusieurs firent des rapports secrets aux officiers de l'Armée, qui dirent qu'un tel ordre n'avait pas été émis. Mme Kaiser fut réprimandée sévèrement.

Par ailleurs l'UNRRA tentait apparemment de détruire un village bâti par les Polonais à Durzyn, en Bavière, à 25 milles de la zone soviétique. 30,000 personnes furent entassées dans les 60 maisons appartements destinées à n'en abriter que 12,000.

SUR LES 30,000, un certain nombre furent transférés d'un camp à Fulda, où leurs quartiers étaient entourés de tanks et de chars d'assaut.

Tous leurs biens, à l'exception des petits objets personnels, leur furent enlevés. Un officier de l'UNRRA jeta lui-même des lits, des couvertures et autres objets semblables en bas des camions. Les fonctionnaires de l'UNRRA ouvraient les sacs, les valises à main, etc...

A Durzyn, les Polonais furent entassés dans des caves et des greniers. "Si vous n'aimez pas cela, retournez en Pologne", leur disait-on. Certains le firent, préférant la mort en Sibérie à la lente agonie imposée par l'UNRRA.

QUAND ON ANNONÇA QU'UN GENERAL AMERICAIN ferait l'inspection, les Polonais furent transférés des caves et des greniers dans de grandes salles, trop petites encore pour le nombre, mais bien ventilées.

L'on fit voir quelques logements "modèles" au général, mais il insista pour en voir d'autres logis. Il partit sans faire de commentaires.

Alors de nouveaux milliers de Polonais furent menés à Durbyn, à la pointe de la baïonnette.

Sous l'administration polonaise, les habitants de Durzyn avaient eu des hôpitaux propres et sanitaires, à la mode américaine. Mais ceci fut changé dès que l'UNRRA vint au pouvoir.

En une circonstance, 11 enfants, soupçonnés d'être atteints de la rougeole furent emprisonnés dans le grenier d'un hôpital, sur des lits de camp, sans draps ni couvertures. Leurs mères ne purent aller les voir. On pouvait entendre les enfants crier. Au bout de 2 jours, ils furent remis en liberté. Pendant tout ce temps, ils n'avaient pas été lavés une seule fois, et étaient tout couverts de vermine.

Dans la zone anglaise de l'Allemagne, 978 écoles polonaises, fréquentées par 50,000 étudiants et dirigées par des éducateurs polonais réfugiés, furent livrés entre les mains du gouvernement soviétique polonais, sur l'ordre de l'UNRRA.

Mgr Paul Bernier se rendra en Europe

OTTAWA —Mgr Paul Bernier, secrétaire français de l'Episcopat canadien, s'embarquera le 12 mars, à New-York, pour un voyage de deux mois en Europe.

L'université catholique de Paris célèbre en avril le cinquantième anniversaire de sa faculté de droit canonique et elle a invité Mgr Paul Bernier à prononcer une conférence à la semaine de droit canonique qui va marquer cet événement.

Mgr Bernier profitera de son voyage pour visiter Londres et faire un séjour de quelques semaines à Rome où il doit assister à la béatification de Contardo Ferrini, qui doit avoir lieu en avril. Ferrini était un professeur laïque de droit romain à l'université de Milan. Il est mort en odeur de sainteté il y a à peine une trentaine d'années.

$100,000 en honoraires pour un avocat

OTTAWA — Un avocat de Toronto n'a pas reçu un sou de salaire pour son travail au gouvernement, mais l'heureux homme n'en a pas moins retiré la bagatelle de $100,000 en une seule année, en "honoraires" et "dépenses":

La question a été posée aux Communes par M. Lennard, député conservateur, qui voulait savoir combien M. W.-C. Thompson, C. R., de Toronto, avait reçu du gouvernement pour son travail au Département des Affaires des Vétérans.

Du 1er janvier 1946 au 31 décembre 1946, soit une belle année toute ronde, M. Thompson a reçu "nil" comme salaire. Il a reçu $66,169.45 comme "honoraires." Il n'a rien reçu comme "commissions". Il a reçu $27,400. et 25 cents pour "dépenses".

Les curieux se demandent pourquoi les 45 sous et les 25 sous sont scrupuleusement spécifiés dans ces deux item qui se totalisent à $93,569.60.

Pourquoi pas le chiffre "rond" de $100,000 tant qu'à y être"?

Quelques membres de la CCF votent contre le gouvernement

(Suite de la première page)

mations pour soixante-quatre morts au cours de l'année, dont 35 de régions rurales et 29 de centres urbains. Des 1,100 blessés à la suite d'accidents d'autos, 510 étaient de la campagne et le reste de la ville.

Avec les privilèges qu'ajoutent les nouvelles clauses, C. M. Fines, trésorier provincial, doute qu'il y ait un surplus l'an prochain. Le maximum des versements en cas de mort sera augmenté de $5,000 à 10,000.

O. W. Valleau ajouta que le gouvernement avait l'intention d'équiper un garage et un atelier de réparation, afin d'étudier les prix de ce genre de travail, qui semblent irréguliers. Le gouvernement, d'après la nouvelle clause de protection, couvrira les dépenses qui excèdent le $100.00; le ministre dit que le nombre des autos qui seront endommagés au cours de l'an prochain serait de 3,350. Or, ajouta-t-il, une telle protection par une assurance privée coûterait $14.02.

Procter prétend que l'assurance, telle que modifiée par le bill en question, est le plus grand "racket" organisé par le gouvernement sous couvert d'assurance.

Le président de la Chambre, Tom Johnston, demanda à Procter de retirer ce qualificatif.

Warden Burgess, C. C. F., tout en appuyant le principe des bénéfices en cas d'accident, dit qu'il n'admettait pas tout dans le projet de loi. "Je ne suis pas en faveur d'une assurance obligatoire sur ma propre propriété personnelle", avoua-t-il.

Jacob Benson, C. C. F., se croit obligé d'appuyer le bill parce que les avantages surpassent les défauts d'une telle loi, mais il critiqua la cause qui protège le propriétaire d'autos. Le surplus du fonds des accidents aurait dû être employé pour diminuer le coût de la prime d'après la première loi.

Allan Embury, des forces armées, dit qu'un plan d'assurance obligatoire avait été mis à l'essai dans l'Illinois et qu'il dut être abandonné, parce que le coût des pertes était devenu trop élevé.

En réponse aux critiques, M. Valleau affirma que les dépenses d'administration de cette assurance étaient de dix pour-cent moins élevées que celles des compagnies privées...

M. Benson n'approuva pas le principe d'utiliser le fonds alimenté par l'assurance pour procurer certains services sociaux. On ne doit pas imposer une taxe à un groupe de citoyens pour avantager un autre groupe.

L'idée du gouvernement d'avoir son garage pour déterminer le prix des réparations est dangereuse, dit Patterson. Le gouvernement aura tout d'abord un garage, puis deux, cinq, et six et, finalement, il socialisera cette industrie.

Contre la taxation des coopératives

Tous les membres de la législature ont dénoncé la loi de taxation de guerre qui met les coopératives sur le même pied que les industries privées. A. L. S. Brown, C. C. F. de Bengough, a présenté une résolution qui condamne les restrictions imposées aux coopératives par cette loi. G. H. Danielson, libéral d'Arm River, en appuyant la résolution, affirma que ladite loi devrait avoir une clause spéciale pour les coopératives.

En faveur d'une taxe sur la gazoline

La majorité des C. C. F., à la législature, et qui sont fermiers de profession, seraient en faveur d'une taxe de deux sous le gallon sur la gazoline qu'utilisent les cultivateurs, imposable par les municipalités. Jacob Benson, C. C. F. de Last Mountain, se déclara définitivement opposé à une telle suggestion et se dit décidé à la combattre jusqu'à la fin. C. M. Fines annonça à la Législature que le gouvernement était prêt à collecter et à répartir cette taxe dès que le fédéral abandonnera ce domaine, c'est-à-dire le 31 mars. L'argent collecté sera utilisé par les municipalités pour la construction et le maintien des routes et des ponts. Si les municipalités acceptent cette imposition, le gouvernement légiférera en conséquence.

Octrois scolaires

Les octrois scolaires, pour une période n'excédant pas 10 jours, seront versés aux districts où les écoles ont été fermées en raison des tempêtes, a déclaré le Ministre de l'Education. Bien que l'année scolaire soit de 200 jours d'enseignement, le ministre n'exigera pas un prolongement là où les écoles ont dû être fermées en raison du mauvais temps. La fin de l'année scolaire, comme par le passé, est fixée au 30 juin. Les instituteurs et institutrices ne doivent pas subir de rabais de salaire, parce que les élèves ont manqué quelques jours en raison de l'inclémence de la température.

Brockelbank ne dit rien de l'article 198

Le ministre des affaires municipales, M. J. H. Brockelbank, a donné avis qu'il présenterait un bill contenant certaines modifications à la loi qui régit les municipalités. Lorsqu'on demanda au ministre si la clause 198, qui autorise les municipalités à verser $200.00 à l'Association des Fermiers Unis sur pétition signée par 25 résidents serait enlevée, il répondit qu'il n'avait rien à dire à ce sujet. Le chef de l'opposition s'opposa à cette clause. Il est ridicule, dit-il, que sur pétition signée de 25 noms les municipalités puissent verser $200.00, argent des contribuables, tandis qu'il faut une pétition signée de 40 noms pour empêcher ce versement... "Pourquoi ne pas faire la même chose envers les autres organisations de cultivateurs, déclara Hooge, Libéral de Rosthern, et pourquoi enrôler dans un organisme comme les Fermiers unis des citoyens sans qu'ils consentent ou qu'ils en sachent quelque chose?"

Le vote des Indiens

Il est fort question du vote possible des Indiens. Le premier ministre Douglas a déclaré que le gouvernement étudiait la possibilité d'accorder le droit de suffrage aux Indiens, le seul groupe qui ne jouit pas de ce privilège, ajouta le premier ministre. Il cherche sans doute le moyen d'insérer une clause dans le bill ou décret des droits civils, qui, au dire de Douglas, assurera véritablement les libertés civiles... Mais il n'est pas certain de l'attitude des Indiens à ce propos... Il n'est pas sûr que les Indiens désirent ce droit. De fait, il est probable que les Indiens, au nombre de 11,000 dans la Saskatchewan, ne veuillent pas troquer la protection et les avantages de leur Traité pour le prétendu privilège de voter. Il se pourrait fort bien que dans toute cette histoire le gouvernement n'ait d'autre intention que de jeter l'hameçon pour attraper des votes. Les Indiens feraient bien d'étudier le pour et le contre avant de mordre à l'appât.

Moscou invité à rendre 95 cargos

WASHINGTON — Un sous-comité de la marine marchande à la Chambre des représentants a sommé le secrétaire d'Etat Georges-C. Marshall de comparaître devant lui, pour expliquer pourquoi la Russie n'a pas rendu 95 navires marchands américains qui lui ont été prêtés durant la guerre.

Le sous-secrétaire d'Etat William-L. Clayton a dit au comité il y a deux semaines qu'il n'était pas autorisé à révéler les réponses de la Russie aux communications du département d'Etat proposant à Moscou des négociations sur la remise de ces vaisseaux.

Clayton a dit que ce serait une violation de la diplomatie internationale que de rendre publics les documents russes au sujet de ces navires.

L'ordre de comparaître invite Marshall "à apporter tous les livres, documents, communications et autres mémoires concernant la possession par le gouvernement russe d'environ 100 navires appartenant aux Etats-Unis ainsi que les communications et réponses de la Russie".

Les journaux paraîtraient le dimanche à Paris

PARIS — "Le syndicat a décidé de poursuivre les conversations pour arriver à un accord permettant la parution des journaux, déclare le syndicat de la presse parisienne. "En tout état de cause", poursuit le communiqué, "il ne saurait être question de payer aux ouvriers les journées de grève et toute augmentation de salaires ne peut être acceptée que comme contre-partie d'un travail correspondant".

L'ordre du jour conclut en soulignant que cette solution doit pouvoir être trouvée sur le plan régional à Paris, par une parution des journaux 7 jours par semaine au lieu de 6.

UN CONSISTOIRE

CITE VATICAN — Le Secrétariat du Vatican annonce que Sa Sainteté le Pape Pie XII tiendra un consistoire secret et public, le 10 mars prochain, pour la canonisation de plusieurs saints, dont trois Français, un Suisse et un Italien.

Le Dr Henri Guyot présente son rapport à la réunion annuelle de Radio-Saint-Boniface

Le 26 février 1947.

Excellence,
Révérends Pères,
Messieurs les membres du clergé,
Révérendes Soeurs,
Mesdames et Messieurs.

L'année qui vient de s'écouler a été et restera, sans contredit, la plus mémorable dans l'histoire de Radio-Saint-Boniface et j'ajouterais même dans l'histoire des Canadiens français du Manitoba, puisque le poste CKSB, le premier poste français des provinces de l'ouest, a été inauguré officiellement le 27 mai 1946. Ce fut la réalisation d'un rêve entretenu depuis longtemps par toute notre population et le couronnement d'un travail pénible et difficile. Une fois encore j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de notre poste et de ses activités. C'est aussi mon devoir de rendre des décisions prises par les directeurs élus l'an passé et de suggérer quelques directives qui pourront être utiles aux nouveaux administrateurs.

Historique

A la date de la dernière assemblée annuelle, i.e. le 27 février 1946, les travaux de construction n'étaient pas encore achevés. Aux studios, il a fallu terminer le travail d'acoustique, installer le système de chauffage, placer le linoleum, faire le peinturage et la décoration, installer les machines, mettre la dernière couche de stucco à l'extérieur, réparer le toit, niveler le terrain et semer le gazon. A l'endroit du transmetteur, il a fallu mettre en terre les fils de cuivre reliés aux deux antennes (ground system) et achever de mettre en place les nombreuses pièces d'équipement qui servent à la radiodiffusion.

Vous vous souvenez qu'à la dernière assemblée annuelle, notre personnel ne se composait que d'un gérant, d'un ingénieur, d'un technicien et d'une sténographe. Il a donc fallu recruter le personnel nécessaire et lui donner l'entraînement dans les différentes fonctions, le préparant ainsi à l'ouverture du poste.

Au commencement de mai nous avions un personnel de 12 — la plupart n'ayant jamais eu d'expérience dans un poste de radio.

A ce moment nous attendions un morceau d'équipement pour le transmetteur (phase monitor) qui avait été commandé de la compagnie Marconi depuis plusieurs mois. Cette pièce était absolument nécessaire avant de commencer les émissions au maximum de 1000 watts. Nous avons donc obtenu une permission spéciale du Département des Transports d'Ottawa pour commencer à radiodiffuser à 500 watts — en attendant la pièce requise.

L'ouverture officielle du poste eut lieu le 27 mai 1946, à six heures du soir. Inutile de vous rappeler ces premières heures d'émission du poste CKSB que tous attendaient avec grande hâte depuis si longtemps. Une émotion profonde étreignait tous les coeurs canadiens-français. Notre population était aux écoutes dans toute la province, et même en Saskatchewan, en Ontario et aux Etats-Unis.

Ouverture

Le programme d'ouverture fut magnifique et grandiose et vous vous souvenez des centaines de témoignages de félicitations qui nous sont venus de toutes les parties du pays. CKSB avait fait ses premiers pas — un événement que son Eminence le Cardinal Villeneuve appelait une des plus grandes victoires, un des plus grands événements dans l'histoire des Franco-Manitobains. "Radio-Saint-Boniface, disait-il, n'est pas un fait, c'est l'un des plus grands événements manitobains, l'un des grands événements du Canada français, comme le Traité de Paris; c'est le triomphe de l'une des maximes les plus précieuses de la démocratie, c'est l'une des grandes victoires catholiques et françaises de notre pays, l'un des plus efficaces moyens de l'éducation nationale, l'un des meilleurs accords qui pourrait faire fleurir au Canada l'union nationale dans la justice et l'équité".

Personnel

Dès les débuts nous nous sommes aperçus qu'un personnel de 12 seulement n'était pas suffisant pour tout le travail compliqué d'un poste comme le nôtre — où nous n'avons pas les facilités d'un réseau, où presque toutes les nouvelles et les annonces commerciales nous arrivent en anglais — qu'il faut traduire, et où il nous faut rédiger toute la continuité des programmes. Alors, sur recommandation du gérant, nous avons augmenté le personnel graduellement et aujourd'hui nous avons 20 employés au poste. Il est question d'en ajouter encore un parce que le travail de traduction des nouvelles devient de plus en plus onéreux et que c'est une partie des programmes qui nous donne le plus de revenus.

Plus tard, quand les moyens le permettront, il faudrait avoir un secrétaire-trésorier de la compagnie qui s'occuperait de la comptabilité et des finances, de la convocation et de la préparation des assemblées, des directeurs et des actionnaires — et qui serait agent de liaison entre le poste, les directeurs et les auditeurs.

Au mois de juillet nous avons augmenté les heures d'émission de 11 à 12 heures par jour, i.e. de 7h. à 2h. et de 5h. à 10h. le soir. Au mois d'août, nous avons reçu le morceau d'équipement que nous avions commandé, ce qui nous a permis de porter la puissance d'émission de notre poste à son maximum, i.e. 1000 watts.

Epreuve

La compagnie Northern Electric a ensuite fait l'épreuve de nos machines pour déterminer l'efficacité ou la force du signal à différents endroits, dans 8 directions, jusqu'à 70 milles à la ronde. Ce travail a été fait par des techniciens de la compagnie Northern Electric et par notre ingénieur en chef, et a duré 8 semaines en tout. Le tout nous a coûté près de $3.000.00. Cette épreuve nous avait été imposée par le Département des Transports et devait déterminer la force du signal et le territoire primaire servi par le poste. Le résultat de ce test a été très satisfaisant et beaucoup mieux qu'on ne s'y attendait. Le rapport de cette épreuve a été envoyé à Ottawa et nous avons reçu l'approbation, du Département des Transports.

Plus tard, pendant l'hiver, nous avons eu quelques difficultés techniques. Notre signal à l'ouest est devenu trop faible le soir, et il y a eu interférence venant d'autres postes. Notre ingénieur s'en est occupé; il a consulté plusieurs techniciens à ce sujet et il espère pouvoir y remédier.

Jusqu'à aujourd'hui le poste a été sur les ondes environ 2,900 heures et n'a manqué que 9 heures d'émission pour raison de difficultés techniques, ce qui est très satisfaisant.

Popularité du poste

Quant à la popularité du poste parmi les nôtres, elle a été établie dès les débuts. D'après un recensement préparé par la compagnie Elliott-Haynes, 90% de notre population française écoute nos émissions, de préférence aux autres. Ce chiffre, qui est très élevé pour un nouveau poste, exerce une influence sur la vente d'annonces locales et nationales. Les agences de publicité qui font l'allocation d'annonces commerciales aux différents poste du pays se servent de ces chiffres comme indication de la valeur commerciale d'un poste.

Donc, c'est un fait reconnu que notre poste est écouté assidûment par les nôtres et que nos auditeurs sont fidèles et loyaux. Les radiophiles du Manitoba français ont témoigné leur sincérité par des milliers de lettres d'appréciation adressées au poste CKSB.

Maintenant j'aimerais dire quelques mots de nos auditeurs anglais.

Bonne entente

Avant l'ouverture, plusieurs des nôtres avaient exprimé l'opinion que notre poste soulèverait quelqu'animosité parmi nos compatriotes de langue anglaise et qu'il serait difficile d'obtenir des contrats d'eux. Aujourd'hui nous remarquons que c'est tout le contraire. Plusieurs Anglais écoutent notre poste et nous font des éloges sur le choix de nos programmes. CKSB a été accepté sans critique, sans aucune objection par la population anglaise et nous constatons que la grande partie de nos commanditaires est constituée d'Anglais ou de personnes de langue étrangère à la nôtre. Donc, cette crainte de soulever l'animosité entre les races n'existe plus. La bonne entente règne encore plus qu'auparavant et nous nous faisons connaître avantageusement par tous. Nous avons même gagné du prestige auprès des autres groupes du Manitoba.

Le programme "Let's Learn French" est très écouté par la population anglaise, et nous a valu de nombreuses félicitations. Cette émission est une pure gracieuseté pour laquelle notre poste ne reçoit aucun cachet. C'est un geste de bienveillance amicale à l'adresse de nos amis de langue anglaise.

Nous devons continuer cette politique de bonne entente entre les races. Aujourd'hui nous sommes tous **Canadiens** et il faut trouver un moyen de s'entendre. Si jamais un soupçon de fanatisme ou de propagande se glissait dans nos programmes, nous risquerions de gâcher notre oeuvre et de manquer notre but. Ce serait un désastre.

Donc nous devons être fiers de notre poste qui a débuté avec tant de succès, et nous devons faire l'impossible en vue d'assurer son existence pour toujours. Il nous faut maintenir un ton distingué dans le choix des programmes: c'est ce qui fait notre popularité. Nous devons nous efforcer d'instruire, d'égayer et de rendre service à nos radiophiles. CKSB est en premier lieu un instrument de culture française et de rayonnement chrétien. C'est un moyen de développer nos talents, d'unir notre population de la campagne et de la ville. Nous voyons aujourd'hui le bien immense qu'il fait à tous les nôtres et les grands avantages que nous en retirerons à l'avenir.

Le cardinal Villeneuve

Vous avez eu l'occasion d'écouter plusieurs visiteurs distingués. Je voudrais mentionner surtout le dernier discours prononcé par Son Eminence, le regretté cardinal Villeneuve, en juillet dernier. Son éloquence, ses paroles encourageantes resteront toujours vivantes en notre mémoire. L'illustre disparu nous disait de sa voix paternelle: "Tenez, afin que d'heure en heure Sa Majesté la langue française vous parle sans arrêt, tantôt avec éloquence, tantôt familièrement, pour instruire vos enfants et pour émouvoir vos coeurs, traitant de vos affaires et égayant vos loisirs. Tenez, afin que vos petits enfants collent leurs oreilles sur la radio de vos maisons et se forment un cerveau français et une âme qui vibre à la française". De plus, nous avons eu la délégation du Comité Permanent de la Survivance et plusieurs autres visiteurs de renommée qui vous ont adressé la parole. Ceci, grâce à CKSB.

Etat financier

Maintenant, j'aimerais vous donner les grandes lignes de l'état financier de Radio-Saint-Boniface. Le bilan au 31 octobre 1946, ainsi qu'un compte rendu des revenus et dépenses à la même date, vous sera donné en détail par le vice-président, M. Roland Couture. Je veux profiter de l'occasion et le remercier sincèrement pour tout le travail qu'il s'est imposé et le dévouement qu'il a témoigné. M. Couture a dépensé de longues heures de travail à préparer ce bilan. En outre, toute l'année, il a consacré un travail assidu à suivre la comptabilité et les finances du poste. Nous lui devons tous, les plus sincères remerciements.

Remerciements à M. Frossais

La vérification des livres de Radio-Saint-Boniface a été faite par M. Pierre Frossais, nommé vérificateur à l'assemblée annuelle de février 1946, et qui vous donnera son rapport à cette assemblée. M. Frossais a fait tout ce travail laborieux gratuitement et, au nom des directeurs, je tiens à le remercier publiquement de son grand dévouement.

Bilan

Au 31 octobre 1946, le coût de construction du poste, comprenant le terrain, les bâtisses, l'équipement technique et l'ameublement, se montait à $75,000 environ. Ce montant est de $5,000 de plus que nous ne l'avions prévu l'an passé. Ceci peut s'expliquer par le fait que le prix des matériaux a monté et qu'il nous a fallu acheter des morceaux d'équipement exigés par le Département des Transports, d'après un règlement adopté au cours de l'année.

Les frais d'organisation depuis les débuts se montent à $8,000 et comprennent l'épreuve d'efficacité qui a coûté environ $3,000.

Le coût total de construction et d'organisation est donc de $83,000.

Le coût d'opération du poste du 1er avril au 31 octobre 1946, i.e. pour les premiers 7 mois, est de $30,769.66, dont environ la moitié a été payée en salaires. Cette somme ne comprend aucune réserve pour fin de dépréciation. Les dépenses d'opération pour ces premiers 7 mois se montent à $4,400 par mois.

Je dois vous faire remarquer que les revenus du poste n'ont pas commencé à entrer avant le 27 mai et que nous avons payé des salaires pendant deux mois avant d'être sur les ondes.

Les revenus pour cette période du 27 mai au 31 octobre 1946, i.e. pour les 5 premiers mois d'émission ont été de $11,131.73; ce qui fait une moyenne de revenus de $2,225.00 par mois pour les 5 premiers mois de radiodiffusion.

Ce tableau parait peut-être un peu plus sombre qu'il ne l'est en réalité car les dépenses d'opération comprennent les mois d'avril et mai durant lesquels le poste n'avait aucun revenu. Il faut dire aussi que le poste était nouveau, peu connu des commanditaires et qu'il n'avait pas encore fait ses preuves. De plus, le poste a débuté pendant l'été qui est la morte saison pour ce qui a trait à la vente d'annonces commerciales.

Perception

La première perception au Manitoba en faveur de Radio-Saint-Boniface a rapporté $60,000. Nous avons reçu, en plus, du Comité Permanent de la Survivance, par l'entremise de R.O.F., la somme de $40,000, qui est 20% de la souscription faite à Québec et dans les régions françaises de l'est. Cet argent a été dépensé pour la construction, l'organisation et l'opération des premiers mois.

Au mois de juillet 1946, après avoir considéré l'état des finances, les directeurs ont décidé de compléter la perception au Manitoba, afin de permettre au poste de fonctionner et de s'établir sur des bases financières plus solides. Nous avions fixé l'objectif à $25,000 ou $30,000. Cette nouvelle perception a rapporté jusqu'à date $15,000. Il faudra absolument atteindre l'objectif que nous nous étions proposé afin d'assurer la survivance du poste.

Budget

Nous avons fait la prévision des dépenses d'opération pour l'année courante, i.e. du 1er novembre 1946 au 31 octobre 1947, et il faudrait autant que possible s'en tenir strictement au budget présenté. Ces dépenses se montent à $58,000 pour l'année, soit $4,833 par mois. Ce budget comprend une réserve de $4,500 par année pour fin de dépréciation. Nous avons pourvu à une augmentation de salaires de nos employés qui, la plupart, n'ont reçu qu'une rémunération minime pendant les premiers mois. Nous avons pourvu aussi à une augmentation dans le nombre du personnel qui est aujourd'hui surchargé de travail.

Les revenus du poste ont augmenté de mois en mois et le tableau suivant en fait preuve:

Revenus bruts

Mai	$ 292.43
Juin	1,912.69
Juillet	1,488.62
Août	1,719.89
Septembre	2,039.13
Octobre	3,678.97
	11,131.73

Dépenses

Du 1er avril au 31 octobre, 1946 : $30,769.66

Moyenne: $4,395.67 par mois.

Déficit $19,637.93

Revenus

Novembre	$3,481.57
Décembre	3,993.36
Janvier	4,523.11

Dépenses

Novembre	$4,599.14
Décembre	4,839.54
Janvier	4,740.71

Déficit

Novembre	$1,117.57
Décembre	846.18
Janvier	217.60

Nous prévoyons que les revenus du mois de février suffiront à peu près à payer les dépenses du mois. Mais il faut se rappeler aussi que pendant les mois d'été, — juin, juillet et août — les revenus ne seront pas aussi élevés.

Il est donc évident qu'à la fin de l'année fiscale, i.e. au 31 octobre 1947, il y aura encore un déficit, mais il sera certainement moindre que celui du 31 octobre 1946.

En dernière analyse nous pouvons dire que l'avenir du poste CKSB est plus brillant aujourd'hui que nous ne l'avions imaginé, que l'entreprise hardie de Radio-Saint-Boniface est variable et que les résultats obtenus jusqu'à présent dépassent nos premières espérances. La chose principale est de maintenir le poste en marche et de soutenir l'intérêt de nos radiophiles.

Président



M. le Dr Henri Guyot, président de Radio-Saint-Boniface, qui a présenté le rapport du poste CKSB aux délégués, lors de la réunion tenue la semaine dernière.

Annonces

La vente de contrats d'annonces augmente d'une façon très satisfaisante. Dès les débuts, les annonces locales ont fourni la plus grande partie des revenus. Maintenant les annonces nationales commencent à entrer. Un poste de radio est une entreprise commerciale comme toute autre: il faut se faire une clientèle et l'accroître graduellement.

Afin de maintenir l'intérêt et pour nous faire un revenu additionnel, nous avons lancé la "Ligue des Radiophiles". Moyennant la cotisation d'un dollar par année, chaque membre recevra la revue "Chante-Clair" et d'autres publications. Il faudrait au moins 2,000 abonnés et il me semble que nous pourrions atteindre 5,000 si tout le monde veut s'en donner la peine.

Nous avons aussi donné quelques séances radiophoniques dans les campagnes pour intéresser nos gens et ajouter à nos revenus.

Il y a encore de nombreux moyens d'aider le poste, soit par des parties de cartes, soirées récréatives, piques-niques, etc.

Toute notre population devrait comprendre sa responsabilité envers le poste CKSB qui appartient à chacun des souscripteurs. Il faut la collaboration de tous si nous voulons que notre poste survive et fasse des progrès.

Nos commanditaires

Nos radiophiles devraient encourager nos commanditaires. Ce sont eux évidemment qui paient les programmes qu'ils entendent dans leurs foyers, et quand nos gens vont acheter dans un magasin, ils devraient mentionner le fait qu'ils ont entendu l'annonce à CKSB. Nos marchands devraient aussi se faire un devoir de suggérer à leurs clients les produits annoncés au poste. En outre, nos marchands de campagne et nos coopératives pourraient profiter du poste pour annoncer leurs marchandises. L'annonce à la radio n'est pas encore bien connue. Les nôtres ne croient pas assez à son efficacité. Il suffit pourtant de l'essayer pour s'en rendre compte. Tous nos commanditaires sont très satisfaits des résultats obtenus jusqu'à présent. Nous devrions réaliser notre importance au point de vue économique. Notre population française de 55,000 dans la province a un pouvoir d'achat d'au delà de $30 millions par année.

Directeurs

A cette occasion, j'aimerais faire quelques recommandations aux actionnaires et au nouveau bureau de direction, qu'ils éliront sous peu. Ils devront faire un choix judicieux des directeurs qui ont la grande responsabilité d'administrer les affaires de la compagnie. Il faut des hommes intéressés à l'oeuvre et dévoués à son succès, qui puissent lui consacrer leur temps et leurs énergies. Ils seront appelés à prendre des décisions importantes et devront suivre les choses de près.

Radio-Saint-Boniface aura toujours ses problèmes, mais c'est une oeuvre importante qui mérite de vivre et qui vivra. Pour cela, elle exigera une grande foi, de grands sacrifices et de multiples dévouements.

Le succès financier du poste dépendra de l'augmentation des revenus. Il faudra intéresser de nouveaux commanditaires et on devra exercer la surveillance la plus stricte sur les dépenses d'opérations. Pour cette raison, il serait plus sage d'en rester à 12 heures d'émission, quitte ensuite à augmenter les heures suivant les revenus et les besoins.

Remerciements

En terminant ce rapport, j'aimerais offrir mes remerciements les plus sincères à tous les directeurs pour l'intérêt et le dévouement qu'ils ont témoignés envers l'oeuvre de Radio-Saint-Boniface et pour l'appui qu'ils m'ont donné durant l'année.

On ne peut s'imaginer les heures incalculables de travail qu'une entreprise comme celle-ci demande des directeurs et surtout du comité exécutif. Ils ont tous contribué au succès du poste en donnant généreusement leur temps, leurs énergies et même leur argent.

Je dois remercier spécialement les membres du comité exécutif qui ont tenu de nombreuses assemblées et se sont montrés très dévoués:

M. Roland Couture — qui s'est occupé surtout des finances et de la comptabilité.

M. l'abbé d'Eschambault — qui a fait tout le travail du secrétariat, qui s'est occupé de la perception à la campagne, de la ligue des radiophiles, des séances dans les paroisses, de l'heure religieuse, de l'historique des paroisses, etc.

M. le Dr P.-E. LaFlèche — qui s'est occupé de la rédaction de "Chante-Clair".

M. René Dussault — directeur des programmes, qui a su les maintenir à un niveau élevé d'intérêt, de distinction et de variété.

M. Omer Pelletier — qui nous a rendu de grands services par ses conseils et ses connaissances en affaires.

Je dois féliciter le gérant, M. Louis Leprohon, à qui nous devons une grande partie de notre réussite, qui a su organiser et entraîner son personnel, qui a dû s'occuper d'une foule de détails pour mettre le poste sur pied et qui a fait un succès de la vente d'annonces locales et nationales. Grâce à ses qualités de souplesse et d'entregent, d'audace et de persévérance, il a su pénétrer dans des milieux qu'on aurait pu croire hostiles et nous les a rendus favorables. Sa vaste expérience dans le domaine radiophonique lui a permis des contacts utiles et profitables. Je dois le remercier et souhaiter qu'il reste encore de nombreuses années au poste CKSB.

Personnel

Je veux remercier tout le personnel du poste à qui on a demandé un travail gigantesque dans la production et la réalisation des programmes. Dans une entreprise comme la nôtre, il faut travailler de longues heures et tous les employés se sont toujours montrés prêts à s'entr'aider et à faire leur part de travail. Il faut louer leur esprit d'équipe, leur savoir-faire, leur goût du travail bien fait, leur acceptation courageuse d'heures supplémentaires quand les circonstances l'exigeaient.

Personnel du Collège et du Juniorat

Je ne veux pas oublier les Pères du Collège et du Juniorat qui ont réalisé le programme de la "Prière du Matin" tous les jours de la semaine: programme que nos gens apprécient hautement.

Je dois offrir mes remerciements à toutes les institutions et maisons d'éducation qui ont pris une part active à nos programmes. J'aimerais remercier aussi tous ceux qui ont donné des causeries et des conférences à la radio, tous ceux qui ont préparé et réalisé des pièces de théâtre, et tous nos artistes qui ont fourni leurs talents pour rehausser nos programmes. Il est consolant de constater la bonne volonté et l'empressement avec lesquels nos artistes répondent à l'appel quand on leur demande de participer à nos programmes, même sans aucune rémunération. On s'aperçoit aussi de l'amélioration des talents de chez nous.

La Liberté et le Patriote

Je tiens également à remercier les rédacteurs de notre journal français **La Liberté et le Patriote**, en particulier le Père Lafrenière, pour la collaboration qu'ils ont donnée à l'oeuvre de Radio-Saint-Boniface. Un grand merci pour l'excellente publicité gratuite qu'ils nous ont largement accordée.

Ma gratitude profonde va à tous ceux qui ont souscrit si généreusement à Radio-Saint-Boniface. Je ne crois pas qu'il y en a un seul qui regrette d'avoir donné quand il constate aujourd'hui tout le bien que le poste réalise au Manitoba.

Je ne voudrais pas passer sous silence les commanditaires qui nous fournissent les revenus nécessaires à l'opération du poste.

Pour finir, je veux adresser un grand merci à tous les radiophiles et à tous ceux qui ont contribué à l'érection, au développement et au succès de notre poste si cher à tous.

Donnez à un peuple de fortes et courageuses mères, et l'on répond de ce peuple.

Abbé PERREYVE.

Le professeur NIMBUS

Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.

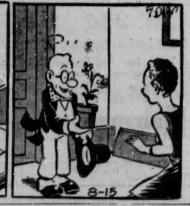












LES BELLES FAVEURS DE NOTRE-DAME DU CAP

Publié avec l'autorisation des Gardiens du Sanctuaire, Cap-de-la-Madeleine, Qué.
(Dessinateur: J.-C. Cuvelier)







1 - Le 22 septembre 1903, un incendie se déclarait au village St-Raymond de Portneuf, menaçant de détruire toutes les bâtisses et une grande quantité de bois. Pour comble de malheur, notre pompe à incendie ne fonctionnait pas.

2 - Notre village semblait voué à une conflagration générale. Un ami, un de mes frères et moi, nous promîmes un pèlerinage à pied au sanctuaire de la Vierge du Cap, si le feu arrêtait à temps son œuvre de destruction.

3 - Chose qui parut extraordinaire à tous, le feu sembla soudainement étouffé et paralysé dans ses ravages. Et la pompe qu'on croyait hors d'ordre, se mit à fonctionner. Tous voyaient dans ce fait une intervention providentielle.

4 - La dévotion à la Vierge du Rosaire s'en est accrue dans notre village. Mon frère et mon ami se mirent en route le lendemain pour leur pèlerinage au Cap. A mon regret, la maladie m'empêchait de les accompagner.

Odilon-U. P. (Annales, déc. 1901).

Pour Vous, Mesdames

Les hommes font les lois, les femmes . . . les moeurs

En effet, c'est bien la maman qui crée les moeurs, les habitudes des siens. Il est si facile, avec un peu de persévérance, d'apprendre la politesse aux petits. La maman doit être persuadée de la grande importance de la politesse. La politesse est une application délicate et attentive à témoigner à tous, par notre conduite extérieure, notre estime et notre bienveillance. Quand la politesse est l'expression vraie et sincère de nos sentiments, elle revêt nos actes de bonté et d'honnêteté. L'homme vraiment poli sera presque toujours juste et charitable à l'égard de ses semblables. Même en n'étant qu'une forme purement extérieure, elle a une portée morale, car elle exige un effort, une contrainte, elle porte à produire des actes intérieurs.

Portée sociale de la politesse

La politesse a aussi une portée sociale: elle fait le charme de la société, elle répand sur la vie humaine de l'agrément et de la douceur. Elle est un moyen très efficace d'exercer sur nos semblables un ascendant considérable et d'obtenir d'eux ce que nous pouvons légitimement désirer. Si l'on veut être véritablement poli, il faut avant tout se gêner et se contraindre. Il faut aussi être humble pour donner sans peine les marques de déférence et de respect qu'on doit aux autres. Les mamans ne doivent donc pas avoir peur de former leurs enfants à la mortification et à l'humilité. Ces deux vertus les rendront aimables et polis même sans connaître le cérémonial des gens du monde.

Habitudes à faire prendre

Voyez cette gentille fillette resplendissante de santé; c'est l'heure du lever. Maman l'appelle. Pas d'hésitation, et vite elle arrive: "Bonjour maman" avec un gros baiser. Et voyez ce garçon espiègle, mais bien élevé, qui rentre de l'école; dès le seuil de la porte, il enlève sa casquette: "Bonjour maman". Et la casquette est déposée au porte-manteau.

Plus loin, maman est occupée à un sérieux ouvrage de couture; elle remet un fond au pantalon de papa. Ses ciseaux tombent et, instinctivement, parce qu'elle en a l'habitude, sa fillette quitte son jeu pour les ramasser bien vite. Et maman sourit d'une joie profonde.

Il y a tant de petites habitudes à faire prendre aux enfants. C'est le geste répété qui a créé l'habitude. Mamans, ne dites jamais: "l'enfant est trop petit, il ne veut pas". Faites-le vouloir. Il vous en remerciera plus tard. Que votre exemple l'entraîne.

La politesse est à l'esprit.
Ce que la grâce est au visage;
De la bonté du coeur elle est
la douce image
Et c'est la bonté qu'on chérit.

C. A.
(Le Front Ouvrier)

Conseils ménagers

Les bouilloires électriques

Il faut les remplir d'eau chaude avant d'enfoncer la fiche du cordon dans la prise du courant. Il est préférable, pour la bonne conservation de l'appareil, de ne pas la vider complètement lorsqu'on vient de s'en servir. Attendre au moins trois ou quatre minutes. Pour nettoyer la bouilloire, ne jamais la plonger dans l'eau.

Enlevez l'épaisseur de ces taches en les frottant entre les doigts. Ensuite, couvrez-les d'un papier de soie sur lequel vous maintiendrez un fer peu chaud. Changez le papier de place chaque fois qu'il devient graisseux. Lorsqu'il ne se tache plus, la cire a disparu. Peut s'appliquer sur la laine et tous les autres tissus.

* * *

Une vis rouillée dans le mur

Pour l'enlever sans la casser ou l'abimer, il faut avoir soin de faire chauffer un fer à repasser ou tout autre morceau de fer et de l'appliquer sur la tête de la vis pendant un petit moment. On peut alors enlever cette dernière sans difficultés, la chaleur l'ayant dilatée.

* * *

Maniez avec précaution les fruits et les légumes que vous achetez, pour éviter les meurtrissures qui sont une cause de grosses pertes.

Gardez jalousement les miettes de fromage; râpez les bouts qui restent. Mettez-les dans un bocal bien bouché.

Le Courrier de Louise

Q. — Seriez-vous assez bonne de me donner quelques renseignements sur l'auteur "Maxine". Est-ce un homme ou une femme? Est-ce que Maxine est son véritable nom ou est-ce un nom de plume? Je serais reconnaissante si vous pouviez me donner une courte biographie de cet auteur.—R. B. F.

R. — "Maxine" est le pseudonyme de Mme Taschereau-Fortier. Née à Québec, elle a fait ses études au Monastère des Ursulines de Québec. Fille et petite-fille de patriotes, elle consacre sa plume presque exclusivement à la jeunesse, et ses livres s'inspirent de l'histoire canadienne au temps de la domination française.

On peut se procurer son plus récent ouvrage, "L'auberge Bonacina" (prix par la poste: $0.85), en adressant sa commande au service de librairie de La Liberté et le Patriote.

•

Q. — Voici le problème: 4 personnes jouent aux cartes et le nombre de points est de 120 pour la partie. Deux joueurs ont 125 points et les deux autres 128 points. Sont-ce ceux qui ont le plus de points qui ont gagné ou si ce sont les deux partenaires? Faut-il détailler pour savoir qui a gagné?—UNE QUI AIMERAIT SAVOIR.

R. —Vous ne spécifiez pas de quel jeu il s'agit. Ordinairement, dans les différents jeux de cartes, il y a des règles qui déterminent dans quel ordre les joueurs comptent leurs points. Par exemple, au cribbage, celui qui a le "crib" compte le dernier, et si celui qui compte le premier atteint le nombre de points nécessaires, il gagne la partie.

Pour pouvoir vous donner plus de renseignements, il faudrait connaître le jeu dont il s'agit.

•

Q. — J'aimerais savoir s'il y a une sainte Alice. S'il y en a une, j'aimerais savoir où je pourrais me procurer le livre de sa vie. —CURIEUSE.

R. — Oui, il y a une sainte Alice, qui fut martyrisée à Nicomédie, sous l'empereur Dioclétien. On célèbre sa fête le 23 juin. J'ignore s'il y a un livre de sa vie.

•

Q. — Pourriez-vous me dire combien vaut le franc français? Merci.—A. B. C.

R.—Un peu moins qu'un sou.

Q. — Est-il vrai qu'une jeune fille peut suivre un cours pour devenir garde-malade graduée par correspondance. Faut-il qu'elle suive ce cours sans interruption, je veux dire si elle peut le suivre un an et ensuite arrêter, puis recommencer l'année suivante. Et y a-t-il des graduations pour gardes-malades seulement qu'une fois par année ou à différents temps. —MYREILLE.

R. — Dans certains magazines américains, j'ai vu des annonces qui, en effet, ont pour but de donner des cours de gardes-malades "par correspondance". Je ne sais ce que valent ces cours, ni à quels diplômes ils donnent droit. J'ai ici trois adresses pour ce genre de cours; vous pourriez peut-être écrire à ces institutions pour obtenir tous les renseignements désirés. Les voici: Wayne School of Practical Nursing, Inc. 2301 N. Wayne Ave., Dept. L.-16, Chicago 14, Illinois.
(2) Post Graduate Hospital School of Nursing, 162 N. Wacker Drive, Chicago 6, Illinois.
(3) Chicago School of Nursing, Dept. 231, 100 East Ohio St., Chicago 11, Illinois.

Ici, il n'y a de graduations qu'une fois par année.

•

Q. — Où pourrais-je me procurer un recueil de chansons comiques françaises?—CHANTEUSE.

R. — Adressez-vous à: Ed. Archambault, Inc., 500, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.

•

Q. — Il y a quelque temps, je suivais dans votre journal une courte histoire intitulée: "Marise Duclos et sa famille". Pourriez-vous, s. v. p. me dire où je pourrais me le procurer en un livre à bas prix. Si vous le possédez, envoyez-le C. R. Merci. — I. G.

R. — L'histoire de "Marise Duclos" est un service spécial aux journaux. Il n'a pas été publié en volume, que nous sachions.

•

Q. La couleur de l'échantillon d'étoffe que je vous envoie, sera-t-elle à la mode ce printemps? C'est pour faire un costume. Mille mercis. — PAQUERETTE.

R. — Je ne le crois pas. Les couleurs qui seront le plus en vogue sont: le vert-limon, le bleu marine, le brun "cacao" et le noir.

LOUISE.



On sait que l'activité de la Croix-Rouge est diverse. Et parmi ses nombreuses oeuvres, on remarque les cliniques volantes médicales et dentaires qui desservent les régions de colonisation de l'Abitibi et du Témiscamingue. Il est intéressant de noter également que la Croix-Rouge compte au Canada, dans des coins reculés, 54 avant-postes infirmiers. En outre, on nous informe que, l'an dernier, une clinique dentaire de la Croix-Rouge a été mise à la disposition de la population de Gaspé.

A la mémoire de Roger Goulet

"Hélas! après un an, je revois la journée . . . V. Hugo."

Je viens de relire des lettres... J'en ai le coeur tout plein, car ce sont les vôtres, mon cher papa. Vous ne saurez jamais combien je chéris cette collection qui me fait trouver un peu partout des bribes de votre âme.

Là-bas, bien loin, il me semble, sous les cieux de la Californie, vous dormez près de maman dans ce cimetière du Calvaire que je ne connais que par photographies. J'y vois des touffes de cyprès, des grandes allées de fleurs, des plaques commémoratives... C'est loin de chez nous, tout cela, et, je suis presque heureuse du sacrifice de n'avoir pu être là au dernier moment. Il fallait quelqu'un ici, chez nous. Je suis seule maintenant dans ce milieu qui nous a vu grandir, mais satisfaite d'être restée à l'ombre des tourelles grises de notre vieille Cathédrale, près de cette Rivière dont les côtes sont imprégnées du sang de votre père. Au devant de la Cathédrale il y a la pierre monumentale de la famille avec les trois noms des Goulet qui y reposent: Alexis, Elzéar, Roger ... Le nom patronymique est bien celui de votre oncle, mais je me fais toujours croire que c'est vous qui êtes là, tout près, comme doit se l'imaginer aussi le "Vieux Raconteur".

Je suis heureuse de posséder l'insigne privilège de frôler la vie qui fut si longtemps la vôtre. Je vous retrouve partout ici. Je rencontre vos amis, M. Larivière, mon oncle Guyot, et votre vieux frère, Albert Goulet, qui habite maintenant St-Boniface. Je revois les maisons qui nous ont abrités, rue Masson, rue Dumoulin, rue des Meurons. Sans que personne ne le sache, je retourne les visiter chaque année, comme un pèlerinage. Ça me réchauffe le coeur, il me semble. St-Boniface, c'est chez nous. Le Manitoba, c'est vous qui nous avez appris à l'aimer plus qu'à l'ordinaire. Je suis contente d'y être encore, quoique je sois maintenant à quelques milles de la cité paternelle.

Vous aimiez venir vous reposer à St-Adolphe. Devant ma porte, il y a encore les lilas que vous y aviez transplantés. Cela me rappelle la rue Dumoulin où vous aviez un fameux jardin botanique, iris, épinettes, arbres fruitiers et plantes nombreuses que vous aviez ramassés un peu partout au cours de vos voyages d'inspections. C'était fameusement beau tout cela, et ça nous montrait surtout beaucoup de votre coeur. Vous vouliez que nous soyons, nous, vos enfants à portée visible de cette nature que vous aimiez passionnément.

Je me souviens même vous avoir vu, à plusieurs reprises, puiser à plein "siaux" l'eau des pluies restées sur les bords de la rue pour rafraîchir les arbres du boulevard. Je n'étais pas bien grande lorsque vous me dites une fois: "Vois-tu, il se penche pour me dire merci". Ces petits détails, ce sont vos monuments, à vous. Donc, vous avez dû sourire dans votre grand sommeil quand on a déposé sur votre coeur là-bas une couronne de onze feuilles d'érable pressées et entresemées de ces églantines manitobaines dont vous aimiez tant à aspirer le parfum. Autre parole de vous. "Les plus belles choses que le Bon Dieu a faites sont les plus simples." Ces feuilles et fleurs, mes enfants et moi les avions ramassées le long de la côte, près de la rivière ici, chez nous, à l'endroit même où vous alliez faire du thé "boucané". Ce sont sans doute vos paroles calmes et solides à ce temps et à cet endroit qui inspiraient mes faibles poésies de vingt ans. Sans le savoir... c'était un écho de vous que je sentais le besoin de redire.

Nous avons, à ce moment, des neiges épaisses, et je crois que si vous étiez ici, il vous serait déjà venu à l'idée de nous faire faire de la sculpture en règle. Ce n'est pas le matériel qui manque. Une de vos lettres me dit: "La Californie c'est beau, c'est cultivé, mais ce n'est pas chez nous, parce qu'il n'y a pas de neige." Quels détails nombreux et précieux dans ces lettres dont vous m'avez gâtée pendant les dernières années de votre vie. Celle qui m'a le plus touchée est cette dernière bénédiction de grand chrétien qui me hante comme une douce chaleur d'inspiration continuelle. "Que Dieu te garde, ma fille, toi et les tiens. Je te bénis pour toutes les années à venir. Je ne serai plus visible, peut-être, mais nous serons toujours ensemble à ce temps-là." J'y ai pensé, cette année, en demandant à mon frère et parrain, Armand, de continuer la tradition.

J'ai adressé ces quelques lignes à titre de gratitude et à l'insinuation de M. Herriot qui en a fait autant pour le "Western School Journal" de février. Que ce petit article mémorial apporte aussi un témoignage de gratitude à mon beau-frère, Guillaume Charette. Les Goulet ne peuvent pas oublier le magnifique article écrit au lendemain de la mort de notre papa... Merci de même à M. Godias Brunet qui, à ce temps douloureux de notre grande affliction avait laissé parler son coeur sincère de compagnon et d'ami. Gratitude au "Vieux Raconteur" pour le discours prononcé sur "Elzéar Goulet", sujet sacré dans le coeur de Roger Goulet et de sa famille. Merci à toutes ces gens qui nous ont témoigné tant de sympathies.

Cher papa, vous étiez et vous resterez toujours, au Manitoba, et dans le coeur de vos enfants.

Thérèse Goulet COURCHAINE,
Février 1947.

Le droit moral prévaudra en Chine, dit Pie XII

ROME — Sa Sainteté le Pape Pie XII a reçu en audience le nouveau ministre de Chine au Vatican, John Wu-Ching Hsiung. Le Saint-Père, faisant allusion à la guerre civile chinoise, a exprimé l'opinion qu'en dépit de cette tragédie, le droit moral prévaudra.

Répondant à la bienvenue du Pape, le ministre chinois a souligné la valeur de sa mission comme représentant du "peuple jouissant de la plus vieille civilisation en Orient". "Le peuple chinois", a-t-il dit, "est plus à même que tout autre peuple de comprendre l'importance du message papal. A cause des souffrances qu'il a connues et de l'expérience qu'il a acquise, le peuple chinois peut plus que tout autre pays comprendre la valeur réelle de la charité et de la justice".

Dans sa réponse, Sa Sainteté a dit: "Aujourd'hui, la discorde et les intérêts divergents divisent encore les nations. Il s'agit d'une conséquence tragique des terribles années de la guerre. Cependant dans tous les pays, des esprits plus nobles, plus mûrs et plus prévoyants ont appris à l'école de la souffrance qu'en dépit de leurs différends, ils ont un intérêt commun si essentiel que personne ne pourrait l'ignorer sans mettre en péril la prospérité de son propre pays".

Puis, le Saint-Père a exprimé l'espoir que la Chine connaisse bientôt la paix intérieure et extérieure.

"AUJOURD'HUI"

Une revue aimée de tous

Les lecteurs de la revue AUJOURD'HUI, donnant leur opinion sur leurs articles préférés, ont voté pour seize articles sur vingt que contenait le numéro de février. Cela montre que tous les articles ont leur intérêt, puisque tous ou à peu près viennent en tête de liste d'après le goût de différents lecteurs.

Le numéro de mars, qui vient de paraître, vous apportera un menu bien choisi. Citons d'abord, parmi les articles les plus sérieux, celui du P. Teilhard de Chardin, sur le "Retentissement spirituel de la bombe atomique", celui de l'ancien sous-ministre des affaires étrangères des Etats-Unis, M. Sumner Welles, sur la "Mission Taylor auprès du Vatican", paru dans le **New York Tribune**, et celui d'un journal italien sur la "Fuite de l'Europe", désir qui semble s'emparer de façon panique de la population de ce continent.

En éducation, un article de **Collège et Famille**, intitulé "On a la reconnaissance qu'on mérite" montre la responsabilité des parents devant leurs grands enfants, lorsqu'ils n'ont pas su bien les élever. Un autre article expose l'entreprise d'un Américain, qui a organisé une manufacture spécialement pour donner de l'ouvrage aux gens âgés, et où il faut avoir au moins soixante-cinq ans pour être engagé.

Une invention nouvelle est l'"ipsophone", ou téléphone qui enregistre les messages que l'abonné veut communiquer pendant son absence: un article de la fameuse revue scientifique française, **Sciences et Vie** explique le mécanisme de cette nouvelle invention. "A la vitesse du son", tel est le titre d'un article consacré aux nouveaux avions à grande vitesse. Marmotte, la dormeuse" décrit les moeurs de cet animal bien connu et inoffensif.

La section de l'art comprend un article sur "Les constantes de la musique française", par l'éminent pianiste français, Paul Loyonnais; une entrevue avec Madeleine Ozeray; et un article du grand peintre français, Georges Desvallières, "L'Art sans Dieu". Un article aussi sur la "Tuberculose de Chopin", et un autre, illustré, sur le "Dessin animé Français".

La littérature a sa part, avec un grand article de Maurice Genevoix, de l'Académie française, intitulé "Vaillance canadienne", une grande nouvelle d'Henri Béchard, "Le Secret de Jorgo", et "Le miroir du Diable", conte arabe.

On s'abonne aux Editions D'Aujourd'hui à 1961 est, Rachel, Ch. 3101 — Prix: $3.00 par année.

Oeuvre de secours à la France

Voici deux lettres récemment parvenues à St-Norbert, que le comité de l'Oeuvre de Secours à la France est heureux de faire publier dans les colonnes de "La Liberté et le Patriote. Comme tant d'autres elles apportent l'assurance que les dons partis du Canada ont été distribués parmi les familles sinistrées des régions françaises les plus éprouvées par la guerre.

La Capelle, 3 fév. 1947

Permettez à un modeste curé de Boulogne-sur-Mer, de vous dire toute sa reconnaissance pour le magnifique choix de chaussettes et de costumes qu'il vient de recevoir de votre part. J'ai une école qui abrite 80 petites filles dont quelques-unes sont bien misérables. J'ai eu deux bombes sur mon église, deux obus sur la salle paroissiale, un sur le presbytère et quatre sur l'école.

Mais notre consolation a été d'être délivrés par des soldats canadiens, le régiment de la Chaudière.

Une vingtaine sont d'ailleurs tombés ici-même et je les ai moi-même soignés et enterrés.

Je tiens donc à vous dire ma double reconnaissance pour les heureux que vous venez de faire par votre don généreux. Soyez sûre que nos petites Capelloises ne vous oublient pas dans leurs prières, et moi-même je demande au Bon Dieu de vous bénir, de bénir vos entreprises et votre famille.

Et croyez, chère madame, à mes sentiments très respectueusement dévoués.

Abbé Elie BUZENIERS
La Capelle, Par Boulogne-sur-Mer
Pas-de-Calais.

Cette lettre était adressée à Mme Edmond Dufort, de St-Norbert, qui fait partie du groupe organisé par Mme E. Houde dont l'ouvroir a confectionné tant de tricots, de vêtements d'enfants et de layettes pour l'oeuvre de Secours à la France. Du même groupe, Mme J.-N. Landry recevait une lettre de Mme Costeux-Vasseur, de la Capelle également.

La Capelle, 4 fév. 1947

Madame et chère bienfaitrice,

Je viens à vous par correspondance pour vous témoigner ma reconnaissance du don que vous avez fait parvenir en France.

J'ai eu la bonne fortune d'avoir une jupe avec la jaquette portant votre adresse. Je puis vous dire qu'elles vont à merveille à la deuxième de mes filles. C'est une chose rare chez nous où il faut mettre un prix d'or pour l'obtenir; chose impossible pour moi qui ai six enfants dont l'aîné débute à travailler.

Nous sommes reconnaissants à nos frères les Canadiens qui nous ont délivrés du joug allemand. Nous ne les oublierons jamais.

Donc, madame, ma fille Edith à qui est allé ce beau costume, et moi-même, vous remercions de tout coeur. Je vous souhaite tout ce qui peut vous être agréable, à vous ainsi qu'à votre famille.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer mes meilleures amitiés et mon bon souvenir.

Mme Costeux-Vasseux,
La Capelle
par Boulogne-sur-Mer,
Pas-de-Calais

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask. (540 kics)
Heure des montagnes

LUNDI 10 MARS
4.00—La chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

MARDI 11 MARS
4.00—La chanson française
4.15—École des parents
4.45—Radio-journal

MERCREDI 12 MARS
4.00—Chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

JEUDI 13 MARS
4.00—Chanson française
4.15—Les voix du pays
4.45—Radio-journal

VENDREDI 14 MARS
4.00—La chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

SAMEDI 15 MARS
3.00—Notre français sur le vif
3.15—Questionnaire de la jeunesse
3.45—La bonne chanson
3.55—Nouvelles

CBFY, Verchères, P.Q.
(Ondes courtes)
Heure Solaire

SAMEDI 8 MARS
11.00—Musique
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal horaire
12.00—Chansonnettes
12.15—Radio-journal
12.25—Causerie de la Croix-Rouge
12.30—La revue des hebdomadaires
12.45—Musique sud-américaine
2.00—Opéra: "La Valkyrie", de Wagner
4.00—L'heure du thé
5.00—Intermède
5.15—Radio-journal
5.25—Sport.
5.30—Chansonnettes françaises
5.45—Chronique sportive
6.00—Le questionnaire de la jeunesse
6.30—L'heure dominicale
6.45—Quatre, elles sont quatre
7.00—Soirée de chez nous.
8.00—Radio-journal
8.05—Hommage à Gabrielle Roy
9.00—Mart Kenny.
9.30—Récital d'orgue
10.00—Intermède
10.30—Orchestre
11.00—Fin des émissions

DIMANCHE 9 MARS
11.00—On Veut Savoir
11.15—Airs d'opérettes
11.30—Causerie
11.45—Intermède
11.59—Signal-horaire
12.00—Notre français sur le vif
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Congrès marial
12.45—Intermède
1.00—Préparons l'avenir
1.30—"Semaine d'éducation"
1.45—Airs d'opéras
2.00—Le music-hall
2.30—Chansonnettes
3.00—Musique de jazz
3.30—Radio-Collège
4.00—L'orchestre
5.00—Lheure dominicale
5.30—Radio-journal
5.40—Chronique sportive
5.45—Radio-collège
6.00—Radio-Collège
7.00—Ici l'on chante
7.30—Les Voix du pays
8.00—Baptiste dans les Champs-Elysées
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal
9.10—Causerie
9.30—Concours musical
10.00—Rêverie du soir
10.30—Orchestre

LUNDI 10 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Fédération des oeuvres de charité
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Musique sud-am.
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne.
1.45—Chansonnettes
2.00—Le Music Hall
2.30—Chefs-d'oeuvre
3.30—Radio-collège
3.45—Radio-Collège
4.00—Radio-collège
4.30—Le Vieux clocher
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de lactualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole"
6.30—Le Choc des idées
7.00—L'heure Northern Electric
7.30—Qui suis-je?
8.00—Radio-concert
8.45—Emission politique
9.00—Radio-journal
9.15—Lettre d'une Parisienne
9.30—Orchestre
10.00—Rêverie du soir
10.30—Orchestre

MARDI 11 MARS
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Le courrier
2.00—Les amis de l'art
2.30—Les chefs-doeuvre
3.30—Radio-collège
4.00—Radio-collège
4.10—Radio-collège
4.30—Thé dansant
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Jean Narrache
6.45—Café Negro
7.00—Les secrets du Dr Morhanges
7.30—La mine d'or
8.00—Orchestre symphonique
8.30—Récital d'orgue
9.00—Radio-journal
9.15—L'école des parents
9.45—Récital (Québec)
10.00—Rêverie du soir
10.30—Musique (NBC)
10.35—Orchestre

MERCREDI 12 MARS
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Musique sud-am.
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le moulin de la chanson
2.00—Au Music Hall
2.30—Chefs-d'oeuvre
3.30—Radio-Collège.
4.00—Radio-collège
4.15—Thé dansant
4.30—Le vieux clocher
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport.
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole"
6.30—Les Troubadours
6.45—Les peintres de la chanson
7.00—Ceux qu'on aime
7.30—Mosaïque musicale
8.00—Radio-Carabins
9.00—Radio-journal
9.15—Causerie
9.30—Artistes de renom
10.00—Rêverie du soir
10.30—Orchestre de danse

JEUDI 13 MARS
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-Journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Musique Sud-Américaine
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes.
2.00—Music-hall
2.30—Musique
3.30—Radio-collège
4.00—Radio-collège
4.30—Thé dansant
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Nouvelles
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole.
6.30—Théâtre de chez nous
7.00—Talents de chez nous
7.30—Equipe aux quatre vents
8.00—Ma Chanson
8.30—Studio G-7
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie
9.30—Ecrit la nuit
10.00—Rêverie du soir
10.30—Histoire de la musique

VENDREDI 14 MARS
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique Sud-Américaine
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le Moulin de la chanson
2.00—Music Hall.
2.30—Les chefs-d'oeuvre
3.30—Radio-Collège
4.30—Le vieux clocher
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Les Troubadours
6.45—Variété
7.00—Concert populaire
8.00—La soirée au vieux moulin
8.30—L'Heure de la Valse.
9.00—Radio-journal.
9.15—Chronique
9.30—Festivals de Montréal.
10.00—Rêverie du soir
10.30—Intermède
10.35—Orchestre
11.00—Fin des émissions

Achat du Groenland proposé au Congrès

WASHINGTON — L'ouverture de négociations avec la France et la Grande-Bretagne pour l'acquisition par les Etats-Unis de toutes les îles que ces pays possèdent dans le Pacifique et aux Antilles, nécessaires à la défense des Etats-Unis, du canal de Panama et des Philippines, a été demandée hier par le représentant républicain Bertran Gearhart, qui proposa également l'achat de la possession danoise du Groenland et des îles japonaises du Pacifique, ainsi que l'incorporation de l'Islande dans l'Union nord-américaine.

Dans un très long discours, M. Gearhart, soulignant que "la guerre avait été gagnée grâce aux sacrifices américains en vies humaines et en matériel", demanda si les Etats-Unis continueraient à assister passivement "à l'expansion de l'URSS dans toutes les directions, tandis que d'un autre côté, la Grande-Bretagne et la France s'accrochent tenacement à leurs empires respectifs."

L'orateur remarqua également que les "îles britanniques et françaises dans le voisinage des Etats-Unis ne sont pas indispensables à la défense de l'Europe, alors qu'elles seraient nécessaires à la sécurité des Etats-Unis."

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

Directeur: Jean Lagassé

XXe ANNEE | 1946-1947 | NUMERO 21

La séance

Le mardi soir 25 février marque la date d'un nouveau succès collégien: la présentation du mélodrame de Grégoire Leclos et de Pierre Dumaine, **2019 au Maroni.** La pièce, offerte à Mgr Arthur Benoit, se joua sur la vaste scène du théâtre Playhouse, à Winnipeg.

M. Léo Rémillard, ancien élève, personnifie l'évêque avec tout le calme et la piété d'un saint homme à la foi ardente. M. Alfred Monnin, un autre Ancien, devient l'archiprêtre que ronge une grande douleur doublée d'un terrible secret. Avec exactitude, l'acteur présente la figure, les gestes, l'attitude d'un ecclésiastique accablé d'un poids si lourd.

Julien Joyal apporte, dans le rôle du sacristain Céleste Benjoin, une variété plaisante et nécessaire. Son rôle reçoit le concours de "M. Casimir", que Jean Comeau incarne fidèlement. L'excentricité, si je puis dire, de ces deux vieux, très bien rendue, ajoute de la couleur et de la vie au mélodrame.

Il faut maintenant parler de Pinchu, le "vilain" de la pièce. André Côté doit tour à tour se confesser, se fâcher, menacer, craindre, bredouiller, recevoir des reproches et des honneurs, se fracturer le crâne et expirer dans les remords. Pourtant l'acteur s'en tire bien et réussit à rendre un jeu aussi complexe avec une assurance et un naturel remarquables.

Les rôles de l'abbé Robert David et du vicaire, concentrés et effectifs mais difficiles, sont rendus avec adresse par Louis Vielfaure, qui s'y ressemble, et Paul Bétournay, plus nerveux que dans la vie quotidienne.

Reste encore à considérer l'aisance, le jeu dégagé et l'élocution claire de Rodolphe (l'Ecureuil de "Copains" promu à la Sûreté!), de Lionel Bouvier, "l'Inconnu" bien connu, d'Albert Tessier, Gérard Piché et Bernard de Margerie, qui ne se démentent pas, et enfin du "docteur" Yves Joubert.

Cette pièce démontre encore l'habileté d'un bon nombre de collégiens dans l'art du théâtre, partie assez importante de la culture classique.

Gilles LANE,
Belles-Lettres.

BRIBES

1947, date dans l'histoire du théâtre: les débuts de Gilbert Boissonneault et de Claude Chartier, respectivement de St-Boniface et de St-Lazare.

Quant à Gilbert Gaudry et Léo Verrier, ce sont des vétérans de la scène. On se rappelle la séance offerte, l'an dernier, au président de l'Université.

Nos pareils à deux fois
se font bien reconnaître!

Le comble de l'abnégation: durant un mois, se dévouer sur la scène à monter le décor; et, le jour même de la séance, aller s'ensevelir dans un lit d'hôpital. Changement de scène peu banal. Que Lionel Fréchette se dise qu'on a bien pensé à lui — bien pensé et pensé bien.

Conscience professionnelle: un "enfant de choeur" qui prépare son rôle chez les Soeurs depuis un an et demi! Ou encore: un chantre qui se repose les cordes vocales à l'hôpital deux semaines durant, pour réapparaître au choeur d'ouverture, glorieux comme César (Jules).

Applaudissements mérités: ceux qui saluèrent le digne "évêque" (l'ex-vagabond "clergyman" de Copains). Ceux aussi qui apprécient la splendide "sacristie de la cathédrale", oeuvre de Campeau et compagnons. Cela en fait des coups de pinceau! Ce fut bien "2019 au pinceau!"

Les gymnastes méritaient une médaille, comme leur moniteur: station droite, têtes de statue, et je crois même aussi, prunelles fixes. Dans l'auditoire, les professeurs n'en croyaient pas leurs prunelles à eux. Ce que c'est la discipline de Bernard!

Et quelle élégance! On s'explique maintenant la souple sveltesse de Louis C.

Lionel n'avait pas son nom au programme. Il n'a pas coutume de passer inaperçu! Serait-ce qu'il a voulu ainsi jouer plus parfaitement, à la lettre, le rôle de "l'Inconnu"? L'explication est plus simple. C'est un pur oubli que Lionel veut bien gentiment oublier lui-même, mais que le correcteur des épreuves ne se pardonne pas, malgré l'addendum inséré.

Les collégiens ne manquent pas de bons acteurs. Il ne leur reste plus qu'à se former de bons auditeurs, bons "pas pour rire", pas pour rire à contretemps.

L'hiver, les acteurs craignent pour leur voix. Et les organisateurs, pour leurs voies! Ah! la neige! Ah! les chemins! Nos amis de la campagne n'ont pu venir. Ils ont manqué quelque chose! C'est surtout leur sympathique présence qui nous a manqué.

Heureusement, St-Boniface et Winnipeg, les Anciens, les parents et les amis formaient un bel auditoire, un véritable auditoire de théâtre, qui inspire les acteurs et stimule le talent.

Un des succès de la séance: forcer le distingué président d'honneur, notre vicaire général, à prendre trois heures de détente. Mgr Benoit reprendra bien le temps . . . non perdu.

Car il en fait tant à la fois . . .
Il connait son "métier, ma foi!
Il le sait sur le bout des doigts . . .
Il le mène bien, son dévidoi,

comme le chantèrent si bien (ainsi que les autres morceaux de leur programme) les excellents Mélodistes et la chorale des Grands.

Le nom du Père Caron ne se trouve pas dans le programme. On trouve le Père partout ailleurs dans la séance.

REPORTER.

Les collégiens en détresse

De part et d'autre, les plus sages, les plus clairvoyants, les plus dévoués à la cause du bien-être humain ont prêché la sage économie.

En remontant de siècle en siècle jusqu'à la parabole de l'enfant prodigue et à celle des vingt vierges (dix sages et dix folles), nous trouverions, parsemés le long de la route, des reliquats de cet enseignement.

De nos jours, les papes ont fait de l'économie le thème d'articles sérieux. Les caisses populaires l'exploitent et s'en font un principe et un but.

Serait-ce donc trop que d'en parler un peu au collège?

Les collégiens ne forment pas une classe de producteurs immédiats. On nous qualifierait bien cependant de consommateurs onéreux et qui coûtent les yeux de la tête.

Une réforme, une éducation nouvelle pour le moins s'impose. Mais oui, et elle est déjà lancée, grâce à notre petite Caisse collégiale, qui souscrit pleinement à l'idée.

Un grand nombre semblent malheureusement ne pas avoir compris. Ce sont souvent ceux qui auraient dû comprendre, pour leur plus grand bien, certes!

Pour quelle raison se trouve-t-il des élèves qui avec un dollar ou cinq ou même dix, pour les plus grands, ne peuvent rattacher les deux bouts du même mois? Ils se contraignent spontanément à un état financier embarrassant à la fois pour eux-mêmes et pour leurs confrères achalandés.

Il faut dire que pendant les premiers jours du mois il en pleut de tous les côtés, de ces extravagances inutiles pour ne pas dire absurdes et niaises. Ensuite, va comme tu pourras, une semaine ou plus, à sec, cassé comme un clou, rien, plus rien.

S'habituer à la modération, à l'ordre, à la prévoyance, c'est donc une pratique pour autrui plus précisément pour ceux qui gagnent et qui sont obligés de dépenser! Mais pas pour nous qui ne gagnons rien, qui nous permettons pourtant de dépenser comme si . . .

Allons, c'est ridicule enfin, et pour le moins illogique.

Il est cependant si facile de pratiquer cette tempérance, ce contrôle de soi, surtout lorsque nous est mis entre les mains un petit moyen efficace comme la Caisse des étudiants.

Il faudrait donc qu'on en trouve de moins en moins de ces gens qui ont toujours le bec à l'eau, très souvent par leur propre faute, sauf exceptions rares.

C'est difficile, direz-vous, de se maîtriser, de pratiquer l'épargne, cette véritable vertu.

Frappez chez nous et on vous ouvrira. Nous discuterons du sujet. Peut-être sentirez-vous qu'il est possible de s'entr'aider même dans ce sens.

Si le temps et l'espace le permettaient, je vous conterais volontiers une petite histoire . . .

A la prochaine fois!

Jean COMEAU,
Philo. I.

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE

Paysages d'hiver.



Ce skieur, au delà des arbres habillés de neige, a contribué à attirer l'attention sur cette jolie scène.

SI VOUS êtes comme les autres amateurs, les paysages vous intéressent beaucoup. L'hiver vous enchantera particulièrement à cause du pittoresque de la neige, de son cachet de fraicheur et de propreté.

Les paysages sont assez faciles d'ailleurs. Voici quand même quelques conseils pour vous aider dans vos photos d'hiver: d'abord simplifiez . . . "Encadrez" vos paysages d'objets naturels tels que des branches couvertes de neige ou des arbres . . . et utilisez un ou deux personnages pour ajouter un élément humain à la scène.

Naturellement, vos personnages ne doivent pas fixer l'appareil. Ils sont accessoires dans votre photo. Essayez de toujours les placer, néanmoins, dans une position qui en fasse le centre d'intérêt.

Le skieur dans notre photo attire l'attention et rehausse le paysage.

L'encadrement, dans notre illustration, est significatif: les arbres enneigés encadrent partiellement le personnage et ajoutent de la profondeur. Vous pouvez avoir ce résultat "trois dimensions" en encadrant vos paysages de la même façon ou avec plus de force.

Quoi qu'il en soit, que vous encadriez vos scènes, que vous y mettiez des personnages, que vous ne fassiez ni l'un ni l'autre, n'entassez rien dans vos photos. Les meilleures scènes sont les plus simples; trouvez donc la partie la plus intéressante du paysage, entrez dans le vif du sujet et simplifiez la composition. Vous aurez alors les plus belles scènes de toutes.

Jacques Lumière



Q. — J'ai une extrayeuse de jus de fruit domestique. En extrayant le jus des tomates, le jus et toute la chair, (la pulpe) des tomates y passent, la machine n'enlève que les graines et la pelure. Plus les tomates sont mûres, plus le jus est clair, moins elles sont mûres, plus le jus est épais. Est-il permis de prendre ce jus entre les repas sans manquer au jeûne ecclésiastique?

R. — La loi du jeûne ordonne de ne faire qu'un seul repas le même jour; elle permet de prendre, le matin et le soir, non pas un vrai repas, mais un peu de nourriture, pourvu qu'on se conforme, pour la qualité et la quantité des aliments, aux usages approuvés des lieux où l'on se trouve.

Or ce jus de tomate ainsi extrait est bien de la nourriture et ne peut pas être apprécié comme un breuvage. Et comme on ne doit pas prendre aucune nourriture dans l'intervalle des trois repas cités, il est défendu alors de prendre ce jus entre les repas sans briser le jeûne.

•

Q. — N'y avait-il pas un point, dont l'importance n'était pas assez clairement signalée dans un dernier numéro de la "Boîte aux Questions"? Je parle des fréquentations d'un jeune homme et d'une jeune fille qui se reproduisent plusieurs fois la semaine pour le simple plaisir de la chose. Pour ma part, je crois qu'il y a amour et amour. L'amour peut être passionné ou bien être avec un certain degré d'amitié. J. G.

R. — Autrement que pour des fréquentations en vue du mariage, ces fréquentations ne sont pas permises parce qu'elles sont des visites assidues non orientées au mariage. En soi même si il y a amour et amour, elles ne sont pas permises, c'est précisément ce qui les rend non permises.

•

Q. — N. B. Cette question suit la précédente, on a dû la séparer. Je prends le cas d'un étudiant qui va à l'Université. Il correspond une fois la semaine avec son amie et il lui rend visite une ou deux fois par mois et lors de ces visites, se permet de lui donner un baiser avant de partir et même quelquefois durant les repas. Sont-ce là des actes normalement réservés à ceux qui ont l'intention de se marier? Et cela pourrait-il porter au péché? J. G.

R. — Sa correspondance d'une fois la semaine n'est pas répréhensible si elle reste honnête. Toutefois elle n'est pas louable. Les baisers sont des actes réservés à ceux qui ont l'intention de se marier, et sans doute avec toutes les réserves que demande la plus élémentaire prudence chrétienne. De simples amis n'agissent pas de cette façon. Peuvent-ils porter au péché? Oui.

•

Q. — Un ministre protestant qui se convertit au catholicisme doit-il avoir le consentement de son épouse pour entrer dans le sacerdoce? Si la famille de celui-ci est sans ressource à qui incombera le devoir de les secourir?

R. — Ce ministre se convertissant n'a pas de droit spécial à l'ordination sacerdotale; il se trouve ni plus, ni moins dans l'état laïc. De plus ayant une épouse légitime il est tout simplement empêché de recevoir les ordres sacrés. Sans doute ce n'est pas un empêchement qui rendrait l'ordination invalide, et qui pourrait dans un cas extraordinaire être dispensé par le Souverain Pontife.

La réponse à votre seconde question est claire alors. Même une raison de plus s'oppose à la réception des ordres: il doit consacrer sa vie au soutien de sa famille. Le prêtre, en effet, est tenu de se donner au bien des âmes qui lui sont confiées: il est l'homme de tout le monde, se dépensant au service de son peuple; il est même obligé, quand les circonstances l'exigent de donner sa vie pour lui. Sera-t-il aussi libre dans l'accomplissement de tout son devoir s'il est retenu par les devoirs que lui impose sa famille?

•

Q. — Une catholique mariée à un protestant devant le ministre protestant peut-elle maintenant faire baptiser son premier-né? Si oui par qui? Son époux désire se faire catholique dans quelques mois, que doit-elle faire premièrement?

R. — Cet enfant peut être baptisé, mais il doit être présenté au prêtre. Que cette personne en parle au curé de la paroisse où elle demeure actuellement tant pour ce qui concerne l'enfant que pour ce qui la concerne personnellement. Ce prêtre lui dira alors ce qu'il y a lieu de faire.

UNE VEINE D'URANIUM EST DECOUVERTE

CORDOBA, ARGENTINE — William Hulet, un prospecteur britannique vétéran, a fait rapport qu'il croit avoir découvert une grande veine d'uranium dans les montagnes de Cordoba. En Argentine, tous les gisements de minerais appartiennent à l'Etat. Cette découverte a été révélée par les autorités militaires.

Liberté ou servitude?

(Suite de la première page)

le, tandis qu'une vive polémique mettait aux prises, dans la presse, M. Léon Blum "père" spirituel de la baisse, et M. Benoit Frachon, secrétaire général communiste de la C. G. T. Celui-ci prétendait démontrer, contre toute évidence, que la baisse des prix n'était pas incompatible avec la hausse générale des salaires, et M. Blum répondait inlassablement le contraire. L'ancien chef du gouvernement affirmait que toute action sur les salaires pèserait automatiquement sur les prix, et il citait en exemple l'expérience de juillet 1946, où une hausse des salaires de 25% a entraîné, pour des raisons techniques, économiques et psychologiques, une hausse de 50% sur les prix. Et M. Blum concluait nettement: "Dans l'état des choses actuel, il ne me paraît pas possible de mener de front une opération de baisse des prix et une opération de relèvement général des salaires. Chacun a le droit de choisir, mais il faut choisir!"

Devant l'option qui lui était ainsi offerte, le gouvernement n'hésita pas une minute, et il déclara que son objectif principal demeurait la baisse des prix, grâce à laquelle les masses laborieuses verraient leur pouvoir d'achat sensiblement accru. Toutefois, le gouvernement acceptait le principe d'une révision de certains salaires "anormalement bas", mais seulement dans le cadre de la politique de baisse.

Pendant que se poursuivait cette discussion entre le gouvernement et les organisations ouvrières, le ravitaillement des grands centres urbains subit une nouvelle crise. Quelques-unes des denrées essentielles disparurent brusquement des marchés — raréfaction saisonnière, aggravée par les spéculations de certains producteurs — et la population, déjà durement affectée par la rigueur d'un hiver particulièrement rigoureux et prolongé, se vit imposer de nouvelles privations. La raréfaction des produits alimentaires entraîna une augmentation du prix de ces produits, ce qui vint, dans une certaine mesure, justifier les revendications concernant les salaires, auxquelles le gouvernement s'opposait derechef.

Les communistes se trouvèrent dès lors fort embarrassés. Entre le désaveu à infliger la fidèle et utile C.G.T., et la rupture de la solidarité ministérielle, qui aurait pu entraîner une nouvelle crise gouvernementale et leur rejet dans l'opposition, ils hésitèrent longtemps. Toute formation politique autre que le parti communiste se serait trouvée en présence d'un angoissant dilemme. Lui pas, et, grâce à son extraordinaire souplesse tactique, il parvient à concilier ce qui paraissait inconciliable. C'est-à-dire que ses ministres s'associèrent pleinement aux décisions prises par le gouvernement, pendant que dans la presse et les réunions publiques, ses représentants soutenaient bruyamment les revendications des syndicats.

C'est ainsi qu'éclatèrent un certain nombre de conflits sociaux qui placèrent le gouvernement dans une situation délicate. Aux grèves sporadiques succédèrent des mouvements de grande ampleur, qui paraissaient eux-mêmes préluder à une action généralisée. Le personnel de la presse parisienne cessa tout d'abord le travail, privant ainsi la capitale de journaux. Les ouvriers imprimeurs et les employés de presse, qui perçoivent pourtant des salaires doubles ou triple du minimum vital exigé par la C.G.T. réclamèrent un "acompte provisionnel de 25%", au grand scandale du chef du gouvernement et des travailleurs beaucoup moins rémunérés. M. Ramadier se refusa à toute négociation et déclara seulement, non sans humour, qu'il était prêt à relever les salaires anormalement bas des travailleurs de la presse . . . s'il s'en trouvait! Le chef du gouvernement savait fort bien que tout abandon sur ce point particulier provoquerait, à brève échéance, des réclamations véhémentes de la part de toutes les autres catégories de salariés dont les salaires sont nettement inférieurs à ceux des grévistes. Sur ce front limité, c'était donc une bataille décisive qui était engagée, et, à l'heure où nous écrivions ces lignes, aucune solution n'était en vue.

Pendant ce temps, les fonctionnaires et les employés des services publics s'agitaient pour protester contre les modalités du rajustement des traitements décidés par le gouvernement. Les augmentations accordées étaient jugées insuffisantes, et une grève d'avertissement de quelques heures se déroula, durant laquelle la plupart des travailleurs de l'Etat, depuis les agents de police, les pompiers et les postiers, jusqu'aux instituteurs abandonnèrent leurs postes pour manifester dans les rues de la capitale. Beaucoup d'entre eux, il est vrai, n'avaient pas été consultés sur l'opportunité de cette grève, décidée par quelques éléments irresponsables.

Le gouvernement parut un instant perdre pied. Mais, sous l'impulsion de M. Ramadier, il se ressaisit bientôt. Dans une série de déclarations publiques, le président du Conseil affirma de la façon la plus catégorique que les pouvoirs publics ne céderaient ni devant la menace, ni devant le chantage.

Ainsi définie, l'attitude gouvernementale supposait évidemment une autorité capable d'imposer à tous les Français les décisions prises par le Conseil des ministres. Autorité sur la classe ouvrière, pour lui faire accepter le blocage provisoire des salaires; autorité sur les industriels et les commerçants, afin qu'ils appliquent scrupuleusement les décrets de baisse; autorité enfin sur toute la nation, qui doit subir avec patience le poids des sacrifices et des mesures de salut.

Cette autorité, le gouvernement de M. Ramadier en est-il investi? Certains observateurs pessimistes le nient. Ils entrevoient déjà la faillite monétaire et l'écroulement de tout le système économique français, ou envisagent la possibilité d'un coup de force des éléments d'extrême gauche, auquel, disent-ils, répondrait immédiatement une violente réaction de certains groupements anti-marxistes solidement organisés et armés. Beaucoup enfin établissent un parallèle frappant entre l'état actuel de notre pays et celui que connurent l'Italie et l'Allemagne avant l'avènement du fascisme et du national-socialisme.

Tout cela est évidemment exagéré. Certes, la France connaît aujourd'hui des heures difficiles. Un combat obscur et confus met aux prises, sur notre sol, des conceptions différentes, voire violemment opposées de l'Etat démocratique ou tout simplement de la démocratie. Le parti communiste, qui a colonisé la C. G. T. et qui manoeuvre à sa guise une classe ouvrière désorientée et souffrante, joue un jeu diabolique qui, parfois, l'entraîne au-delà même du but fixé. Mais, d'autre part, les tenants du capitalisme libéral tentent de profiter des difficultés actuelles pour restaurer un système irrémédiablement condamné par les hommes et par les faits. Ceux-ci voudraient revenir en arrière, ceux-là progresser trop rapidement. Aussi le gouvernement, celui de M. Ramadier ou tout autre qui se trouverait à sa place, a-t-il fort à faire pour que l'évolution normale ne se transforme ni en révolution, ni en régression.

"Nous n'acceptons pas que la France ne soit plus immortelle", s'est écrié M. Ramadier au cours d'un voyage officiel dans son département. Et, devant l'Assemblée nationale, le chef du gouvernement n'a pas craint, deux jours plus tard, d'annoncer que des sanctions sévères seraient prises contre certains serviteurs de l'Etat "coupables de désertion". "Il y a, a-t-il déclaré, une certaine limite que la République ne peut dépasser, au-delà de laquelle la liberté est perdue."

Tel est bien en effet le sens des événements qui se déroulent actuellement en France. La liberté et la paix sociale jouent contre la violence et la dictature qui rôde à nos portes. Si M. Ramadier sait rapidement traduire en actes, les fortes déclarations faites au pays, le succès est certain, car il aura derrière lui l'immense majorité du pays qui aspire à la paix.

Maurice HERR

La persécution religieuse en Albanie

En Albanie, la persécution se poursuit implacablement contre tout ce qui est catholique, personnes et oeuvres. Le curé de Tirana a été arrêté pour avoir caché de l'argent destiné à pourvoir aux besoins de prêtres nécessiteux. Le gouvernement, en effet, a cessé tout subside au clergé catholique, tandis qu'il continue à soutenir les communautés musulmanes et orthodoxes. Le R. P. Père Kehkalla, jésuite, a été incarcéré pour avoir, à l'église, recommandé une quête en faveur des victimes des inondations d'octobre dernier.

Un autre jésuite, le R. P. Marc Harapi, est en prison parce que . . . frère du P. Antoine Harapi, franciscain, fusillé il y a quelques mois. Le Fr. Jean Pantalija, jésuite lui aussi, a été arrêté pour motif inconnu. Mgr Nicolas Déda, du diocèse de Sappa, est en prison pour avoir déploré le sort de son frère, ancien colonel, mort en cellule par suite des tortures endurées. L'abbé Thomas Lacca, délégué de l'archidiocèse de Scutari depuis la mort de l'archevêque, a été emprisonné sans que l'on puisse savoir le motif de son arrestation. L'abbé Louis Pici, qui avait osé prendre la défense des PP. Fausti et Dajami, innocents, mais fusillés parce que jésuites, et avait fui pour éviter le pire, a été découvert et mis à mort.

Les communautés uniates catholiques d'Albason et de Korça ont vu emprisonner leurs pasteurs, les PP. Papamihali et Trebicka. A Scutari, en octobre dernier, trois prêtres ont été ordonnés: quelques jours plus tard, l'un d'eux était emprisonné et les deux autres contraints de rejoindre les forces armées albanaises. Les Soeurs Stigmatines de Scutari ont été chassées de leurs maisons. Les prêtres doivent s'abstenir de toute prédication dans la crainte de voir leurs paroles déformées et d'être emprisonnés. En certains endroits même, une sentinelle a été placée près du confessionnal, de crainte qu'il ne soit fait abus politique de la confession!

En bref, le bilan de cette persécution est le suivant: 3 pères franciscains tués par surprise lors du mouvement partisan, 2 autres fusillés "légalement" et plusieurs en prison; 2 pères jésuites fusillés et 5 en prison; 4 prêtres séculiers tués et une dizaine en prison; 1 séminariste tué et plusieurs en prison; séminaires, écoles élémentaires et secondaires dirigées par des religieux, écoles enfantines fermées; religieux et religieuses chassés de leurs établissements et privés de tout; suppression de l'Action catholique et interdiction au clergé d'exercer quelque activité que ce soit en dehors des églises.

(La France Catholique)

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

Ces fleurs et notre amour…

par Roger D'AUBIGNY

NUMERO II

— Vous savez bien, maman, que papa ne s'est jamais trompé. Chaque fois qu'il a dit: je risque, il a toujours gagné. Pour moi, croyez-le bien, je suis sûre qu'il ne se décide qu'avec tous les atouts.

— Oui, mais, cette fois, l'enjeu était des plus importants et les chances de le perdre infiniment grandes! — "Il ne faut pas que je commette la moindre erreur, répétait ton père dans ses nuits sans sommeil. Il ne faut pas que j'aie, contre moi, le moindre imprévu!"

— Par conséquent, il a pris ses précautions. Allons, ma chère maman, votre sautoir de perles va encore s'agrandir. J'en suis très heureuse pour vous, car je sais que cela vous comblera d'aise . . .

— Ne fais pas la fine bouche. Si ton père a réussi son affaire, tu n'auras qu'un mot à dire pour qu'il t'en offre un. Tu t'en moques? Si tu avais passé — comme moi — les premières années de ton existence à désirer la richesse, tu raisonnerais différemment.

Des bruits de pas et de conversations se firent entendre. C'étaient les chasseurs qui arrivaient, escortés des gardes et des porte-carniers. Ces dames se levèrent et s'avancèrent à leur rencontre.

Il y avait, parmi les chasseurs, Jean Montignane que nous connaissons déjà, son père, un de ses oncles et un jeune homme de ses amis, revenant des colonies, un nommé Philippe Deroysset. Ajoutez leurs deux hommes d'affaires: un banquier et un gros marchand de biens, invités tout spécialement par M. Breuze et désolés de ne pas le voir, à en juger par leur tête déconfite.

Derrière ces invités de marque, suivait plus modestement Maître Martin, le vieux notaire d'Yvernailles-en-Brie. M. Breuze avait accoutumé d'user de ses services pour régulariser ses tractations. Il est vrai qu'il trouvait dans le père Martin, comme il l'appelait, une remarquable souplesse pour exécuter légalement ses combinaisons. Enfin venait, fermant la marche, humble et silencieux, M. Beslard, le fermier du domaine.

Pour tous, ces dames eurent une parole aimable.

— Quatre-vingt-trois perdreaux, dix-sept faisans, quinze lièvres, douze lapins et une pie, annonça Jean d'une voix de stentor. C'est la meilleure ouverture d'Andrésis depuis plusieurs années. N'est-ce pas, Cornache?

Le garde-chef s'avança, retira sa casquette et arrondit ses phrases:

— Grâce à votre bonne direction, Monsieur Montignane, affirma-t-il. Vous avez mené la chasse de main de maître. Ça été un plaisir.

Il se tourna vers le groupe des rabatteurs, comme pour chercher une approbation. Quelques ouis polis fusèrent.

— C'est parce qu'il y a, cette année, beaucoup plus de gibier que les autres années! s'écria l'incorrigible Henri.

Nicole le fusilla d'un regard. Vraiment, s'il voulait faire partie de la prochaine chasse, il s'y prenait bien mal. Par bonheur, Jean Montignane, occupé à la présentation du tableau, n'avait pas entendu.

Dès que, selon la tradition, chaque espèce de gibier eut été disposée par files, on goûta.

Mais, malgré la gaieté un peu trop exubérante de Jean — une certaine inquiétude planait que personne n'arrivait à dissiper. C'est que tous ne pouvaient s'empêcher de penser à l'absence — en un pareil jour — de M. Eugène Breuze, le maître de la maison. Que pouvait-il se passer?

Personne ne faisait d'allusions, bien entendu, mais chacun, certainement, se posait cette question. Les plus préoccupés étaient visiblement les deux invités de M. Breuze, Sacq, banquier, et Pradjé, dit Pradier, le marchand de biens que personne ne connaissait. Maître Martin, le notaire d'Yvernailles, à l'étude duquel, pour le moment, le compte de M. Breuze présentait un découvert assez important, avait l'air également songeur.

Seul, le groupe Jean, Nicole et Philippe Deroysset, l'ami de Jean, présentait de l'animation. C'étaient Jean et Nicole qui, à eux deux, en faisaient à peu près les frais, car le nouveau venu, Philippe, tout en étant de la plus impeccable courtoisie, ne prononçait que de rares paroles.

Il semblait un peu timide. Pourtant, physiquement, il était fort bien. De taille moyenne, ligne élégante, habillé sobrement, il présentait avec son ami Jean des différences frappantes. Jean triomphait par la force, Philippe, au contraire, paraissait délicat, mais ses yeux bleus rayonnaient d'intelligence. Un habile observateur n'eût pas manqué de remarquer que si jamais il ne désapprouvait les paroles de Jean, sa simple attitude, sa façon de le regarder, étaient parfois autant de désaveux. Il n'était pas douteux non plus que Nicole n'avait pas manqué d'être frappée par cet antagonisme latent. D'abord, elle en avait été aussi choquée que surprise — car, en jeune fille bien élevée, elle avait accoutumé à ne pas discuter les propos du fiancé choisi par ses parents. Puis, peu à peu, malgré elle, elle en avait été amusée, quoique cet amusement l'eût forcée à reconnaître que ce jeune inconnu avait souvent raison.

D'où venait-il? Quelle était sa famille? Quelles étaient ses occupations? Instinctivement, ces trois questions se posèrent pour elle. Grave danger sans doute, mais contre lequel nul ne pouvait la prémunir, danger d'autant plus grave qu'elle ne le soupçonnait pas.

Quand tout le monde se fût rassasié et désaltéré, Mme Breuze, pour rendre à chacun sa liberté, fit signe à Edmond de commencer à plier bagage.

— Il est à peine six heures et demie, déclara Jean. Nous avons encore une petite heure de jour. Je propose d'aller battre les sarrazins du parc. Henri m'assure que nous y trouverons encore des faisans.

Les autres chasseurs déclinèrent sa proposition. L'un était fatigué, l'autre dinait en ville à Paris et désirait rentrer de bonne heure. Tous formulèrent une excuse quelconque.

— Tant pis, je n'irai pas seul, affirma le jeune homme. J'ai pourtant horreur de ces belles journées qui finissent en queue de poisson.

— "Desinent in piscem", murmura doucement Philippe Deroysset.

— Si tu veux, grogna Jean. Je ne te contrarierai pas. Depuis le bac, je suis brouillé avec Virgile.

— Et même avec Horace, rectifia Philippe avec la même aménité.

— Si tu veux encore. Comme c'est malin! Fallait-il que tu t'embêtes dans ton bled pour tuer le temps en absorbant de pareils lieux communs! Le latin, les proverbes, les vérités premières et celles de La Palice, à la gare! C'est bon pour les vieux zèbres ou les jeunes prétentieux! N'est-ce pas, Monsieur Martin?

— Ma foi, répondit l'interpellé, je dois me ranger dans la première de ces catégories, car, tout en cultivant mon jardin, je relis toujours avec plaisir mes vieux auteurs. J'ai été heureux aussi de constater récemment que je n'étais pas le seul à posséder cette manie. M. Breuze, dont nous déplorons aujourd'hui l'absence, me dame le pion, si pion il y a en l'occurrence, et que j'ose m'exprimer ainsi . . .

Personne n'écoutait le bonhomme. MM. Sacq et Pradier s'étaient pris familièrement par le bras, quoiqu'ils ne se connussent que depuis le début de l'après-midi. Chacun d'eux avait compris instinctivement qu'il tirerait le plus grand profit à se servir de l'autre. Ils s'assassinaient donc mutuellement de compliments. Pradier, qui avait tâté de la politique et avait même été maire d'une grande ville voisine, s'avérait, dans cet art, supérieur à Sacq. Sur ses lèvres molles et perpétuellement souriantes, des projets et des promesses s'égrenaient, musicalement enrobées dans un charmant défaut de prononciation.

— Vous savez combien je vous aime, mon cher Sacq, affirmait-il à celui dont, la veille, il ignorait jusqu'à l'existence, eh bien! comptez sur moi. Je n'abandonne jamais mes amis et je leur dis toujours la vérité. L'affaire dont je vous parle est saine et ne comporte pas d'aléas. Je ne veux pas non plus — je vous en donne ma parole — en retirer le moindre profit personnel. D'ailleurs, est-elle encore disponible? Breuze mourait d'envie de la réaliser . . . Enfin, vu mon amitié pour lui, ça pourrait s'arranger.

Il ne s'arrêtait que pour sursauter aux chiffres lancés par son interlocuteur, qui, ne sachant pas fabriquer de phrases, le bombardait de statistiques.

— Passe enveloppante de cavalerie contre rafale d'artillerie, dit à mi-voix Philippe, qui, le nez en l'air, semblait s'intéresser infiniment plus aux sommets des grands arbres qu'à la conversation des deux lascars.

Nicole éclata d'un rire léger et enveloppa d'un regard amusé l'énigmatique jeune homme.

Mais son rire ailé fut coupé par une exclamation tonitruante.

— Et tu ne le disais pas!

C'était Jean qui se déclenchait. Tout le monde tourna les yeux vers lui.

— Et tu ne le disais pas! répéta-t-il en secouant comiquement par le bras le jeune Henri Cornache.

— Qu'est-ce qu'il ne disait pas? interrogea Nicole.

— Que, dans un quart d'heure, on tuait le cochon de la ferme! s'écria Jean. Vatin, le charcutier d'Yvernailles, est en train de préparer ses instruments.

— On en mangera toute la semaine! soupira Mme Breuze. Mais, comme vous n'habitez pas avec nous, je ne vois pas en quoi cela peut vous intéresser.

— Comment? Mais, c'est merveilleux de voir égorger un porc! La voilà notre fin d'après-midi. Après les animaux sauvages, un animal domestique. Et quel animal! Avez-vous jamais goûté pareil spectacle, Messieurs de la finance? demanda-t-il à Sacq et à Pradier qui eurent un haut-le-corps de dégoût. Je vous assure que c'est tout ce qu'il y a de plus intéressant.

— Taisez-vous, Jean, vous m'écoeurez! s'écria Nicole d'une voix qui la stupéfia elle-même.

— Eh bien! donc, pour cette fois, j'irai seul assister à cette exécution, puisque personne ne partage mes goûts.

— Heureusement, susurra Philippe.

— C'est ça, fais du sentiment, maintenant que tu es rentré en France! maugréa Jean. Comme si, dans tes forêts-vierges, tu t'étais privé de bouziller des grosses bêtes!

— Il fallait bien se nourrir.

— Aussi, tu n'es guère gras. C'eût été autre chose si tu avais eu, à tes côtés, un gaillard de ma trempe. "Bon tireur, bon nageur, bon tueur", comme dit le proverbe breton.

— C'est possibe, mais nous ne sommes ni dans la brousse, ni même en Bretagne. Tu serais donc bien gentil de faire un peu moins de bruit.

— Parfait. Je vous laisse philosopher. Personne ne m'accompagne? C'est bien vu? bien décidé? Pas de regrets? A tout à l'heure, Messieurs. Viens, toi, tu donneras un coup de main, continua-t-il en entraînant Henri avec lequel cette information sensationnelle l'avait réconcilié.

Ils s'éloignèrent. Philippe regarda Nicole. Elle était extrêmement pâle.

— Il me semble avoir des goûts de plus en plus brutaux, mon pauvre camarade, dit gentiment Philippe. Un petit séjour aux colonies suffirait à le calmer. Car, au fond, ce ne doit être qu'un besoin d'épater la galerie. Je ne me suis jamais aperçu au collège qu'il fût méchant.

— Vous avez été au collège avec Jean? demanda Nicole.

—Oui, mademoiselle. Nous avons fait ensemble toutes nos études à Janson de Sailly. Puis, après, la vie nous a séparés. J'ai moi-même beaucoup voyagé. L'autre soir, j'ai rencontré Jean Montignane sur les Champs-Elysées. Je ne l'avais pas vu depuis cinq ans. Il m'a invité à venir passer huit jours à Vercourt. C'est à cela que je dois l'honneur d'être allé chasser sur vos terres.

— Puisque vous avez habité des pays exotiques, vous devez vous intéresser particulièrement à la botanique, dit Nicole.

— Comment le savez-vous? s'étonna Philippe.

— Mon Dieu, je ne le sais pas, je le devine, répondit Nicole. Vous devez prendre plus de plaisir à voir naître et grandir qu'à détruire ou voir détruire. Or, en botanique, ce qui disparaît est immédiatement remplacé et même multiplié. Un potager, à l'encontre d'un cimetière, est le champ des naissances perpétuelles. C'est pourquoi j'aimerais vous montrer le nôtre, Monsieur. Il est célèbre dans tout le département, surtout par ses fleurs, dont nous pouvons obtenir chaque espèce, pour ainsi dire, en toutes saisons, car nous possédons onze serres et trois salles réfrigérantes.

(A suivre)

Historique de la paroisse de Sainte-Rose-du-Lac, Man.

par M. l'abbé A.-E. THEORET

(Suite)

Adresse de M. Oscar Archambault, maire de la municipalité de Ste-Rose-du-Lac:

Comme Maire de la Municipalité de Ste-Rose, j'ai le plaisir de vous dire, chers distingués visiteurs, que nous sommes fiers de vous avoir avec nous, pour célébrer un si rare événement. Une fête comme celle-ci est très rare, ici, et même dans toute la province, car on ne bâtit pas des hôpitaux tous les jours. Nous en garderons longtemps un doux souvenir et comme l'a dit M. le Président, ce sera une page mémorable dans les annales de Ste-Rose-du-Lac.

C'est dommage que nous n'ayons pas de ces réunions plus souvent, car c'est une belle occasion de rencontrer les membres des Conseils voisins, de se connaître davantage et de bien s'entendre.

Notre paroisse est vraiment chanceuse de voir enfin la réalisation de son rêve. Depuis longtemps plusieurs personnes travaillaient au succès de cet hôpital tant désiré, pour le bien-être de notre population. Heureusement que le Président était persévérant!

Je remercie tous ceux qui ont participé à la réussite de cette entreprise. Les Soeurs Grises nous ont bâti un bel hôpital, elles n'ont rien épargné pour en faire une institution spacieuse et moderne en tout. Nous étions loin de penser que le premier Hôpital à Ste-Rose serait si moderne et si beau. Quel avantage il sera pour la population environnante et quel ornement pour notre village!

Je demande au représentant des Soeurs Grises, M. Gagnon, de bien vouloir leur présenter nos sincères remerciements et nos meilleurs voeux de succès pour l'avenir.

Adresse de M. Dane McCarthy, député du comté à la Législature du Manitoba:

This is surely a Red Letter Day for Ste. Rose. There have never been so many notables at any one time before: high church dignitaries and officials of the state. Someone remarked to me that it looked like an election coming up, but we could never muster such a colorful gathering at anything so ordinary as an election. We have elections every three or four years, but this is something we are having for the first and probably last time. On my invitation card it said we were here to celebrate the opening of the hospital, the erection of which was brought about through the efforts of Rev. Father Théoret, the climax to a dream he had made years ago. In spite of ill health that forced him to resign as Parish Priest, he did not give up until his dream came true. I think he reasoned something like this: if his health would not allow him to try and save some of our wicked souls, maybe if "I can get a hospital here, it might save some of their miserable bodies". Now since this is an accomplished fact, I think he is quite happy. We wish to thank Your Excellency, for the help and encouragement given to Father Théoret in his undertaking.

Of almost equal importance, only in quite a different way comes Dr. Gendreau. Had he been a less capable doctor, maybe the people would not have been so interested in having a hospital here, and I think it was the fear of losing him that made some folks work so hard. Our doctor besides being a good medical man is a remarkable surgeon, and if any of you fellows want an appendix out, Doctor Gendreau can do it in five minutes and you can be back in the City in three days, unless you find yourselves so well treated in the hospital that you do not want to go home.

And now that we have the hospital, we hope Father Théoret will remain as Chaplain of that hospital and Dr. Gendreau as our doctor for many years. As for the Reverend Sisters who are in charge of the hospital, they need no introduction, they have a number of hospitals in the province, and, as nurses they are second to none. They are to be complimented on putting such a fine up-to-date building. We understand that no expense has been spared to make it modern and comfortable.

Adresse de S. Exc. Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg:

Je vous remercie, M. Théoret, des paroles de cordiale bienvenue que vous venez de m'adresser. Si j'ai béni avec bonheur l'hôpital tout à l'heure, je suis heureux en ce moment de vous dire que vous pouvez être fier de votre oeuvre.

Mieux que personne, je sais les sacrifices que vous vous êtes imposés et la patience dont vous avez fait preuve, depuis que vous avez conçu le projet de la construction d'un hôpital à Ste-Rose-du-Lac. Vos espérances étaient inébranlables. Vous deviez immanquablement réussir. Aussi, grâce aux sympathies et aux interventions bienveillantes que vous avez su vous ménager, votre projet se trouve réalisé. Ste-Rose possède l'hôpital tant désiré et le diocèse de Winnipeg compte, par le fait même, une institution de charité de plus. Je tiens à vous exprimer ici publiquement ma plus sincère reconnaissance.

Mes chers amis, je me réjouis avec toute la paroisse de Ste-Rose aujourd'hui. Je puis vous dire que cet hôpital, que je viens de bénir, me sera particulièrement cher. Vous savez que les oeuvres de Dieu portent toujours le cachet de l'épreuve. Je me souviendrai longtemps des nombreuses démarches que j'ai entreprises pour faire aboutir le projet tant caressé par M. Théoret. Parfois le succès semblait s'annoncer, mais ce n'était qu'une lueur d'espoir qui devait se dissiper aussitôt. A un moment nous vivions tous deux dans une alternative pénible; mais tout cela est du passé maintenant, et je suis sûr que vous êtes fiers d'avoir votre hôpital.

Cet hôpital est vraiment un digne couronnement des oeuvres de la paroisse. Ste-Rose possédait déjà une belle église, un bon presbytère, un couvent et une école où les Soeurs de Notre-Dame des Missions se dévouent continuellement à l'instruction de l'enfance et de la jeunesse. A toutes ces oeuvres s'ajoute maintenant un hôpital catholique où nos malades seront sous les soins d'un docteur dont la réputation n'est plus à faire, et sous la sollicitude maternelle des Soeurs Grises dont on ne dira jamais assez de bien.

A l'occasion du deuxième centenaire de la fondation de la communauté des Soeurs Grises on a loué, l'année dernière, dans tout le Canada et même aux Etats-Unis, l'oeuvre de charité qui se fait par les dignes filles de la vénérable Mère d'Youville et le dévouement admirable et souvent héroïque qu'elles exercent jusqu'aux Glaces polaires.

C'est un privilège pour vous mes chers amis, de voir les Soeurs Grises prendre la direction de votre hôpital; je ne saurais trop remercier ces bonnes soeurs d'avoir accepté de venir à Ste-Rose.

Elles viennent donc se dévouer pour vos malades, leur apporter leurs bons soins et leurs attentions délicates, leur piété joyeuse, leur patience admirable et leur sérénité que le spectacle des souffrances ne parvient jamais à troubler. Souvenez-vous qu'elles rempliront toujours au chevet des malades un ministère réservé aux plus nobles coeurs. Beaucoup parmi vous les ont vues à l'oeuvre à l'hôpital de St-Boniface. Leur vie de dévouement sera la même ici et tous les malades qui seront sous leurs soins l'apprécieront, cela va sans dire.

En terminant, j'aime à redire toute ma reconnaissance à M. Théoret, au Dr Gendreau, à M. Couture, aux Révérendes Soeurs Grises, aux RR. PP. Oblats, et à tous ceux qui, d'une manière prochaine ou éloignée, ont contribué à l'établissement de cette institution de charité à Ste-Rose.

Puissent tous les malades qui entreront à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac trouver confort, soulagement et guérison complète, s'il plaît à Dieu.

(A suivre)

Le général de Bénouville, le grand résistant, à l'Alliance française

Jeudi 20 février, les membres de l'Alliance Française se pressaient vers la salle du Collège St-Paul. C'est que, le premier grand terroriste de France, le Général Guillain de Bénouville, allait parler de ses hordes de "voyous" de "va-nu-pieds" de "hors-la-loi" qu'il avait commandées pendant quatre années d'occupation. Le sujet n'était pas sans attirer le plus vif intérêt. D'autres résistants (pardon, j'aurais dû dire terroristes) avaient déjà apporté leurs humbles témoignages au Canada, mais ces témoignages ne reposaient que sur une expérience restreinte, sur l'activité de quelques cellules de résistance dont ils faisaient partie, quelques maillons de la grande chaîne secrète.

Cette fois, c'est le chef de la Résistance (pardon du terrorisme) qui nous parle, qui nous explique la trame d'un système des plus compliqués et des plus changeants dû aux arrestations et trahisons multiples des agents de Vichy, ces grands vaincus qui ne savaient sortir de leur torpeur apathique, que pour livrer leurs concitoyens à la Gestapo, il va sans dire au martyre, à la mort. Ce jeune chef au regard vif et perçant, à la voix chaude et convaincante enflamma son auditoire par la véhémence et la passion d'une ardeur, d'une foi, si familière à l'élite française.

Le général Morton, en tant que militaire, présenta le général de Bénouville et traça brièvement sa carrière de soldat et d'écrivain.

Le général de Bénouville se leva ensuite et adressa un salut cordial à l'Alliance française au nom de l'Alliance française de France, présidée par le général Gourand, grand héros de la guerre de 1914. Il exprima le plaisir d'un Français, de venir au Canada où il a l'impression de se sentir en famille.

La Résistance fait-elle partie du passé?

Non, répond le général, mais bien du présent et surtout de l'avenir. Ce n'est pas un enchaînement de faits épisodiques, c'est avant tout une démonstration où la force semble dominer. Les Résistants, ce sont des hommes, maîtres de leur destin, parce qu'ils n'ont pas voulu accepter la défaite des armes, parce qu'ils ne veulent pas accepter la défaite physique et morale d'une France chancelante. Elle est la trame même sur laquelle nous abordons nos vies, nos espérances.

La Résistance sort de la clandestinité

Le général est sur le sol de la Corse libérée; il vient de recevoir l'ordre du général de Gaulle d'aller organiser le combat sur le sol même de France. Une nuit, un Lysander, type d'avion spécial pour les missions en territoire occupé, emporte le général de Bénouville, avec le colonel Mangin (le fils du général Mangin). Une heure plus tard, ils survolent la France, plongée dans une obscurité totale: ici et là, des petites lumières lancent discrètement leurs appels désespérés: ce sont des Résistants qui demandent des armes... des armes. L'appareil atterrit dans la région de St-Etienne et, nous dit le général, "je fus le premier officier à mettre le pied sur le sol français, en uniforme. Nous sommes tous en uniforme; pour nous, va se terminer la guerre secrète. Les Alliés avaient débarqué en Normandie, il fallait empêcher le glissement des unités allemandes vers le Nord, c'était l'ordre du général de Gaulle, c'était la mission que je devais accomplir.

De St-Etienne, nous partons en auto sur Rodez vers mon quartier général, avec le losange blanc sur l'auto, signe distinctif du commandant d'Etat major. Sur la route départementale de la Lozère nous rencontrons un convoi d'Allemands. Ils reconnaissent l'auto de commandement, tous feux éteints; nous piquons à travers champs, l'auto est criblée de balles, les pneus éclatent, nous culbutons dans un ravin; nous sommes tous blessés. La rapidité de cet accident nous sauve la vie. Le convoi file droit à la poursuite de l'auto qui s'est évanouie.

Portés sur des brancards, soignés par des vétérinaires, faute de médecins, piqués à la morphine, faute de médecine, nous reprenons contact par radio avec Londres et Alger. Le moment est arrivé, nous donnons l'ordre de l'insurrection générale. Toujours portés sur des brancards, nous diffusons les ordres.

L'infanterie, avec ce que l'on a volé aux Allemands, à Vichy, ou avec ce que l'on a reçu par parachutage, comprenant quelques petits canons, passe à l'offensive. Les Allemands vont tenter de s'emparer des voies ferrées: elles sont coupées. Ils essaient d'emprunter les routes, les ponts ont sauté, les dépôts d'essence sont brûlés. On passe à l'attaque. Ils doivent se replier vers les grandes villes du centre.

Ainsi les terroristes qui, soi-disant n'étaient bons qu'à piller, qu'à tuer, qui entravèrent les opérations des Alliés et retardèrent la délivrance de la France, libérèrent un à un tous les départements du Sud, remontant vers le nord jusqu'à la Loire, où ils opérèrent leur jonction avec les Alliés. Et ainsi, ces renégats de la grande confession d'un mythe qui s'est voulu grand dans la défaite et par la défaite, prouvaient leur volonté de vaincre et leur mépris d'un armistice déshonorant. "Cet armistice est déshonorant" avait crié le général de Gaulle. "Pour obtenir et accepter un pareil asservissement, on n'avait pas besoin du vainqueur de Verdun, n'importe qui aurait pu suffire."

"La défensive ne va pas à la France, disait Michelet. La France n'est pas un bouclier; c'est une épée vivante, elle se porte d'elle-même à la gorge de l'ennemi".

Spectacle réconfortant, après tant d'humiliations, après tant d'apathie et de passivité complices, de voir ces 32.000 F. F. I. passer à l'attaque. Nous refoulons les plénipotentiaires, que l'on considère comme les meurtriers d'Oradour sur Glane, des 99 des nôtres pendus, hauts et courts, sur la place de Tulle. Nous ne voulons accepter la reddition que de leurs chefs eux-mêmes. Quatre officiers généraux et un Amiral se présentent à six pas de nos brancards. Nous leur demandons ce qu'ils pensent de nos têtes, si nous avons des têtes de Juifs Communistes?

Leurs troupes défilent devant nous en déposant leurs armes. Ainsi 25.000 soldats de la race des seigneurs se rendent à des hordes de terroristes. L'Intégration de ces hommes dans l'armée est constituée: ce sera Strasbourg, l'Allemagne et la victoire.

L'Organisation de la Résistance

Le général ensuite parle longuement sur l'organisation de la résistance, du courage et de la passion obstinée, de ces jeunes chefs qui, traqués par les Allemands et les policiers de Vichy, réussirent à organiser une filière étendant ses ramifications dans toutes les organisations de la France, voire même en Allemagne, en Suisse et en Espagne.

En 1943 cette résistance comprend trois mouvements en zone sud, cinq en zone nord. On établit un conseil réuni d'où émaneront les ordres et où se centraliseront tous les renseignements, gardant un contact permanent avec Londres et Alger. Le Commandement de la Résistance comprendra:

Un service d'administration national

Un service de groupe franc

Un service financier

Un service social qui s'occupera des familles de nos morts et disparus

Un service de maquis

Un service des liaisons téléphoniques et télégraphiques qui, avec la complicité des agents des P. T. T. fonctionnera pendant les heures creuses.

De Vichy, Laval pouvait difficilement téléphoner à sa femme qui habitait Chatheldon. Mais les chefs de la Résistance pouvaient appeler Rome, Paris, Madrid. Le gouvernement de de Gaulle était constitué avec François de Menthon, Emmanuel Dastier de la Vigerie, Teitgen, tous membres de la Résistance. Le journal clandestin "Combat" paraissait d'abord à 100.000 exemplaires puis à 1.200.000.

"Et il y aurait encore des gens qui oseraient ignorer notre existence ou l'efficacité de la Résistance" s'écria le Général avec stupéfaction. "Ou bien, ils ne savaient pas lire, ou bien, ils étaient aveugles tous ceux qui n'ont pas connu la "Résistance".

L'Efficacité de la Résistance

Le Général énumère les noms des chefs terroristes et parle de leurs activités, leur bravoure, leur abnégation devant le sacrifice, le martyre, la mort. Ce sont le Colonel Petit, le général Bertin, Mademoiselle Berthi d'Albrèche, une héroïne décapitée à la hache dans la prison de Fresnes, le capitaine Frener, le Général Danet, Renouvin est arrêté et déporté en Allemagne à Bergen Belsen; il y est martyrisé: on lui crève les yeux avec une lame de couteau; il est mort de froid et de faim; son corps purulent est jeté dans une fosse commune. C'est encore ce petit ouvrier syndicaliste Degliame qui met une organisation sur pied parmi les ouvriers d'usine. La production est tombée de 74% à 32% en 1944. Le service de sabotage paralyse complètement la production, sauve ainsi des milliers de vies de soldats. Il a bien mérité de la Patrie.

Le général Kloren, chef de la Gestapo, commence à sentir que les activités de toutes ces cellules combattantes sont vraiment gênantes. Il disperse parmi les rangs de la Résistance, huit cents agents en civil pour faire du contre-espionnage. Ils ont disparu comme par enchantement; on n'entendit plus parler d'eux, on ne reçut pas même une carte postale!.

Pendant ce temps, 50 otages tombent à Bordeaux sous les balles allemandes. Que va faire Pétain? On dit qu'il a protesté solennellement, qu'il veut se constituer prisonnier et par là, désavouer pathétiquement la "Collaboration". Il a écrit une lettre terrible à Hitler. Mais cette lettre il ne l'envoie pas. Tartarin la lit seulement à ses intimes. "Voilà ce que je dirais à Hitler si j'étais Maréchal de France". Et tout se termine par un message du vieillard contre les terroristes.

Philippe Henriot, le trémolo patriotique dans la voix, fait appel à tous les bons Français pour aider le Maréchal par tous les moyens à chasser et à livrer ces terroristes, ces pillards qui troublent la tranquillité de ces beaux messieurs en contrariant les Allemands et leurs opérations militaires.

En 1943, le Colonel Roland Petit est décidé de montrer aux Français que les terroristes ont bien des têtes françaises. Il décide de célébrer le 11 novembre dans la petite ville d'Oyannax (Jura) d'environ 15.000 habitants. Le 11, au matin, 16 camions de troupes d'élite s'emparent de la ville "sans coup férir". Tout ce beau monde de Vichy, les agents, les soldats français sont arrêtés et bâillonnés. On pilla l'intendance de son butin qui servit à habiller 7.000 soldats. Les bataillons et les compagnies sont formes en carrés sur la place publique devant le monument aux morts. Les gens ne comprennent pas d'abord. Le peloton d'honneur en gants blancs s'avance avec le drapeau. Le colonel Petit prend le commandement.

"Le maquis de l'Ain à mon commandement, garde à vous!"

Les spectateurs ont compris. C'est du délire. Les cris de "Vive le Maquis" "Vive de Gaulle" jaillissent de toutes parts. Le Colonel Petit dépose une couronne au monument aux morts avec l'inscription: "Les vainqueurs de demain à ceux d'hier." Le clairon sonne "Aux Morts". La "Marseillaise" jaillit, chantée par tous, puis "Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine". C'est du délire.

Deux heures après, les envoyés de Vichy arrivaient à Oyannax et concluaient dans leur rapport officiel... "qu'un régiment du maquis doté d'armes très puissantes avait occupé Oyannax.

Le Général dans la Résistance

Le Général nous parle ensuite de ses multiples péripéties: fait prisonnier par les Allemands en 1940, il leur fausse compagnie deux fois. Trahi, il est livré aux autorités de Vichy et il fait 4 mois de donjon à Alger; rapatrié, il est différé au donjon de la prison de Toulon. Il passe devant la cour martiale, il ne se défend pas; il attaque, confessant qu'il est Gaulliste et qu'il défendra la France, le glaive à la main, malgré la passivité complice de ces messieurs de Vichy. Il fait si bien que non seulement il est acquitté, mais le greffier militaire qui le juge rejoint la Résistance et fut même fusillé pour le service qu'il rendit.

Puis il nous parle de ses expériences, de ses hantises, de ses voyages, de la Gestapo qui le cernait, de ses déguisements, entre autre, l'épisode suivant qui ne manque pas d'humour malgré son caractère tragique.

Un jour, il avait un rendez-vous dans l'Eglise St-Germain à Paris. Déguisé en prêtre, son bréviaire à la main, il exhortait son collègue à une vie meilleure. Tout à coup, un civil entre et les épie. Comprenant le danger, il sortit en lisant son bréviaire. Une femme d'un certain âge, ou plus exactement d'un âge certain, l'arrête et lui demande de bénir son chapelet. Le général comprit; il ne fallait pas faire d'impair. Il rassemble ses pieux souvenirs d'élève des Jésuites et d'un air contenu, le plus clérical possible il lui demande:

— Avec quelle indulgence voulez-vous que je bénisse votre chapelet?

— Je ne sais pas, Monsieur l'Abbé.

— Eh! bien, je le bénirai avec l'indulgence de la bonne mort, cela pourra peut-être vous servir.

— Et, nous dit le général, j'ai béni le chapelet.

Le lendemain apparaissaient des affiches avec ma photo d'état civil, à côté de celle de l'ecclésiastique bénissant le chapelet les yeux fermés.

A la fin de 1944, le Général de Bénouville quitte la France pour sa dernière mission. Il se bat en Italie comme chef de corps francs. Il entre à Rome avec ses troupes où une foule délirante les acclame, rend visite au Pape où il eut l'honneur et le bonheur d'entendre le Saint-Père lui dire:

"Ce sont les Français qui ont gagné la bataille de rupture."

— "Comment votre Sainteté peut-elle le savoir?"

—"Ce sont les Allemands qui me l'ont dit ce matin même avant de partir.

Conclusion

La Résistance, nous dit le Général, a été le matin d'une nouvelle vie: ceux qui sont tombés sont l'aube d'une vie meilleure. Et les Résistants ne demandent pas autre chose à ceux qui ne furent pas avec eux dans l'action que d'unir au **sacrifice du matin**, le sacrifice du soir.

Vous vous dites: "Pauvre France, le marché noir, le communisme vont finir par amener la Révolution". Il y a trois ans que ça dure et nous sommes solides comme le "Tout Neuf".

Le M. R. P., le plus grand parti, un parti catholique, est à la tête de ce renouveau national et spirituel. Vous vous dites encore: "Pourquoi aider les Français avec leurs grèves? Ils ne s'aident pas eux-mêmes". La France a été saignée à blanc. Le bilan de 1940 est de: 800.000 blessés, 120.000 tués, 200.000 déportations, 3.000.000 prisonniers, 80,000 vont encore mourir cette année par suite des privations, 300.000 tués par les bombardements et les fusillades.

La France est tombée la première parce qu'elle a été la première victime des nations non préparées. Et pourtant elle se relève de ses ruines. Sa production de charbon est de 20% au-dessus de 1938. Sa population héroïque lutte dans des villes détruites à 75% comme Caen, pour lui trouver une place dans le monde, qui n'appartient qu'à elle.

Nos martyrs qui dans la guerre ont été les témoins seront les messagers de cette aube pour laquelle ils sont morts.

Monsieur Richard, professeur à l'Université, abasourdi et essoufflé par l'ardeur et la foi de l'orateur dans la France éternelle ne trouva pour remerciement, que le voeu du Général: "Monsieur le Général, vous nous avez fait vraiment sentir l'aube de ce demain que vous souhaitez tant."

C. BAZIN

Au Sacré-Coeur

AU CLUB DU SACRE-COEUR

Ligue de dix quilles

Equipe	G.	P.
Matelots	12	6
Provencher	10	8
Can. Publishers	10	8
Hôtel Roblin	10	8
Bourbonnais	9	9
Banque Can. Nat'le	6	12
Western Paint	6	12

Records —
H3P — Canadian Publishers 2712
H1P — Bourbonnais 985
H3P — Lucien Gosselin 634
H1P — Gérard Léveillé 242

Les finales

Mardi dernier avaient lieu les finales de la première série de la ligue de dix quilles. Quoique nos imprimeurs perdirent deux des trois parties, ils sortirent victorieux sur le total par un pointage de 69! Les joueurs de l'Hôtel Roblin eurent malheureusement une deuxième partie qui leur coûta 83 points, une avance qu'ils ne purent surmonter. Les joueurs de l'Hôtel Roblin gagnèrent la première et la troisième parties par 6 et 8 points respectivement, mais sur le grand total ils durent admettre la défaite.

Nos félicitations aux champions de la première série: l'équipe de la Canadian Publishers.

Ligue des dames

Equipe	G.	P.
Lafrenière	8	6
Gagnon	8	6
Mercier	7	7
Audet	5	9

Records —
H2P — Equipe Lafrenière 1646
H1P — Equipe Lafrenière 922
H2P — Mme O. Bourbonnais 375
H1P — Mme Hedstrom 241

Ligue de cinq quilles (quatrième série)

Equipe	G.	P.
Rajotte	2	1
Gosselin	2	1
Durand	2	1
Latourelle	1	2
Bourbonnais	1	2
McCaughan	1	2

Records —
H3P — Equipe Bourbonnais 2678
H1P — Equipe Bourbonnais 1015
H3P — Victor Mercier 744
H1P — Gertrude Malo 300

Fédération des femmes canadiennes-françaises

Le mercredi 5 mars dernier, à 8 h. 30, Mme J.-E. De Gagné, Ste 1, 371, rue Desautels, recevait les membres de l'Exécutif pour l'assemblée mensuelle.

Il fut décidé que l'assemblée générale mensuelle serait tenue le mercredi 12 mars au restaurant Waldorf, rue Main. Précédant cette assemblée au "National Film Board", situé dans l'édifice du restaurant "Childs", avenue Portage, seront déroulés à 7h. 45, deux films français qui dureront environ 45 minutes. Tous les membres sont invités à passer dans cette salle avant l'assemblée qui suivra au Waldorf.

Mme A. A. Vermander, capitaine de l'organisation pour la collecte de "La Croix Rouge" dans St-Boniface, fait un appel tout spécial aux membres qui désirent donner quelques heures de leur temps pour cette oeuvre de bienfaisance. N'oubliez pas, mesdames, que la Croix-Rouge fait tout spécialement partie de nos oeuvres.

Maria COSSETTE, secrétaire.

M. Truman demande l'abolition du service obligatoire

WASHINGTON — Le président Truman a recommandé au congrès de laisser expirer le 31 mars prochain, tel que prévu, la loi de service militaire des Etats-Unis.

Au Canada



S. E. le cardinal Eugène Tisserant, secrétaire de la congrégation des Eglises orientales, visitera le Canada et les Etats-Unis à la fin d'avril et au début de mai. Le cardinal Tisserant est l'une des autorités les plus célèbres sur les questions d'histoire et de culture chrétiennes en Orient. Il fera la visite des églises ukrainiennes en Amérique et viendra probablement à Winnipeg au début de mai. S'il séjourne suffisamment longtemps dans notre ville, il sera l'objet d'une réception de la part des Chevaliers de Colomb du quatrième degré.

Au Cercle Molière

"KNOCK"

Le Cercle Molière a choisi pour sa représentation du printemps une charmante comédie en trois actes, gaie et terrible, de Jules Romains.

"Elle décrit en caricature bien ressemblante une folie des plus dangereuses. Quelle folie? Celle des médecins, ou plus exactement celle de la médecine . . ."

"Knock, ou le Triomphe de la médecine" sera donné au théâtre Playhouse, le samedi 19 avril.

Accès d'une importante usine à des communistes

WASHINGTON — Le comité de la Chambre sur les agissements anti-américains a obtenu la preuve que des communistes ont eu librement accès à une usine d'Allis-Chalmers, où l'on fabriquait des pièces servant à la bombe atomique.

Cette constatation a incité le représentant Karl-E. Mundt, républicain de Dakota-Sud, à demander qu'on fasse comparaître devant le comité les dirigeants de cette compagnie. Il a dit qu'il y a eu apparemment négligence dans l'application des règlements de sécurité. On aurait dû exclure les communistes de cette usine, a-t-il ajouté.

La preuve découle d'un témoignage de Floyd Lucia, de Milwaukee, membre du local 248 des United Automobile Workers (C. I. O.) et comprend également un photostat d'une requête des communistes en faveur de l'élection de Sigmund Eisencher comme gouverneur du Wisconsin en 1946.

Lucia a déclaré entre autres choses au comité que son local dominé par les communistes a adressé au président Truman un télégramme pour lui demander de confier à la Russie soviétique les secrets de la bombe atomique américaine. Les deux premiers noms qui figurent sur la requête en faveur d'Eisencher sont ceux d'Arnie Hansen et de Joseph Donbeck que Lucia a identifiés comme étant des agents négociateurs du C. I. O. à l'usine Hawley d'Allis-Chalmers où l'on fabriquait des pièces de la bombe atomique.

Cri de détresse de M. Churchill

LONDRES — En déclarant que l'Empire est en voie de s'effondrer, M. Winston Churchill a demandé récemment aux hommes d'affaires et aux industries de faire tout en leur possible pour amener la fin rapide du gouvernement travailliste.

(Il a ainsi fait allusion à la fin du dominion de la Grande-Bretagne aux Indes et en Birmanie, à sa retraite de l'Egypte et à son désir de confier aux Nations unies son mandat sur la Palestine).

Le leader de l'opposition a déclaré dans un message à l'assemblée annuelle du conseil politique du Constitutional Club: "Il existe depuis trop longtemps de l'apathie chez les hommes d'affaires au sujet de la politique. Ils doivent accomplir sans retard leur devoir ou bien affronter une situation encore plus grave que la présente".

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Bureau d'emploi

Notre Grand Chevalier nous faisait remarquer il y a déjà quelque temps, que le jour reviendra, et encore assez tôt peut-être, où quelques-uns des nôtres se verront sans emploi. Afin de prévoir à cette éventualité il demande à tous nos Frères, qui en qualité de propriétaires ou contremaîtres, embauchent des hommes, de bien vouloir nous mettre au courant lorsqu'ils auront besoin d'hommes. Il s'agit simplement d'y penser lorsque l'occasion se présentera et d'aviser promptement, soit le Grand Chevalier ou le secrétaire-financier, qui seront souvent en mesure de vous aider, tout en aidant des Frères méritants, mais sans emploi. En suivant ce mot d'ordre, nous serons tous bénéficiaires de ce mouvement.

Initiation

Après hésitation momentanée, le Conseil a décidé d'avoir son initiation ce mois-ci. Il est vrai que la température ne nous a guère favorisés et que même ceux des environs pourront peut-être avoir de la difficulté à venir en ville pour le 16 prochain, mais nous espérons pour le mieux. Ces circonstances n'empêcheront pas, par exemple, un fort contingent de Lorette de se rendre à l'appel en cette journée. Le vaillant curé de l'endroit, M. l'abbé Lucien Senez, nous promet d'y voir. Il ne reste que peu de jours encore avant cette date et il importe de faire un travail énergique dans l'intervalle. Toute demande d'admission soumise avant le 13, jeudi prochain, sera dûment étudiée et considérée, surtout si elle est présentée par un sous-conseil après l'enquête ordinaire. La lettre du Grand Chevalier vous donnera tous les autres renseignements à ce sujet.

Le Collège de Saint-Boniface aura une grande soirée sportive à l'Amphithéâtre, le samedi 15 mars. Notre équipe de gouret qui joue sous le vocable de "Saint-Boniface", est invitée à se mesurer avec la formidable équipe du Collège. Cette rencontre de géants aura lieu à huit heures et demie. On nous promet beaucoup d'autres divertissements à cette soirée et, sans doute, il y aura grande foule. Rendez-vous donc à l'Amphithéâtre le 15 prochain. Notre équipe pourrait fort bien l'emporter, mais, connaissant les déboires du "reporter" des Anciens du collège, nous n'osons aller plus loin dans nos pronostics. Si nous gagnions, par hasard, devrons-nous mesurer la patinoire après-coup?

BISTOURI.

Retraite à Winnipeg

R. P. G. C. Farrell, C.Ss.R.

R. P. T. P. Byrne, C.Ss.R.

Les RR. PP. G. C. Farrell et T. P. Byrne, C.SS.R., prêcheront tous deux une retraite de trois semaines à la cathédrale Ste-Marie. La retraite s'ouvrira le dimanche 9 mars. La première semaine sera consacrée aux femmes mariées, la deuxième aux jeunes filles, et la troisième, aux hommes.

104,802 autos ont été produites

DETROIT — L'industrie de l'automobile aux Etats-Unis et au Canada a produit cette semaine 104,802 voitures de promenade et camions. C'est un nouveau record dans la production d'après-guerre. En même temps, la Ford Motor Company a dit qu'elle avait établi un nouveau record en produisant 62,463 véhicules au cours des trois premières semaines de février.

Recensement de la population en France

OTTAWA — Le 10 mars 1946, on a procédé au recensement officiel de la population française. Cette opération, qui n'avait pas été entreprise depuis 1936, a nécessité l'utilisation de trois cent mille kilos de feuilles de déclaration et a coûté au budget la somme de 190,000,000 de francs, soit cinq francs par habitant. On a maintenant ainsi, une véritable "photographie" du pays.

Le rapport du ministère de l'intérieur paru au "Journal Officiel" récemment présente les résultats de cette opération. Il rappelle que le nombre des départements, compte non tenu de l'Algérie, s'élève à 90. Il y a dans la France métropolitaine 37,990 communes réparties en 3,028 cantons et 311 arrondissements. D'après les opérations du 10 mars 1946, la population totale de domicile habituel s'élève à 40,517,923 habitants, soit par rapport aux chiffres de 1936, une différence en moins de 1,389,133 habitants (3,3%).

Depuis dix ans, la population de nationalité française a diminué de 606,355 unités et la population étrangère résidant habituellement en France de 782,778 individus.

Contrairement à l'opinion généralement admise, ce n'est plus Bordeaux avec ses 255,751 habitants qui est la quatrième ville de France. Toulouse l'a supplantée avec une population de 264,411 unités. Paris, Marseille et Lyon, sans leurs banlieues, gardent les trois premiers rangs avec 2,725,374, 636,624 et 460,748 habitants.

Local du C.I.O. sous l'emprise communiste

WASHINGTON — Trois ouvriers ont déclaré récemment aux membres du comité de la Chambre des représentants sur l'activité communiste aux Etats-Unis, que le communisme avait, tel un cancer, resserré son entreprise sur le local 248 des ouvriers-unis de l'automobile affilié au C. I. O., au cours de la grève de dix mois qui a sévi aux usines de la compagnie Allis-Chalmers, à Milwaukee.

Ces ouvriers, qui faisaient partie du local 248 et qui se sont joints par la suite à une union indépendante, ont certifié que les chefs de ce local sont tous des communistes qui conduisent au moyen de l'intimidation et de la violence.

Floyd Lucia, l'un des ouvriers, a déclaré en outre que deux membres du parti communiste dans le Wisconsin avaient accès, à titre d'agents de l'union, à la section secrète de la bombe atomique, aux usines de la Cie Allis-Chalmers.

Lucia ne peut affirmer que la grève fut prolongée pour retarder la production de l'énergie atomique, vu que la guerre venait de se terminer. Mais il fit remarquer que le local adopta une motion dans laquelle il demandait au président Truman de livrer le secret atomique à l'Union soviétique.